

CIGARETTES DUCHESSE
Conservez les 'mains de bridge'

Le Canada

Tous les soirs à 11 heures
EXCEPTÉ SAMEDI ET DIMANCHE
Les nouvelles du "CANADA"
Poste CFCF

VOL. XXXII — No 79 Temps probable: Averses suivies de temps frais MONTREAL, SAMEDI 7 JUILLET 1934 Minimum, hier: 64 — Maximum, hier: 84 PRIX: TROIS SOUS

Hitler a tailli tomber sous les balles du chef de police de Breslau

La France ne fut pas mêlée au complot allemand

Le ministre des Affaires étrangères qualifie de ridicules les prétentions d'Hitler

Aucune entente

Les journaux allemands persistent dans leur affirmation et nomment même Barthou

Une prédiction

Paris, 6. (P.C.-Havas). — M. Louis Barthou, ministre des Affaires étrangères, a repoussé comme "ridicules" les prétentions allemandes à l'effet que la France serait cette "nation étrangère" qui (dans la bouche de Hitler) aurait eu connaissance du complot d'insurrection attribué au général Kurt von Schleicher, qui fut assassiné au cours des "épurations" du 30 juin.

L'affirmation de M. Barthou a été insérée dans un communiqué officiel de la commission des Affaires étrangères, à la suite d'une allocution que le ministre venait de prononcer devant les membres de cette commission.

Les journaux allemands avaient tous reproduit, ce matin, une dépêche de l'American News Agency de Londres citant le nom de M. Barthou.

Cette dépêche mandait que, à la suite de communications avec le général von Schleicher, M. Barthou avait déclaré à un diplomate étranger qu'il ne ferait pas de concessions à l'Allemagne, à propos des armements, parce qu'il était convaincu que l'administration d'Hitler prendrait bientôt fin.

Prendre au sérieux de telles affirmations, avait fait remarquer M. Barthou, serait s'amoindrir soi-même.

M. Thomas Maher démissionnerait

Il abandonnerait son poste de vice-président de la Radio-Etat

Ottawa, 6. (P.C.). — On apprend de bonne source, aujourd'hui, que M. Thomas Maher, vice-président de la Radio-Etat, vient d'offrir sa démission au gouvernement. Depuis quelques mois M. Maher agissait comme directeur des programmes. Il est actuellement en villégiature à Tadoussac.

M. Maher fut un des premiers officiers de la Radio-Etat, des ses débuts pendant la saison d'hiver 1932-33. Les deux autres officiers en charge depuis ce temps, M. Hector Charlesworth, président, et le colonel A.-W. Steele, n'ont pas offert leur démission.

On ne connaît pas encore le nom de celui qui pourrait remplacer M. Maher.

La Radio-Etat fut l'objet de critiques de la Chambre des Communes et devant le comité parlementaire de la Radio, à la dernière session.

La démission de M. Maher n'était pas attendue. Il aurait voulu démissionner dès le début du printemps, mais il désirait rester à son poste pendant que le travail qu'il avait accompli était soumis à l'enquête du comité parlementaire.

Ingénieur forestier, M. Maher retourna probablement à sa profession. D'ici là, il prend un mois de vacances pour des raisons de santé.

"Il fut un loyal camarade, et la Radio-Etat regrette son départ", dit M. Charlesworth.

On suppose que le gouvernement acceptera sa démission.

Emile Hogues détenu à Vaudreuil

Le sergent détective Robert, de la Police provinciale a identifié l'individu détenu à Vaudreuil à la suite d'une tentative de vol à main armée, comme étant Emile Hogues, 28 ans, résident de Montréal et frère de Lucien Hogues, qui purge une sentence à vie après avoir été coupable de vol à main armée.

M. Meighen a obtenu une enquête sur sa présidence de l'Hydroélectrique

Ottawa, 6. (P.C.). — Sir Lyman P. Duff, juge-en-chef du Canada, présidera une enquête sur les faits et gestes du très honorable Arthur Meighen comme président de l'Hydroélectrique d'Ontario. La nouvelle a été annoncée aujourd'hui, et l'on a ajouté que c'est M. Meighen lui-même qui réclame cette enquête. Deux fois premier ministre du Canada, M. Meighen est présentement ministre sans portefeuille dans le cabinet Bennett, et il dit qu'il n'est pas digne de faire partie du gouvernement si les accusations portées contre lui sont fondées. Au cours de la dernière session de l'Assemblée législative d'Ontario, de même que pendant la récente campagne électorale, plusieurs accusations ont été lancées contre M. Meighen à propos du pouvoir de l'Abitibi Canyon.

Commission de contrôle de l'industrie substituée à la NRA par M. Roosevelt

Le projet nouveau a été préparé par le général Hugh Johnson, contrôleur de la NRA — Il absoudrait le gouvernement de l'accusation de vouloir tout monopoliser

TACHE DEJA TROP LOURDE

New-York, 6. (P.A.). — D'après un projet présenté au président Roosevelt, on substituerait à la NRA un organisme de direction autonome de l'industrie. L'auteur du plan, le général Hugh S. Johnson, y suggère la révision du code de la NRA et propose un système par lequel l'industrie, au moyen d'un comité de contrôle choisi parmi ses membres les plus influents s'administrerait elle-même, sous la simple surveillance du gouvernement.

Johnson vise surtout à éviter ce qui, dans le passé, a attiré au gouvernement l'accusation de monopole. "Le gouvernement fédéral, d'après l'information obtenue, exerceait une surveillance active pour prévenir toute hausse injustifiée de prix. Quoique l'on prévoit, dans ce cas, une suspension de la loi Sherman contre les trusts, on présume que les restrictions contre ce genre de hausse seraient conservées."

Les observateurs financiers et industriels à New-York, prévoient, depuis un certain temps déjà, la tendance du gouvernement à se défaire de la lourde tâche qu'est l'administration de l'industrie américaine. Dans ces milieux, l'on admet que l'assurance-chômage, un des articles au programme de réformes sociales du président, lors du prochain Congrès, est un devoir pour l'industrie, et que celle-ci, en possession de son autonomie, devra combler la lacune qui a existé jusqu'à présent à ce sujet. Il a cependant été impossible de savoir si cet article fait partie du nouveau projet.

Vol de \$250,000 de bijoux par cinq gentlemen-bandits

Ils font irruption chez un joaillier et baillonnent les cinq commis

Revolvers et mitrailleuses

Gloucester, Mass., 6. (P.A.). — Cinq jeunes hommes élégamment vêtus sont entrés, aujourd'hui, dans une bijouterie luxueuse de Magnolia, et se sont emparés de \$250,000 de bijoux. C'est le plus gros vol commis dans le Massachusetts depuis nombre d'années.

Les bandits prirent par surprise les cinq employés du magasin Hodgson, Kennard & Co. dont le bureau-chef se trouve à Boston, et les poussèrent, à la pointe du revolver, dans l'arrière-boutique où ils les ligotèrent et les baillonnèrent. Un jeune homme coiffé d'un superbe panama surveillait la besogne de ses comparses, le canon d'une mitrailleuse pointé sur les commis, trois hommes et deux jeunes filles.

Les quatre autres voleurs raffrèrent tous les bijoux, dédaignant les montres et l'argenterie.

Libérés de leurs liens un peu plus tard, les employés déclarèrent à la police que les bandits étaient vêtus comme des fils de riches familles, dont plusieurs passaient leurs vacances dans cet endroit. L'un des bandits avait un tricot de laine brun et trois d'entre eux portaient des pantalons de flanelle blanche.

L'état financier sera connu vers le mois prochain

L'honorable Irénée Vautrin fera une déclaration aujourd'hui à Montréal

L'hon. M. Taschereau

Québec, 6. (P.C.). — L'honorable L.-A. Taschereau a déclaré cet après-midi que l'état financier de la province pour l'année fiscale 1933-34 ne sera pas rendu public avant le mois d'août. L'an dernier, on le sait, ce rapport a été publié dans la première semaine de septembre.

Demain, à Montréal, l'honorable Irénée Vautrin, ministre sans portefeuille, fera une déclaration au sujet du versement de la part du gouvernement provincial à la métropole pour les secours directs. Interrogé à ce sujet cet après-midi, le premier ministre a déclaré que le gouvernement de la province a versé près de deux millions à Montréal samedi dernier.

L'honorable M. Taschereau a présidé une séance du cabinet ce midi. Aucune déclaration n'a été faite cependant, à la suite de cette réunion. Toutefois, une rumeur voulait que le président de la commission municipale eût été nommé. On dit même que c'était un avocat en vue de Québec. Quoi qu'il en soit, les arrêtés ministériels qui ont été passés ne seront pas signés demain midi.

M. Meighen a obtenu une enquête sur sa présidence de l'Hydroélectrique

Ottawa, 6. (P.C.). — Sir Lyman P. Duff, juge-en-chef du Canada, présidera une enquête sur les faits et gestes du très honorable Arthur Meighen comme président de l'Hydroélectrique d'Ontario. La nouvelle a été annoncée aujourd'hui, et l'on a ajouté que c'est M. Meighen lui-même qui réclame cette enquête. Deux fois premier ministre du Canada, M. Meighen est présentement ministre sans portefeuille dans le cabinet Bennett, et il dit qu'il n'est pas digne de faire partie du gouvernement si les accusations portées contre lui sont fondées. Au cours de la dernière session de l'Assemblée législative d'Ontario, de même que pendant la récente campagne électorale, plusieurs accusations ont été lancées contre M. Meighen à propos du pouvoir de l'Abitibi Canyon.

DÉPÊCHES-ÉCLAIR

Berlin — L'Allemagne vient d'apprendre qu'en matière de représailles, la Suisse vient de bannir trois journaux allemands pour une durée de deux semaines, Hitler ayant jugé bon de faire la même chose à l'égard de tous les journaux suisses.

Régina — Le gouvernement Anderson abandonnera les rênes du pouvoir le 19 juillet. C'est ce qui a été convenu aujourd'hui, au cours d'une entrevue entre M. Anderson et M. Gardiner, le nouveau premier ministre de la Saskatchewan.

Paris — Le Parlement a été dissous, aujourd'hui, laissant l'administration du pays pour quatre mois entre les mains de M. Gaston Doumergue, président du Conseil. Celui-ci, depuis son avènement au pouvoir, a la suite des troubles de février, a obtenu tout ce qu'il a voulu de la Chambre des députés.

Canton — Il n'y a pas de nuageux au dire des autorités de la province de Kouang qui viennent de bannir le nudisme. Tous ceux qui violeront la loi seront promenés dans les rues dans des cages de bois.

Chicago — John Brandt, 54 ans, vivait en reclus dans une vieille maison de bois avec sa mère âgée de 90 ans. Hier, il mourait d'une syncope dans un hôpital. On se rendit à la maison pour prévenir sa vieille mère, mais on trouva celle-ci morte.

Bombay — La mahatma Gandhi a annoncé, aujourd'hui, qu'il allait jeûner pendant 24 heures, en signe de pénitence, parce qu'un de ses disciples, un hindou orthodoxe, avait été l'interpellé au cours d'une de ses barangues.

Berlin — Erich Mostein, ancien chef communiste, vient de se pendre dans sa cellule à Halle. Mostein, au dire d'un journal allemand, s'était enfui après l'incendie du Reichstag, mais avait été arrêté quelques jours après et incarcéré.

Welland, Ont. — Deux bandits se sont emparés de la paye de \$3,000 de la Dominion Yarns Co., à la pointe du revolver, dans le bureau du surintendant qui fut, poings et pieds liés, immobilisé sur sa chaise ainsi que sa dactyle.

M. Bennett parti hier en vacances

Le premier-ministre sera absent de la capitale pendant moins de 15 jours

Ottawa, 6. (P.C.). — Assidu à son bureau jusqu'à l'heure du train, le très honorable M. Bennett est parti ce soir pour Calgary. Il espère se reposer pendant quelques jours. Il arrivera à Calgary lundi matin, et y présidera l'ouverture du "statampede" annuel. Ce sera tout probablement son seul geste public. Le conseil des ministres a tenu une longue séance aujourd'hui, comme du reste chaque jour depuis la fin de la session.

On a lieu de croire que le gouvernement a beaucoup avancé le travail d'organisation de la Banque du Canada, de l'Office des dévoués commerciaux, de même que l'organisme pour aider les cultivateurs endettés.

Le premier ministre sera absent moins de deux semaines. Dès son retour, il est certain que le gouvernement fera plusieurs nominations. En outre, M. Bennett devra s'occuper de réorganiser le parti conservateur en vue des prochaines élections. Car elles ne peuvent avoir lieu plus tard que dans un an. Plusieurs ministres sont partis ou partent pour le week-end. L'honorable Robert Weir passera quelque temps dans l'ouest de l'Ontario, puis séjournera sur son ranch de l'Alberta du sud. Depuis qu'il est ministre, il n'a pu passer une seule journée sur sa propriété. Il se rendra aussi à sa ferme de Melford, en Saskatchewan.

L'honorable Alfred Durand, ministre de la Marine, est parti ce soir pour Montréal. D'autres ministres quitteront demain la capitale.

Le très honorable Sir George Perley remplacera M. Bennett pendant son absence.

Découverte d'un complot révolutionnaire à Cuba

La Havane, 6. (P.C.-Havas). — Un raid effectué dans un des bureaux de l'édifice de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, a amené l'arrestation de 22 anciens officiers de l'armée qu'on accuse de fomenter une nouvelle révolution en même temps que d'avoir attenté à la vie de l'ambassadeur américain Jefferson Caffery. Les officiers arrêtés furent reconnus comme étant des partisans de l'ex-président Grau San Martín.

L'ex-kaiser Guillaume d'Allemagne devient arrière-grand-père à 75 ans

Berlin, 6. (P.A.). — L'ex-kaiser Guillaume II d'Allemagne, est arrière-grand-père à l'âge de 75 ans.

Le prince Guillaume de Prusse, fils aîné de l'ex-Kronprinz, a annoncé, aujourd'hui, la naissance d'une fille. L'on se souvient que le prince rompit la tradition des Hohenzollern en épousant, en 1933, Dorothea von Salviati, qui était de la bourgeoisie.

En ces moments de troubles où l'on discute la restauration possible de la monarchie en Allemagne, cette naissance a donné lieu à une recrudescence de questions quant à la succession dans la famille des Hohenzollern.

Le prince Guillaume de Prusse, par son mariage morganatique, renonça, en principe, à ses droits comme héritier présomptif à la Couronne, malgré qu'il ait toujours protesté au contraire, ce qui complique singulièrement les choses.

Régulièrement, d'après les lois de la maison des Hohenzollern, le prince Louis-Ferdinand, second fils du Kronprinz, se trouve avoir hérité des droits de son frère dans la dynastie des anciens souverains d'Allemagne.

Doumergue devra s'expliquer avec les anciens combattants

La déclaration de M. Baldwin est bien reçue en Allemagne

La Grande-Bretagne refuse de conclure une alliance militaire avec la France

Berlin à l'affût

Berlin, 6. (P.A.). — L'Allemagne compte bien que l'Angleterre tiendra à distance Louis Barthou, ministre des Affaires étrangères de France, s'il essaie de constituer une entente cordiale, quelque'elle soit, quand il ira à Londres en fin de semaine.

Les Allemands ont accueilli avec plaisir la nouvelle qui faisait dire à Stanley Baldwin, à la Chambre des Communes, qu'il refuserait de conclure une alliance militaire avec la France.

La Wilhelmstrasse s'est demandée avec inquiétude si l'effusion de sang de la deuxième révolution naziste inviterait l'Angleterre à se lier avec la France.

L'Angleterre, croit-on, restera fidèle à l'accord de Locarno, par lequel elle s'engageait à ne se lier avec aucune puissance qui pourrait déclencher une guerre.

Une telle entente, a-t-on dit, serait une violation de Locarno, car l'Angleterre s'y est engagée à venir en aide à l'Allemagne au cas où celle-ci serait attaquée. En effet, ajoute-t-on, si la France assumait le rôle d'agresseur l'Angleterre ne pourrait par conséquent venir en aide aux deux puissances.

La Wilhelmstrasse craint, toutefois, que Barthou n'influence l'Angleterre et n'obtienne une entente entre les états-majors des armées françaises et anglaises, ce qui produirait à peu près les mêmes effets qu'une alliance politique.

M. Stanley Baldwin a dit à la Chambre que les récentes visites entre dignitaires civils et militaires des deux pays n'avaient aucune signification politique. "La visite de M. Barthou, dit-il, fournira l'occasion de discuter les questions d'intérêt réciproque, mais le gouvernement n'a nullement l'intention de signer un accord avec la France."

Mais cela n'empêche pas les rumeurs de circuler. Quelques-uns prétendent que l'intention du ministre français n'est pas d'en venir à une alliance franco-anglaise mais à un traité d'assistance mutuelle.

L'orage d'hier n'a pas fait de dégâts

Quelques fils brisés, ici et là; une auto frappée par un arbre, et privation de lumière

L'orage qui s'est abattu hier soir sur Montréal et la région n'a pas causé beaucoup de dégâts. Ici et là quelques fils électriques et téléphoniques ont été brisés, mais on n'a rapporté aucun blessé ni de dommage à la propriété, si ce n'est une automobile à Pointe-aux-Trembles sur laquelle un arbre s'est écroulé.

A Pointe-Claire, Decar, Ste-Anne de Bellevue et Ile Perrot, les citoyens ont été privés de lumière jusqu'à une heure assez avancée de la nuit. Mais, de bonne heure ce matin, tout était réparé.

Notre connaissance, c'est la première fois qu'un orage cause si peu de dégâts, surtout avec un vent aussi violent que celui d'hier soir.

Il s'en est fallu de peu que Hitler ne soit tué

Le chef de police Heines abattu avant d'avoir pu faire feu sur le chancelier

Nouvelle révolte

La rumeur court qu'il y aura de nouveaux soulèvements en Allemagne

Mécontentement

Berlin, 6. (P.A.). — Les troupes de choc nazistes étaient, ce soir, sur le qui-vive, dans la crainte d'un nouveau soulèvement.

On vient d'apprendre, de source digne de foi, que Hitler a failli tomber sous les balles d'un insurgé, lors de la répression des troubles à Breslau.

Lors du raid au domicile de Roehm par Hitler, Edmund Heines, chef de police de Breslau, courut à la rencontre du chancelier avec un revolver au poing, mais l'un des acolytes d'Hitler l'abattit, sauvant ainsi la vie du chancelier.

La position du vice-chancelier von Papen, paraissait grandement améliorée, aujourd'hui. On a libéré trois de ses lieutenants, dont un avait été porté comme mort. L'on alléguait, pour leur élargissement, que rien n'avait été prouvé qui put les rattacher aux agissements des révoltés.

Von Papen est toujours à son poste, sans que rien ne semble avoir été décidé au sujet de son maintien au pouvoir ou de la signification de son congé.

Réalisant la gravité de la situation, le gouvernement n'a pas tardé à resserrer leur emprise sur les industries majeures.

On parie de revenir aux conditions qui existaient durant la guerre alors que l'on réduisit les importations pour activer la production du pays. Kurt Schmitt, ministre de l'Intérieur a été chargé de pouvoir extraordinaires. On se montrera moins fanatique à l'égard des Juifs, afin de susciter la sympathie du commerce étranger.

Les rumeurs qu'une nouvelle révolte fomentée par les amis des exécutés, se préparait, ont provoqué un renouveau de vigilance de la part des troupes nazistes. On s'attend à ce qu'Hitler rende publique, dans quelques jours, la liste des morts du 30 juin.

Franz Seidte, chef du Stahlhelm (groupement des anciens combattants) a déclaré que la vieille animosité qui existait entre sa faction et celle des troupes de choc était apaisée, à la suite d'une démarche récente de Luitze.

Les étudiants qui font du service militaire, dans le moment, devront rester sous les armes jusqu'à la fin de leur engagement, contrairement aux bruits qui voulaient que le nombre des recrues soit réduit.

La rumeur que le cardinal Faulhaber avait été emprisonné a été vigoureusement niée. Partout on demande aux industriels de donner des emplois aux hommes mariés qui sont sans travail, de préférence aux célibataires. On exhorte les jeunes hommes à se vouer à l'agriculture, sans rémunération; on incite les jeunes filles à abandonner leurs emplois dans les bureaux et les manufactures et à se préparer aux "charges sacrées d'épouse et de mère".

La protestation de neutralité de l'ambassadeur de France, au nom de son pays, ayant reçu bon accueil dans tous les journaux allemands. On ne croit pas que M. Poncet insiste pour démontrer que la France est restée étrangère aux récents soulèvements.

Il l'a échappé belle

Vienne, 6. (P.A.). — Le journal du gouvernement, le "Weltblatt", dit aujourd'hui avoir reçu des informations dignes de foi, à l'effet que le vice-chancelier Franz von Papen avait été désigné comme victime lors des exécutions récentes en Allemagne. Il paraît même qu'un peloton d'exécution était en marche vers son domicile dans le but de l'assassiner en même temps que le général Kurt von Schleicher, armées de mitrailleuses, se postèrent en face de la maison de von Papen, prévenant ainsi l'exécution.

Port Huron — Quatre hommes se sont noyés quand le remorqueur Monarch, qui touait le vapeur Bielman, chavira dans la rivière Sainte-Claire.

Des chômeurs causent des désordres à Amsterdam au sujet des secours

Amsterdam, Hollande, 6. (P.A.). — Des chômeurs, pour protester contre une diminution des secours municipaux, ont déclenché une émeute dans cette ville, occasionnant la mort d'une dizaine de personnes.

Les désordres, d'abord confinés au quartier ouvrier pendant 48 heures, éclatèrent simultanément dans 16 autres quartiers, ce soir et résultèrent en des échauffourées sanglantes avec la police. Les blessés furent tellement nombreux que les services de secours de la ville suffirent à peine à les traiter tous. Pendant plusieurs heures les émeutiers, dont les rangs s'étaient grossis de communistes, furent les maîtres du quartier ouvrier de Jordaan. Des patrouilles parcoururent ce soir, les rues de la ville.

LES IDEES ET LA SCIENCE

Le Coup de Barre

C'est une question bien passionnante que de savoir comment naît un chef-d'œuvre. La Bruyère ne nous renseigne guère là-dessus, au chapitre des ouvrages de l'esprit, mais nous avons eu depuis la thèse si intéressante de M. Pierre Audiat sur la *Biographie de l'œuvre littéraire*, et plus récemment le livre du docteur Charles Nicolle, *Biologie de l'invention*, curieux au possible, comme tout ce qu'il fait. Ne craignez pas que je me pousse jusqu'à chanter si haut ! Nous pourrions simplement voir ensemble si les grands triomphes de l'esprit humain sont le résultat d'une action commune ou le fruit propre d'un génie individuel. Déjà, je m'aperçois que j'ai calomnié La Bruyère. Comme il a raison d'écrire : "L'on n'a guère vu jusqu'à présent, un chef-d'œuvre d'esprit qui soit l'ouvrage de plusieurs."

L'idée contraire fut longtemps à la mode. Chacun sait l'histoire d'Homère. En 1795, un fameux champion de l'érudition germanique, Wolff, décide qu'Homère n'a jamais existé, négation qui d'ailleurs n'avait même pas le mérite de l'originalité. Ce fut longtemps une idée reçue et il fallut "ressusciter" Homère. "J'ai connu, dit Victor Gérard dans l'un de ses livres, le temps où le dernier du ridicule pour un humaniste était de croire à l'existence d'un auteur dont on lisait les ouvrages. On est aujourd'hui le dernier des ignorants si l'on ose mettre en doute que l'Odyssee, de leur premier vers au dernier, ont été rédigés par le poète aveugle."

Même histoire pour les chansons de geste, qu'à la suite de Grimm l'on croyait surgies brusquement, à très haute époque, des profondeurs du peuple, par on ne sait quel phénomène de génération spontanée. L'on sait les conclusions prudentes mais fermes de M. Bédier : les chansons de geste sont nées au XII^e siècle seulement, pas d'épopée due "à la poésie populaire, spontanée, anonyme, née des événements, jaillie du peuple tout entier".

Le romantisme Liszt prenait pour des thèmes tristes originaux des mélodies bel et bien écrites par des compositeurs hongrois : M. Haraszi nous le confirme dans l'excellent volume qu'il vient de publier sur la *Musique Hongroise* et que nous révélait dernièrement le bel article de M. Robert Brussel.

Et ceci n'est-il point de tous les jours ? Telles chansons du style 1900 nous semblaient être absolument "populaires", et nées dans d'anonymes cabarets. Nous les avons retrouvées dans *Le Bonheur, Mesdames*, elles sont de Christine.

Beaucoup de personnes croient désormais qu'il en est bien ainsi pour la littérature et l'art, mais tiennent que la science, elle, est de plus en plus œuvre collective, comme on le répète couramment.

Certes, une forte part de la science est l'œuvre d'une équipe ou au moins nombreuse. Les recherches de "l'année polaire" sont distribuées entre bien des techniciens et il faut beaucoup de monde pour étudier la répartition géographique des rayons cosmiques. L'Astronomie moderne, particulièrement, exige que l'on se partage

le travail, car elle a besoin d'une énorme accumulation de résultats.

Nous voyons alors le catalogue méridien du ciel boral dressé par une vingtaine d'observateurs; la carte photographique du ciel en requiert dix-sept et un labour de quarante années; l'Association astronomique internationale a dû se fonder après la guerre, et ainsi de suite.

S'il est une Société des nations, c'est à coup sûr en science. L'Académie de Stockholm, qui s'attache très scrupuleusement à n'oublier personne dans la distribution des prix Nobel, a couronné récemment les physiciens suivants: Jean Perrin et Louis de Broglie, deux Français; l'Hindou Raman; un Allemand, Heisenberg; un Suédois, qui est Autrichien, et enfin l'Anglais Dirac, dont la famille est originaire des Charentes.

Edington, ce célèbre astronome de Cambridge, dans le petit livre passionnant, qu'on vient de traduire, sur *L'univers en expansion*, rappelle avec son habituel humour, qu'il s'agit vraiment d'un sujet international, où toute une variété de pays se trouve représentée.

Or, tout ceci est vrai, mais ce n'est point là la question.

Ne confondons pas les "ouvrières" de la ruche avec l'abeille-reine. Il y a les pierres et il y a l'édifice; comme disait Ploucarré la science ne ressemble pas plus à une collection de résultats qu'une maison à un tas de pierres.

Dans tous les grands édifices dressés par la science contemporaine, on trouve l'effort décisif d'un architecte original. Pour l'Univers en expansion dont nous venons de parler, on sait qu'il s'agit de l'abbé Georges Lemaitre, le grand mathématicien et astronome de Louvain, qui nous rend visite à la fin de mai.

Les deux monumentales constructions de la Physique actuelle, la Relativité et la Théorie des Quanta témoignent avec un éclat plus fort encore, peut-être, cette suréminente dignité d'un petit nombre d'hommes de génie.

Einstein fonde la Relativité; Planck, la théorie des Quanta. Einstein apporte à celle-ci une contribution notable (en introduisant l'idée de "quanta de lumière"); Louis de Broglie, enfin, renvoie toute la Physique par sa généralisation de la notion d'onde, et crée ce que nous sommes convenus d'appeler "la nouvelle théorie des Quanta", c'est-à-dire la Mécanique ondulatoire.

Et il faut si bien, chaque fois, l'œuvre personnelle d'un seul que cette œuvre commence par sembler absurde !

Certes, répétons que les savants sont solidaires les uns des autres, pour une part. Les plus grands ont leurs précurseurs, et que les historiens retrouvent après coup. A une époque donnée, il y a un courant général, dominant; et sur le courant qui emporte les hommes, ceux d'une même génération, disait Alphonse Daudet, font partie du même bateau.

Evidemment. Mais sur le bateau, c'est le génie et le génie d'un seul qui donne le coup de barre.

André GEORGE

(Figure)

Monophobie et monophonie, avoue M. Boucher, dérogent à la règle. Ajoutons monologie et monogramme que je viens de citer.

Mais là où, semble-t-il, il y a analogie parfaite avec monogramme, c'est dans le mot monogramme.

Etymologiquement parlant, monogramme voudrait dire mariage unique ou personne n'ayant eu qu'un mariage, ne s'étant mariée qu'une fois. Or, un monogramme est un mari qui n'a qu'une épouse à la fois.

Si, dans monogramme, *mono* se dit d'un seul conjoint à la fois, pourquoi, dans monogramme, *mono* ne se dirait-il pas d'un seul employé à la fois ?

Il ne faut pas presser de trop près l'étymologie.

La convention et l'usage font beaucoup plus que l'étymologie pour préciser le sens des mots. Si l'on ne se laisse guider que par le sens original des mots, l'on arrive à de multiples contradictions, voire à des absurdités.

C'est pourquoi je souhaite que l'usage repande le mot MONOTRAM.

Bien à vous,

Raymond GODIN

OU M. SERAPHIN OUMET SE REND JUSTICE

Monsieur le Rédacteur,

Dans votre édition du 6 courant, un de vos correspondants me fait dire des choses erronées que je ne rend pas justice.

Le coût du terminal des chemins de fer, à Montréal, est de 65 millions et non de 150 millions. La circulation de 65 millions multipliera le développement de tout notre domaine économique, surtout la construction à la périphérie de la Cité à cause des possibilités hypothécaires.

L'entreprise est payée entièrement par le Gouvernement fédéral. Le déboursé annuel ne sera que de 2 millions, d'intérêt, lorsque le secours doit rester stabilisé à 18 millions par année, c'est-à-dire moindre que le tiers de la part du Fédéral.

Quant au plan Doucet qui exigerait 7 p. 100 par année aux propriétaires, je doute de son côté d'urbanisme, sans plan d'ensemble lequel commande une zone commerciale entre les rues Craig et Sherbrooke. La base-ville n'est pas un endroit propice pour élever des familles. Si le projet Doucet est tellement modifié pour fournir de l'argent à 4 p. 100 seulement sans amortissement à tous ceux qui ont ou veulent hypothéquer, c'est souhaitable du moment que ce ne sera pas dans la zone commerciale d'un plan d'ensemble, encore faut-il, attendre au moins une année pour faire passer les législations à Québec.

Il ne faut pas oublier que des nouveaux logements ouvriers seront plus à la portée des petits salaires, ailleurs que dans la basse-ville. Le plan d'ensemble et le capital de circulation nécessaire à la construction de véritables logements peu dispendieux, s'est posé à cause des saisons.

La désinfection d'un log. ment est désinfecté pas nécessairement, en dividu, et n'empêche pas son pouvoir de paiement ou d'achat. Il faut, qu'un projet soit praticable à tout point de vue. D'un autre côté, donner l'opinion publique pour le plaisir de retarder l'exécution d'un plan

L'abbé Groulx parle de la puissance du maître d'école

La grande puissance d'aujourd'hui, c'est lui qui la détient

Aux Trois-Rivières

Trois-Rivières, 5. (De notre correspondant). — La grande puissance d'aujourd'hui, c'est le maître d'école qui la détient, a déclaré aujourd'hui l'abbé Lionel Groulx, au congrès des instituteurs catholiques de la province de Québec.

"Je me suis souvenu demandé, déclara des le début l'orateur, ce qui a pu être dit dans les maisons d'enseignement lorsqu'elles ouvrirent en 1760. Je me suis demandé ce qu'en faisaient les petits Canadiens-français et des petites Canadiennes-françaises les professeurs et les institutrices ont pu dire pour faire tenir cette race maigre 150 ans de misère, de routes, de souffrances. Aujourd'hui, nous devons nous demander la même chose.

Les conditions n'ont pas tellement changé. Nous venons d'être conquies économiquement et moralement. Qu'il faut maintenant dire aux Canadiens-français pour les induire à continuer la culture de la race. L'enfant qui nous est confié n'est pas une abstraction. Il faut le traiter d'une façon spéciale. Nous n'avons pas pour mission de l'instruire mais de l'élever. Il faut lui faire une âme de catholique et un cœur de patriote.

"Les enfants savent-ils ce qu'est un Canadien-français ? Nous sommes effrayés du vague des réponses que nous recevons lorsque nous posons cette question à des jeunes gens, même après leur cours classique, même après un stage à l'université.

Un jeune avocat m'a avoué qu'il était à se définir nationaliste. La première chose à apprendre à un enfant c'est qu'il est chez soi. Il faut donner aux enfants le sens de la dignité. Qu'il sache que ce sont ses pères qui ont fait ce pays, et qu'avant eux personne n'était jamais venu ici. Nos pères, parce qu'ils avaient assez de fierté ont exigé qu'ils ne soient pas plus maltraités que les autres. Les deux races peuvent se regarder au Canada de la même hauteur.

Droits et devoirs

"Mais nous n'avons pas que des droits; nous avons aussi des devoirs. Il y a 60 ans, nous avons pris des engagements. C'est nous qui avons imposé ce régime politique complexe et coûteux. Si les Canadiens-français n'avaient pas existé ou ne l'avaient pas exigé, nous n'aurions pas eu la Confédération. Nous avons exigé cette identité plutôt que de continuer à être soumis à un gouvernement central. Si nous avons imposé cette centralisation, ce n'était pas pour perpétuer un état de culture médiocre.

"Nous nous sommes engagés à développer cette culture. En restant Canadiens-français cent pour cent nous accomplissons donc notre devoir. En sommes-nous convaincus, et donnons-nous à nos enfants une formation en conséquence? Nous avons des devoirs envers la race française au pays. Les minorités françaises ne peuvent durer si Québec ne demeure un centre de culture. Les petits Canadiens-français sont-ils élevés avec le sentiment de leurs responsabilités? Souvenons-nous que tout ce que nous faisons de lâche a une répercussion dans tout le pays. Au nom de cette race de trois millions de Français, nous nous sentons écrasés par tout un continent étranger. Cette force agit sur nous par un système de modes et de mœurs. Les enfants sauront-ils dans cette atmosphère grégar leur langue, leur mœurs et leurs traditions? Le Canadien d'aujourd'hui n'est pas celui de 1760. Cette petite poignée de gueux agrégée à la plus forte puissance d'alors, la Grande Bretagne, conçut cette ambition de garder son identité française. Elle exigea une égalité de traitement dans toutes les activités de la nation. Ils étaient de véritables fils de la France du grand siècle. Il ne leur venait pas à l'idée qu'ils abandonnaient. Les Canadiens de 1760 n'avaient pas la mentalité des vaincus. C'est nous qui avons inventé cela parce que nous avons pris conscience de notre servitude présente. A la suite de la conquête toute la puissance économique se tourna du même côté. C'est là que nous avons appris à être d'une race inférieure à prendre cette mentalité de vaincus. Nous avons à subir une autre conquête économique depuis 25 ans. Nous voilà victimes du productivisme. Ce régime dépersonnalise l'homme. Le travail que les anciens habitants exécutent dans les villes ne porte pas autant la marque de leur personnalité. D'où une nouvelle mentalité. Les jeunes gens ont encaissé de gros salaires et ont tout dépensé. Ils ont tout jeté par portes et fenêtres."

Nos défauts

M. l'abbé Groulx en vient à parler des défauts de notre race. Le manque d'ambition; le culte de l'actualité; le manque de ponctualité.

"Nos ancêtres ont apporté d'Europe, déclara le conférencier, la fierté personnelle, l'espoir de devenir leurs propres maîtres. Ici nous nous résignons à notre travail.

"Depuis 300 ans nous avons eu à notre portée la même richesse; nous sommes demeurés dans les faubourgs alors que les immigrants, plus ambitieux que nous, s'emparaient des postes importants. Un observateur racontait qu'il avait assisté à des réunions de fin d'année dans la province de Québec et dans l'île du Prince-Edouard. Ici les professeurs donnaient comme recommandation d'être de bons serveurs, dans la province maritime, d'être de bons patrons.

"Nous avons le culte de l'épave. Nous ne faisons jamais rien de fini, rien de parfait; ça fait tous les jours; c'est toujours convenable.

"Ensemble qu'à priorité, c'est le grand défaut de notre race. La société est faite de gens qui se font un aveu de médiocrité.

"Le maître d'école a donc à offrir à l'enfant dans votre journal cette mise au point.

Bien à vous

Séraphin OUMET, I. C.

comme nous, comme j'en ai, no. ancêtres qui avaient eux, le culte du fini et du parfait. Enfin nous manquons de ponctualité.

"Mais nous avons d'immenses ressources. Si nous savions les utiliser. Nous avons à notre portée tout ce que la nature nous offre. Ici l'abbé Groulx déclara que le maître d'école a le devoir de faire de son école un lieu de culture et de perfectionnement. Il déclara que dans 15 ans "quelque chose se portera bien dans ce coin de terre."

"Nous avons aussi l'Histoire. Nos Canadiens-français savent-ils de qui ils sont les fils? Ils n'auraient pas alors ces faiblesses pour excuser les reculeurs."

Motif de fierté

"Nous avons la langue qui est un élément de clarté, de franchise et de vérité, ce qui est essentiel pour former des esprits clairs. Quand on est le fils spirituel de Corneille et de Racine on n'a pas le droit d'envier les autres." L'abbé Groulx cite le récent congrès international des postes où un délégué demanda que les débats se poursuivent en français. Un délégué anglais demanda que les deux langues soient employées. Le délégué de l'Irlande exigea à son tour que le gaélique soit aussi parlé, et tous les autres firent la même demande. On décida enfin de ne parler que le français.

"Dans les âmes des petits Canadiens-français est demeuré un atavisme, poursuit le conférencier. Cet atavisme remonte à la surface des que nous prenons soin de le réveiller. Des que l'enfant étudie l'Histoire, il entend des commandements tinter à ses oreilles. Ils ne sont pas si loin, ceux de nos pères qui furent des défricheurs. Et le défricheur est un héros.

"Nous avons aussi une âme française. Nous l'avons conservée. C'est pourquoi nous assistons partout à cette éclosion de vocations missionnaires. Il faut tabler sur ces ferment d'héroïsme qui bouillonnent dans le cœur de nos enfants. Nous avons enfin notre catholicisme. La grâce divine lorsqu'elle descend dans l'âme de nos enfants en fait des Dieux. Nous rencontrons de ces jeunes sans caractère et sans conscience. A qui la faute? Aux parents et à ceux qui les ont continués. Pour faire un bon catholique, il faut d'abord faire un homme. Si nous continuons à céder nous deviendrons si petits que nous ne pourrions plus greffer la foi sur notre être."

"La grande puissance qui nous représente, c'est le maître d'école. Si nous n'avons pas de maître d'école, nous ne pouvons pas être une nation. Une seule génération forte pourrait tout changer dans notre nationalité."

Les débardeurs

défont la milice à San-Francisco

Les grévistes parlent de déclancher une grève générale d'ici quelques heures

Appel au président

San-Francisco, 6. (P.A.). — Depuis que les gardes nationaux ont été mobilisés pour maintenir l'ordre aux quais de San-Francisco, pendant la grève des débardeurs, qui a déjà causé deux morts violentes, d'autres nous sont venus s'ajouter à la liste des blessés dans les autres villes où des grèves semblables se sont déclarées par sympathie.

Dans un télégramme au président Roosevelt, à Washington, les chefs des unions ont sollicité son intervention pour faire cesser ce qu'ils nomment "un régime de terreur". Sous le regard froid des bayonnettes, 120 unions se sont réunies pour décider d'une grève de sympathie en faveur des unions maritimes, en grève depuis le 5 mai.

M. John O'Connell, président du conseil central du Travail, a lancé un appel aux représentants de ces 120 unions, comprenant 45,000 membres, en vue d'une grève générale de toutes les unions ouvrières de San-Francisco, pour protester contre l'intervention de la milice et contre la mort de deux des grévistes.

Une majorité des 2-3 des votes est nécessaire pour entraîner une grève générale. En même temps, le gouvernement, à Washington, examinant les réponses des 10 unions maritimes touchant l'institution d'un comité d'arbitrage.

Sur une distance de trois milles, le long des quais de la ville, luisent les faisceaux de bayonnettes et les canons des mitrailleuses protégeant les quelques débardeurs non-unionistes qui continuent leur travail actif, sous l'œil vigilant de 2,000 miliciens.

Le cas Hilton ira à la Cour Suprême

La soeur siamoise veut obtenir des tribunaux l'autorisation de se marier

New-York, 6. (P.A.). — Violet Hilton, soeur siamoise de Daisy Hilton, est fait un point d'honneur d'obtenir l'autorisation d'épouser le musicien Maurice Lambert malgré le refus qu'elle essaya hier. Elle a résolu aujourd'hui de soumettre la chose aux tribunaux plutôt que d'accepter l'invitation on que lui fait la ville de Marion, Arkansas, où cette union serait permise.

Tandis que les avocats des sœurs s'amusent à fouiller les archives de la loi pour y découvrir des articles qui concernent le mariage, afin de porter le cas Hilton en Cour Suprême et d'obtenir un bref de mandamus contre les fonctionnaires de New-York, Mlle Hilton recevait l'invitation d'aller se marier à Marion, Arkansas. Cette invitation venait de A. B. Carter, sous-greffier de la cour du comté de Crittenden.

Hollywood, 6. (P.A.). — Alec Francis, vieux acteur de cinéma, est décédé aujourd'hui, à l'hôpital de Hollywood.

Franz, qui est mort après seulement trois jours de maladie, était âgé de 65 ans. Il naquit en Autriche, où il étudia le droit, qu'il pratiqua pendant quelques années. Plus tard il fit partie de l'armée, qu'il quitta pour faire du théâtre.

Notre système de signalisation est reconnu très bon

Il a réduit dans une proportion appréciable le nombre des accidents

Rapport intéressant

D'après le rapport présenté à la "Canadian Transit Association" par le Comité de la Circulation. A sa convention annuelle, tenue tout récemment, et dont les détails viennent de nous parvenir, il appert que le système de signaux lumineux actionnés par le trafic même, tel qu'installé à Montréal, a réduit dans une proportion très appréciable le nombre de collisions et d'accidents.

Dans l'historique des différents systèmes de signalisation qui se sont succédés, le rapport parle d'abord du premier de tous qui consistait à stationner un agent de police à certains carrefours dans le but de diriger le courant de la circulation en suite fixe dans la période des signaux à temps fixe dans lesquels les différents couleurs lumineuses apparaissent à des intervalles déterminés d'avance et enfin le système actuel actionné par les véhicules eux-mêmes, en passant sur des plaques de contact, enclenchées dans le pavage, font changer les lumières.

C'est à ce dernier système que s'attache surtout le rapport dont un des passages mentionne le fait que "Montréal est sans aucun doute la ville du continent où se trouvent en aussi grand nombre les installations de signalisation automatique actionnées par les véhicules."

Il fait état de l'évolution de la signalisation dans d'autres villes et des expériences qui y ont été faites, et que Montréal avait examinées et notées avant de se décider à ce système de signaux en 1920.

Période d'essai

"Des signaux à temps fixe furent installés à 12 des principales intersections dans Westmount, en 1927. Après avoir observé les résultats obtenus sur ces 12 points, Montréal se décida à installer des signaux actionnés automatiquement par les véhicules à une de ses intersections, en 1930.

De plus, dans les premiers mois de 1931, deux groupes de quatre intersections furent protégés par des signaux à temps fixe. Les installations faites à ces neuf intersections devaient être considérées comme essais et dans le but d'acquiescer les données expérimentales nécessaires.

Pendant cette période d'essai, une série d'observations, répétées aux points protégés par les signaux à temps fixe, montra qu'à Westmount "sur 13 cycles, pendant la période d'affluence du soir, les lignes de tramway desservant l'artère principale et la circulation véhiculaire sur cette même artère étaient arrêtées pendant une période représentant 50% des cycles, alors qu'il n'y avait aucun véhicule sur l'artère transversale, cherchant à traverser la rue principale. On remarqua également que pendant cette période 1,200 voyageurs de tramway et 106 voyageurs d'automobile étaient immobilisés pendant 249 secondes, c'est-à-dire pendant 13.83% de la période d'observation simplifiée pour permettre à 15 automobiles, transportant en tout 30 voyageurs, de traverser l'artère principale."

Quant tous ces essais et ces expériences furent achevés, Montréal se décida à protéger 49 autres intersections avec le système de signalisation automatique actionnée par les véhicules, faisant ainsi un total de 50. Pendant les deux ans qui se sont écoulés depuis, les statistiques montrent une diminution appréciable dans le nombre des collisions aux carrefours ainsi protégés, la comparaison se faisant avec les résultats obtenus quand ces mêmes carrefours étaient surveillés par des agents de police.

Carrefours protégés par des signaux automatiques actionnés par les véhicules pendant une période de 2 ans: Ste-Catherine et Atwater diminution du nombre de collisions 67 p.c.; Ste-Catherine et Peel 72 p.c.; Ste-Catherine et Laurier 65 p.c.; Ste-Catherine et St-Laurent 68 p.c.; Ste-Catherine et St-Denis 47 p.c.; Dorchester et Peel 61 p.c.; Craig et Bleury 40 p.c.; Craig et St-Denis 70 p.c.; St-Jacques et Windsor 72 p.c.; Notre-Dame et St-Pierre 74 p.c.

Des avantages

Les conclusions adoptées par le comité et présentées à l'assemblée annuelle de la C. T. A. sont résumées dans l'extrait suivant: "Les signaux automatiques, actionnés par les véhicules, lorsqu'ils sont convenablement installés et bien ajustés ont fait leur preuve et démontré d'une façon concluante qu'ils sont un facteur important dans la direction efficace de la circulation. L'expérience acquise à Montréal, pendant le dernier hiver, pourtant si rigoureux, prouve que les conditions spécialement sévères de l'hiver n'ont pas d'effet préjudiciable au bon fonctionnement du mécanisme."

"Les signaux automatiques actionnés par les véhicules sont particulièrement bien adaptés à la direction du mouvement de la circulation aux carrefours où il y a une irrégularité appréciable dans le volume certaines heures de la journée et là où le croisement des rues présente des problèmes spéciaux. Ils sont d'ailleurs fait leur preuve et démontré aux nombreux carrefours "ordinaires" où ils sont installés et dans des conditions totalement différentes les uns des autres.

"Les signaux automatiques actionnés par les véhicules ont la faculté de saisir les ouvertures ou interruptions qui se produisent dans le flot de la circulation pour donner aux véhicules, attendant sur les rues transversales, la possibilité de traverser l'artère principale. Ils sont d'une flexibilité remarquable et peuvent varier la durée de la demande de passage et de la réponse du signal, de minute en minute, selon les fluctuations du volume de la densité de la circulation. Ils n'agacent pas le public par des délais et des attentes inutiles puisqu'à aucun moment la circulation n'est arrêtée, sans un sens ou dans l'autre, tant que les véhicules passent sur les plaques de contact. Ils peuvent aussi régler les mouvements des piétons, si cela est nécessaire. Si le coût de première installation est généralement un peu plus élevé pour ce système de signalisation que pour le système à temps fixe, le coût final est relativement modéré si l'on considère les avantages obtenus: diminution des périodes d'attente et de délai, diminution du nombre des accidents et, par conséquent, réduction des frais d'indemnité et de dommages, enfin la possibilité de se passer d'agents de police pour faire respecter les directions données par les signaux."

talement est généralement un peu plus élevé pour ce système de signalisation que pour le système à temps fixe, le coût final est relativement modéré si l'on considère les avantages obtenus: diminution des périodes d'attente et de délai, diminution du nombre des accidents et, par conséquent, réduction des frais d'indemnité et de dommages, enfin la possibilité de se passer d'agents de police pour faire respecter les directions données par les signaux."

Sauf une, les cinq jumelles continuent à gagner du poids

Le sort de trois d'entre elles est encore précaire, dit le Dr Dafoe

La mère se rétablit

Corbeil, Ont., 6. (P.C.). — Il s'en faut encore de trois-quarts d'once que le poids réuni des cinq petites Dionne n'atteigne 15 livres. Yvonne tient toujours la tête, et par suite de son gain d'une once et demi aujourd'hui, elle pèse maintenant trois livres, neuf onces et demie. Seule, la petite Cecile n'a rien gagné depuis deux jours.

Yvonne devient rapidement un bébé normal et l'état d'Annette, dont le poids aujourd'hui était de trois livres, quatre onces et demie, est passable, mais les trois autres demeurent dans un état presque aussi précaire qu'au jour de leur naissance.

Le docteur Dafoe insiste sur l'incertitude de leur viabilité et sur les soins constants dont elles doivent être l'objet. Il ajoute qu'une diminution de deux degrés seulement dans la température de leur incubateur aurait pour effet immédiat de les faire bleuir.

On a assemblé hier et aujourd'hui les pièces d'un cottage pour l'habitation des deux gardes-malades des cinq jumelles. Pour plus de commodité il a été installé tout près de la demeure des Dionne.

Mme Dionne se rétablit, mais l'après leur médecin, les bébés ne vivent encore que d'une vie artificielle. Voici le poids (en onces) des jumelles ainsi que l'indication des gains qu'elles ont faits sur la journée d'hier:

Poids

Noms d'aujourd'hui Gain

Yvonne 57½ 1½

Annette 52½ ¾

Cecile 46½ 1

Emilie 43½ 1¼

Marie 39½ ¾

Total 14 lbs 15½ onces 3¼ onces

FAITES DE

METHOT

VOTRE LIBRAIRE

LANCASTER 4708

Angle Saint-Denis et Ontario

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Bertrand, Guérin

Goudault & Garneau

AVOCATS ET PROCUREURS

Imm. Inc. Exch. 278 01 — St-Jacques

Ennet, Bertrand, C. E. E. Guérin, C. R. M. Goudault, C. R. Antonio Garneau

H. N. Garneau — Marcel Pigeon

Geoffrion & Prud'homme

AVOCATS, PROCUREURS, ETC.

J.-Alex. Prud'homme, c.f.

112, rue Saint-Jacques

Harbour 3177 — MONTREAL

Adresse téléphonique: "Geoffrion"

Western Union Code

NOTAIRES

Harbour 2127

BELANGER & BELANGER

Notaires

10, rue St-Jacques est — Montréal

CHIMISTES

MILTON HERSEY CO

HAL LEE VA DE TROIS COUPS DE CIRCUIT SHAUGHNESSY REMPLACE ROETTGER, ALITE

AVEC SON AIDE LES BRAVES SE TAILLENT UNE RUDE VICTOIRE

Les Phillies succumbent 16-13 après une partie qui voit un total de 41 coups sûrs

Philadelphie, 6. — Hal Lee, le voltigeur des Braves de New York, n'a pas ménagé les lanceurs adversaires, cet après-midi, comme il y allait de trois solides circuits et d'un simple opportuniste pendant que ses coéquipiers remportaient une victoire de 16 à 13 sur les Phillies de Philadelphie après des orgies de coups sûrs tant d'un côté que de l'autre.

Les vainqueurs ont attrapé trois lanceurs locaux pour un total de 23 coups sûrs tandis que les Phillies ont chassé quatre lanceurs en visite sous une avalanche de dix-huit coups sûrs. Une Moore a réussi un circuit pour les vaincus.

BOSTON PHILADELPHIE

Urbanski, 4e	4 2 1 3	Bartell, 4e	5 1 1 2
McManus, 3e	5 1 3 3	Chloras, 2e	4 1 1 3
Thompson, 2e	5 2 2 1	Allen, 1e	5 1 1 0
Bergers, 1e	6 1 2 4	Moore, 4e	3 1 1 0
R. Moore, 1e	6 3 1 0	Camilli, 1e	5 1 1 0
Lee, 4e	6 4 1 3	G. Davis, 3e	5 3 4 0
Whitney, 2e	6 1 3 3	Walters, 3e	4 2 1 1
Bush, 1e	6 1 4 0	Todd, 2e	4 1 2 0
Brown, 1e	1 0 1 0	axHallen, 1e	0 0 0 0
Mungo, 1e	2 0 0 0	Klem, 1e	0 0 0 0
Rhem, 1e	1 0 0 0	Grabowski, 1e	2 0 1 0
Letts, 1e	2 0 1 0	Hansen, 1e	0 0 0 0
Total	52 16 23 27	C. Davis, 1e	1 0 0 0
		axHendrick, 1e	0 0 0 0

BROOKLYN CAGNE 11-2 AVEC MUNGO AU MONTICULE

Brooklyn, 6. — Avec Van Lingle Mungo à leur monticule, les Dodgers de Brooklyn l'ont emporté, cet après-midi, sur les Giants de New-York par le score de 11 à 2. Mungo a réussi huit retraites et il n'a permis que six coups sûrs à l'adversaire.

Pendant ce temps, les vainqueurs attrapaient Joe Bowman et Lefty Al Smith pour dix-huit coups sûrs.

BROOKLYN NEW-YORK

Boyle, 4e	5 1 3 0	Critt, 2e	4 1 2 0
Frederick, 3e	5 0 3 3	Terry, 1e	2 0 0 1
Koonce, 2e	5 1 2 0	Granham, 1e	0 0 0 0
Leslie, 1e	6 2 1 2	0 0 0 0	
Cuevas, 1e	5 0 1 0	Jaxvick, 1e	0 0 0 0
Lopez, 1e	3 1 2 0	Verges, 1e	1 0 0 1
Jordan, 2e	4 2 2 1	Watkins, 1e	0 0 0 0
Mungo, 1e	2 1 1 2	Ryan, 1e	0 0 1 0
Total	41 11 16 27	Moore, 1e	0 0 0 0
		Richards, 1e	1 0 0 0
		Bowman, 1e	0 0 0 0
		Smith, 1e	0 0 0 0

LES CUBS DE CHICAGO BATTENT PITTSBURGH 9-1

Chicago, 6. — Les Cubs de Chicago ont battu les Pirates de Pittsburgh cet après-midi par le score de 9 à 1 grâce à l'efficacité de leur lanceur, Guy Bush et à l'activité de leurs propres frappeurs au bâton.

Les vainqueurs ont attrapé dix-sept coups sûrs tandis que Bush n'en permettait que cinq bien espacés.

CHICAGO PITTSBURGH

W. Hines, 2e	5 1 3 3	L. Warner, 1e	4 0 1 1
Engle, 1e	5 0 3 3	P. Warner, 1e	4 0 0 0
Klein, 1e	4 1 2 0	Traynor, 1e	4 0 0 1
Stainback, 1e	5 2 1 0	Vaughan, 1e	5 0 0 1
Carroll, 1e	5 1 2 0	Suh, 1e	5 0 0 1
Harmon, 1e	5 1 2 0	LaVergne, 1e	5 0 0 1
Grimm, 1e	4 1 1 0	Jensen, 1e	4 0 0 0
Mack, 1e	3 1 0 1	Padden, 1e	3 0 0 1
Bush, 1e	4 0 1 2	Hoyt, 1e	2 0 0 1
Total	37 9 17 24	Birkner, 1e	1 0 0 0

LES CUBS DE CHICAGO BATTENT PITTSBURGH 9-1

Chicago, 6. — Les Cubs de Chicago ont battu les Pirates de Pittsburgh cet après-midi par le score de 9 à 1 grâce à l'efficacité de leur lanceur, Guy Bush et à l'activité de leurs propres frappeurs au bâton.

Les vainqueurs ont attrapé dix-sept coups sûrs tandis que Bush n'en permettait que cinq bien espacés.

CHICAGO PITTSBURGH

W. Hines, 2e	5 1 3 3	L. Warner, 1e	4 0 1 1
Engle, 1e	5 0 3 3	P. Warner, 1e	4 0 0 0
Klein, 1e	4 1 2 0	Traynor, 1e	4 0 0 1
Stainback, 1e	5 2 1 0	Vaughan, 1e	5 0 0 1
Carroll, 1e	5 1 2 0	Suh, 1e	5 0 0 1
Harmon, 1e	5 1 2 0	LaVergne, 1e	5 0 0 1
Grimm, 1e	4 1 1 0	Jensen, 1e	4 0 0 0
Mack, 1e	3 1 0 1	Padden, 1e	3 0 0 1
Bush, 1e	4 0 1 2	Hoyt, 1e	2 0 0 1
Total	37 9 17 24	Birkner, 1e	1 0 0 0

LES CUBS DE CHICAGO BATTENT PITTSBURGH 9-1

Chicago, 6. — Les Cubs de Chicago ont battu les Pirates de Pittsburgh cet après-midi par le score de 9 à 1 grâce à l'efficacité de leur lanceur, Guy Bush et à l'activité de leurs propres frappeurs au bâton.

Les vainqueurs ont attrapé dix-sept coups sûrs tandis que Bush n'en permettait que cinq bien espacés.

CHICAGO PITTSBURGH

W. Hines, 2e	5 1 3 3	L. Warner, 1e	4 0 1 1
Engle, 1e	5 0 3 3	P. Warner, 1e	4 0 0 0
Klein, 1e	4 1 2 0	Traynor, 1e	4 0 0 1
Stainback, 1e	5 2 1 0	Vaughan, 1e	5 0 0 1
Carroll, 1e	5 1 2 0	Suh, 1e	5 0 0 1
Harmon, 1e	5 1 2 0	LaVergne, 1e	5 0 0 1
Grimm, 1e	4 1 1 0	Jensen, 1e	4 0 0 0
Mack, 1e	3 1 0 1	Padden, 1e	3 0 0 1
Bush, 1e	4 0 1 2	Hoyt, 1e	2 0 0 1
Total	37 9 17 24	Birkner, 1e	1 0 0 0

LES CUBS DE CHICAGO BATTENT PITTSBURGH 9-1

Chicago, 6. — Les Cubs de Chicago ont battu les Pirates de Pittsburgh cet après-midi par le score de 9 à 1 grâce à l'efficacité de leur lanceur, Guy Bush et à l'activité de leurs propres frappeurs au bâton.

BUFFALO DOIT SUCCOMBER 8-4 DEVANT NEWARK

Les Bears interrompent ainsi la marche triomphale des Bisons

Buffalo, 6. — Les Bears de Newark ont imposé une fin abrupte à la série de quatre victoires du club Buffalo, lorsqu'ils ont compté une victoire par 8 à 4 dans la première partie de la série, qui avait lieu ici, aujourd'hui.

Charley Devens n'a accordé que quatre coups sûrs jusqu'à la 7e manche et a dû ensuite quitter le terrain à cause de la chaleur intense. Kies, avec un coup de circuit et deux coups sûrs a été le principal artisan de la défaite des joueurs locaux. Carnegie a frappé son 11e circuit de la saison.

NEWARK BUFFALO

Parrell, 3e	4 2 2 0	Meyers, 2e	4 0 1 2
Neun, 1e	5 0 0 0	Callaghan, 1e	4 1 1 4
Hill, 1e	5 0 3 0	McGowan, 1e	4 0 1 0
Alexander, 1e	5 0 1 0	Marion, 1e	3 2 1 0
Horton, 1e	5 2 3 0	Glaney, 1e	3 0 1 0
Kies, 1e	4 1 3 0	Walters, 1e	4 1 1 0
Bush, 1e	6 0 1 4	Todd, 2e	4 1 2 0
Gibson, 1e	3 2 0 1	Quinn, 1e	1 0 0 1
Devens, 1e	3 0 0 0	Ash, 1e	2 0 0 1
Tammis, 1e	1 0 0 0	Lisenbee, 1e	0 0 0 0
Total	48 13 27 5	axSmith, 1e	0 0 0 0
		axSpencer, 1e	0 0 0 0

LES CIRCUITS

Hier: Lee, Braves, 3; Gehrig, Yankees, 1; Burns, Browns, 1; McNair, Athletics, 1; Soth, Pirates, 1; Leslie, Dorgers, 1; Schulmerich, Red, 1; Red, 1; Lombardi, Red, 1; Col, 1; Rous, Cardinals, 1; J. Moore, Phillies, 1.

Les meneurs: Bob Johnson, Athletics, 24; Fox, Athletics, 24; Gehrig, Yankees, 24; Ott, Giants, 21; Klein, Cubs, 18; Bonura, White Sox, 18.

Total: Américaine 371, Nationale 357, Total 728.

INTERNATIONALE

Hier: Kroner, Balt, 1; Mallon, Buff, 1; Kies, New, 1; Carnegie, Buff, 1. Les meneurs: Barton, Newark, 18; Sington, Alb, 17; Abernathy, Balt, 13; Crabtree, Roch, 13; Winsett, Roch, 11; Carnegie, Buff, 11; Tucker, Buffalo, 10; Selkirk, New, 10. Total 393.

LE BIG SIX

Manush, Sénateurs, 31 11 0 156 405; Gehrig, Tigers, 28 12 0 119 183; Gehrig, Yankees, 27 28 6 102 371; Terry, Giants, 24 26 5 104 364; Leslie, Dodgers, 23 27 4 104 356; Vaughan, Pirates, 22 25 7 87 350.

CINCINNATI CAGNE 16 A 15 APRES UN CARNAGE

St-Louis, 6. — Les Reds de Cincinnati et les Cardinals de St-Louis se sont presque assommés réciproquement, cet après-midi, tant leur ardeur au bâton était grande. Personne ne fut blessé cependant mais les Reds de Cincinnati remportèrent la victoire par le score de 16 à 15.

Les visiteurs ont été aidés de circuits par Schulmerich, Lombardi et Slade.

ST-LOUIS CINCINNATI

Martin, 3e	6 1 1 3	Piet, 2e	6 1 2 2
Rothrock, 1e	6 1 0 4	Slade, 1e	6 2 0 3
Frish, 2e	4 1 2 4	Adams, 1e	2 1 0 1
Medwick, 1e	6 0 1 0	Koenig, 1e	1 0 0 0
Collins, 1e	4 3 3 1	Hafes, 1e	3 2 2 1
Davis, 1e	4 3 4 7	Post, 1e	5 2 0 2
Oravitz, 1e	4 1 2 1	Shelby, 1e	5 2 1 2
Durand, 1e	4 0 0 0	Lombardi, 1e	5 1 1 0
Haines, 1e	0 0 0 1	Schulmerich, 1e	4 1 2 0
Lindley, 1e	0 0 0 0	Freely, 1e	1 0 0 0
Wheeler, 1e	0 0 0 0	Freely, 1e	1 0 0 0
Walker, 1e	0 0 0 0	Johnson, 1e	1 0 0 0
Mooney, 1e	0 0 0 0	Total	45 16 25 21
axWhitehead, 1e	0 0 0 0		
axCrawford, 1e	0 0 0 0		
axDelancey, 1e	0 0 0 0		
axHull, 1e	0 0 0 0		
axHull, 1e	0 0 0 0		

LES CUBS DE CHICAGO BATTENT PITTSBURGH 9-1

Chicago, 6. — Les Cubs de Chicago ont battu les Pirates de Pittsburgh cet après-midi par le score de 9 à 1 grâce à l'efficacité de leur lanceur, Guy Bush et à l'activité de leurs propres frappeurs au bâton.

Les vainqueurs ont attrapé dix-sept coups sûrs tandis que Bush n'en permettait que cinq bien espacés.

CHICAGO PITTSBURGH

W. Hines, 2e	5 1 3 3	L. Warner, 1e	4 0 1 1
Engle, 1e	5 0 3 3	P. Warner, 1e	4 0 0 0
Klein, 1e	4 1 2 0	Traynor, 1e	4 0 0 1
Stainback, 1e	5 2 1 0	Vaughan, 1e	5 0 0 1
Carroll, 1e	5 1 2 0	Suh, 1e	5 0 0 1
Harmon, 1e	5 1 2 0	LaVergne, 1e	5 0 0 1
Grimm, 1e	4 1 1 0	Jensen, 1e	4 0 0 0
Mack, 1e	3 1 0 1	Padden, 1e	3 0 0 1
Bush, 1e	4 0 1 2	Hoyt, 1e	2 0 0 1
Total	37 9 17 24	Birkner, 1e	1 0 0 0

LES CUBS DE CHICAGO BATTENT PITTSBURGH 9-1

Chicago, 6. — Les Cubs de Chicago ont battu les Pirates de Pittsburgh cet après-midi par le score de 9 à 1 grâce à l'efficacité de leur lanceur, Guy Bush et à l'activité de leurs propres frappeurs au bâton.

Les vainqueurs ont attrapé dix-sept coups sûrs tandis que Bush n'en permettait que cinq bien espacés.

CHICAGO PITTSBURGH

W. Hines, 2e	5 1 3 3	L. Warner, 1e	4 0 1 1
Engle, 1e	5 0 3 3	P. Warner, 1e	4 0 0 0
Klein, 1e	4 1 2 0	Traynor, 1e	4 0 0 1
Stainback, 1e	5 2 1 0	Vaughan, 1e	5 0 0 1
Carroll, 1e	5 1 2 0	Suh, 1e	5 0 0 1
Harmon, 1e	5 1 2 0	LaVergne, 1e	5 0 0 1
Grimm, 1e	4 1 1 0	Jensen, 1e	4 0 0 0
Mack, 1e	3 1 0 1	Padden, 1e	3 0 0 1
Bush, 1e	4 0 1 2	Hoyt, 1e	2 0 0 1
Total	37 9 17 24	Birkner, 1e	1 0 0 0

LES CUBS DE CHICAGO BATTENT PITTSBURGH 9-1

Chicago, 6. — Les Cubs de Chicago ont battu les Pirates de Pittsburgh cet après-midi par le score de 9 à 1 grâce à l'efficacité de leur lanceur, Guy Bush et à l'activité de leurs propres frappeurs au bâton.

Les vainqueurs ont attrapé dix-sept coups sûrs tandis que Bush n'en permettait que cinq bien espacés.

Le baseball majeur et mineur d'un coup d'oeil

Américaine

Hier: Detroit 4, St-Louis 3; Chicago 7, Cleveland 5; Boston 18, Philadelphie 6; Washington 9, New-York 8.

Le classement

New-York 44 27 620; Detroit 45 29 608; Boston 39 36 527; Washington 39 36 520; Cleveland 37 35 514; St-Louis 31 37 456; Philadelphie 30 42 417; Chicago 25 49 338.

Aujourd'hui

Chicago à Cleveland; Washington à New-York; Philadelphie à Boston; St-Louis à Detroit.

INTERNATIONALE

Hier: Montréal 0, Syracuse 0 (arrêtée à la 4ème pluie); Newark 8, Buffalo 4; Baltimore 9, Rochester 4; Toronto à Albany (remise).

Le classement

Newark 53 28 684; Rochester 49 34 590; Toronto 45 33 577; Albany 41 36 532; Montréal 39 40 494; Buffalo 34 45 430; Syracuse 32 43 427; Baltimore 20 54 270.

Aujourd'hui

Syracuse à Montréal; Newark à Buffalo; Albany à Toronto; Baltimore à Rochester.

Nationale

Hier: Chicago 9, Pittsburgh 1; Cincinnati 16, St-Louis 15; Boston 16, Philadelphie 13; Brooklyn 11, New-York 2.

Le classement

New-York 47 27 635; Chicago 44 29 603; Cincinnati 41 30 577; Pittsburgh 37 31 544; Boston 39 34 534; Brooklyn 30 44 405; Philadelphie 27 47 365; Cincinnati 23 46 333.

Aujourd'hui

Pittsburgh à Chicago; Cincinnati à St-Louis; Boston à Philadelphie; New-York à Brooklyn.

CE QUE FONT LES ROYAUX

Au bâton

1-Smythe, 100 23 10 1 2 15 339; 2-Myllyas, 100 23 10 1 2 15 339; 3-Reiber, 100 23 10 1 2 15 339; 4-Grigby, 100 23 10 1 2 15 339; 5-Thomp, 100 23 10 1 2 15 339; 6-Kimsey, 100 23 10 1 2 15 339; 7-Hendlin, 100 23 10 1 2 15 339; 8-Walker, 100 23 10 1 2 15 339; 9-Sanky, 100 23 10 1 2 15 339; 10-Ripley, 100 23 10 1 2 15 339; 11-Rhies, 100 23 10 1 2 15 339; 12-Rostger, 100 23 10 1 2 15 339; 13-Ripley, 100 23 10 1 2 15 339; 14-Fritz, 100 23 10 1 2 15 339; 15-O'Hour, 100 23 10 1 2 15 339; 16-Pomors, 100 23 10 1 2 15 339; 17-Coffier, 100 23 10 1 2 15 339; 18-Pomors, 100 23 10 1 2 15 339; 19-Pomors, 100 23 10 1 2 15 339; 20-Coffier, 100 23 10 1 2 15 339.

Les lanceurs

1-Salvino, 100 23 10 1 2 15 339; 2-Fritz, 100 23 10 1 2 15 339; 3-Kimsey, 100 23 10 1 2 15 339; 4-Myllyas, 100 23 10 1 2 15 339; 5-Smythe, 100 23 10 1 2 15 339; 6-Coffier, 100 23 10 1 2 15 339; 7-Pomors, 100 23 10 1 2 15 339; 8-Fritz, 100 23 10 1 2 15 339; 9-Kimsey, 100 23 10 1 2 15 339; 10-Myllyas, 100 23 10 1 2 15 339; 11-Smythe, 100 23 10 1 2 15 339; 12-Coffier, 100 23 10 1 2 15 339; 13-Pomors, 100 23 10 1 2 15 339; 14-Fritz, 100 23 10 1 2 15 339; 15-Kimsey, 100 23 10 1 2 15 339; 16-Myllyas, 100 23 10 1 2 15 339; 17-Smythe, 100 23 10 1 2 15 339; 18-Coffier, 100 23 10 1 2 15 339; 19-Pomors, 100 23 10 1 2 15 339; 20-Fritz, 100 23 10 1 2 15 339.

Angrignon ne craint pas Lucien Grégoire

Battre ce rude rival, lui amènerait plus vite un match avec le champion

René Angrignon, qui depuis quelque temps semble des plus décidés à se gagner une rencontre de championnat contre le vétéran Lucien Grégoire, a accepté, hier, les offres du promoteur de lutte Joe Giroux, pour se frotter à Lucien Grégoire mardi prochain au Stade Exchange. Cette rencontre promet de donner lieu à un déploiement de lutte grec-romaine. Ce match, limité à 45 minutes, servira de semi-finale au programme du promoteur Giroux.

Paul Lortie et Jack Larouche, qui feront les premiers de la finale, ne sont pas des premiers venus dans l'art de distribuer les taloches, coups de pied, coups de coude et tous autres coups de répertoire rude. Les coups de combat rudes seront donc servis à souhait, lorsque ces deux là entreront dans l'arène.

John Marchand, un autre gaillard qui connaît à fond la manière de se servir quand bon lui semble de ses poings et pieds, rencontrera dans une préliminaire le populaire lutteur canadien Roland Labrie.

Royal bat Columbus 5-2 au Groupe Senior

Tous les joueurs de baseball amateur qui, durant la présente saison joueront pour des clubs non affiliés à l'Association de Québec, une Affiliée de l'Union Athlétique Amateur du Canada, seront sous le coup d'une suspension de leur carte d'amateur, et ne seront pas réinstallés cette saison. C'est ce qui a été annoncé aujourd'hui par le surveillant de l'Association, Frank J. Cotter. Cette clause de l'Association s'applique tout aussi bien aux joueurs de balle-molle, qu'aux joueurs de baseball.

L'équipe du Royal de la ligue de la Cité et du District, groupe senior s'est rapprochée sensiblement des Indiens de N.D.G. hier soir au parc Atwater, lorsque dans une partie régulière du circuit elle a battu Columbus 5-2.

DANS L'INDEPENDANTE

Voici les résultats des dernières rencontres de la ligue de Balle Molle Indépendante:

Smore par manches: Dom. Textile, 00001000-3 6 1; Des Gros, 10010000-2 6 2; Batteries: Anderson et Therrien; Boizelle et York; N.E. Eagles, 00020000-2 5 1; De L. Cab, 00040021-7 12 0; Batteries: Milles, Chapman et Young; Roberts et Waugh; Pettit, 00010020-3 8 1; Royals, 10000000-1 5 2; Batteries: Crawford et Berraldi; Segall et Seely; St-Zotique, 1100301000-10 19 2; Gastonguay, 0013001010-6 16 4; Batteries: Connolly et Gravel; Dorey et Keough.

</

1990

LA FEMME A LA PAGE

Un secret d'état

UN diction, d'ailleurs périmé, dit qu'il faut souffrir pour être belle. Voire !... J'ai plutôt idée qu'il suffit, de bonne heure, de savoir prendre soin de sa personne.

Une femme, fût-elle dépourvue d'une régularité parfaite des traits, d'yeux immenses, de cheveux d'or et de soie et d'une taille de sylphide est coupable de se négliger et de ne pas chercher à acquiescer à l'aide de soins délicats et de légers artifices, cet aspect soigné qui charme et plaît toujours.

C'est un bien pauvre raisonnement, celui qui consiste à dire : "Bah ! à quoi bon tout cela, je suis laide et n'y puis rien changer." Il n'y a pas de femme laide, il n'y a que des insouciantes et des négligées.

Le soin du visage et des mains doit commencer dès le jeune âge. Dès qu'une fillette atteint l'âge scolaire, il importe de surveiller attentivement sa tenue, de faire bien attention à ce que, par suite de positions défectueuses, en classe, sa taille ne devie et qu'une de ses épaules soit plus haute que l'autre.

De bonne heure aussi les enfants doivent prendre soin de leurs dents. C'est la maman qui vérifiera cela, et ne tolérera pas qu'une dent abîmée vienne gâter la bouche de sa fillette. S'il s'agit de la première dentition, la dent malade, doit être impropriablement arrachée. Si la seconde dentition est faite, on arrêtera le cours de la carie par le plombage qui, fait à temps, permettra à l'enfant de conserver sa dent.

Ne laissez pas une fillette faire des grimaces ou plisser le front ; à la langue, mille petits sillons, qui deviendront des rides précoces s'imprimeront sur son visage, et ce qui n'avait aucune importance pour la fillette sera le désespoir de la jeune fille. Pour les dissimuler, ces vilaines rides, elle aura recours aux fards, qui ne lui donneront qu'une fraîcheur factice, à laquelle personne ne se trompera.

Une femme est très souvent jugée par ses mains, et s'il n'est pas donné à toutes d'avoir les jolis doigts effilés, aux ongles roses en amande des véritables patriciennes, chacune peut, en les soignant, donner à ses mains une jolie apparence.

Il faut tout d'abord leur éviter l'air d'avoir fait de gros travaux. C'est relativement facile. Dès que le ménage est fini, il faut se laver très soigneusement les mains, les pincer, les brosser. Le zeste d'un citron rendra les ongles blancs et nets. Pour les polir il suffit de les frotter un peu longuement dans la paume de la main. Ils deviennent merveilleusement lisses.

Un nuage de poudre est indispensable pour ôter à la peau l'aspect luisant, si désagréable à la vue. Il ne faut pas oublier, après s'être poudrée, de passer sur les cils et les sourcils une fine brosse, légèrement humide, car la poudre y adhère facilement, leur donnant un aspect albinos des plus comiques.

Il en est de même des cheveux, qui doivent être tenus en parfait état, qu'on les porte longs ou courts, plats ou ondulés. Une mère qui habitude de l'enfant sa fillette à prendre soin d'elle sera sûre de la voir devenir une belle jeune fille.

La beauté de la femme découle des soins donnés pendant le jeune âge. C'est un secret d'état, peut-être. N'importe, je vous le révèle.

Odette OLIGNY.

LA CUISINE

Pudding crémeux : 3 oeufs ; un morceau de beurre ; 1 tasse de farine ; 1 chopine de lait ; sucre ; 1/2 tasse de sucre pour le caramel ; 1/2 zeste de citron.

1. Dans un moule à charlotte, faire avec le sucre légèrement mouillé d'eau, un caramel blond. Le laisser refroidir.

2. Faire bouillir le lait avec le sucre et le citron.

3. Dans une casserole, sur le feu, faire avec le beurre et la farine un roux blanc. Le mouiller petit à petit et en tournant toujours le lait chaud pour obtenir une sorte de béchamel d'épaisseur moyenne.

4. Dans un récipient, mettre les jaunes d'oeufs. Les délayer au fur et à mesure avec béchamel légèrement refroidie.

5. Battre les blancs en neige, les ajouter au mélange. Bien remuer.

6. Verser de suite dans le moule et mettre cuire immédiatement au bain-marie pendant 1/2 heure.

Démouler tiède et servir de suite. On peut parfumer cet entremets soit à la vanille, soit au zeste de citron, mais le moule étant caramélisé, donne lui-même un parfum.

Sandwichs : 12 sandwichs environ : 1 oeuf dur ; 1/2 boîte de thon ; 2 cuillerées de crème fraîche (cuillère à bouche) ; 1 pincée de sel fin ; 1 jaune d'oeuf dur ; un morceau de beurre.

1. Egoutter le thon ;

2. Le piler soigneusement ;

3. Ecraser, dans un bol, le jaune d'oeuf dur ;

4. Travailler dans un récipient le thon et le jaune d'oeuf pilé ;

5. Ajouter le jaune cru et enfin le beurre légèrement amolli ; travailler pendant 1/2 heure ;

6. En dernier, ajouter la crème et saler très légèrement ;

7. Dans un pain de mie ramais, couper les tranches deux par deux, de façon à pouvoir les appliquer l'une contre l'autre ;

8. Tartiner chaque petite tranche de pain et les mettre deux par deux, l'une sur l'autre, pour faire les sandwichs.

9. Dresser les sandwichs sur une assiette.

POUR LES JEUNES FILLES

Nous rappelons aux jeunes filles, que la récollection-mensuelle qui aura lieu le dimanche, 15 juillet au Foyer Sainte-Claire d'Assise, 5045 St-Dominique, Montréal, Tél. Dollard 8026, sera préchée par le R. P. Norbert-Marie Gardien de Rosemont et la retraite fermée pour jeunes filles du 20 au 24 juillet sera préchée par le R. P. Yves-Marie, O.F.M.

Le Secret de Maat-Ka-Ra

Grand roman d'aventures Par Edouard AUJAY

— Ce n'est pas assez, cher Fred : je vous en offre le double !

— Mille fois... soyez sérieux !

— Les voici...
M. Crisp alla à son coffre, en tira un paquet de bank-notes, compta mille livres en dix billets de cent et les posa sur son bureau, devant Fred Bingley.

Celui-ci allongea le bras pour s'en saisir mais l'antiquaire prévint le geste :

— Un moment, dit-il... Mille livres, pour un chômeur, c'est beaucoup...
— Mais pour un riche antiquaire...
— En tout cas, il faut les gagner.
— Comment cela ?
— Aller à Paris... chez Cornuet. "Vavin Street", rue Vavin...
— Et vous rapporter le papyrus ?
— Vous l'avez dit.
— Jusqu'au crime ?... Merci. Je n'ai nulle envie de faire connaissance avec la cravate de chanvre... ou le couteau français...
— Comme vous êtes imaginaire, cher Fred... Il n'y aura pas besoin d'en arriver là...
— Si j'en étais certain !
— Bien sûr... Puisque j'irai avec vous. Réfléchissez... Mille livres...
— Oui...
Mille livres ! quelle tentation ! Fred Bingley songeait à tous les jours heureux que cela lui promettait... Quand l'affaire serait finie, il s'en irait quel que part, là-bas, dans le Yorkshire...
En un instant, les projets s'échafaudaient dans la tête du misérable et famélique Fred ; une petite maison, quelques acres de terrain, la bonne vie quoi...
— Entendu... Donnez...
Il tendit la main vers les billets de banque...
— Minute... Je prends mes précautions...
— Manque de confiance ?
— Sécurité. Voici cent livres, pour aujourd'hui. Vous recevrez la fin de la première moitié en débarquant à Boulogne et le solde en quittant Paris... après l'affaire... Ça va ?
— Il le faut bien... Quand partirez-vous ?
— J'attends un télégramme de Berlin... Passez par ici chaque jour...

MONDANITÉS

Ce matin, à 8 h., en la chapelle St-Victor de l'église de Notre-Dame de Grâce, le R. P. Lamarche bénira le mariage de Mlle Annette LaSalle, fille de M. et de Mme Albert LaSalle, avec M. Roland Leduc, fils de M. Adolphe Leduc C.R., et de Mme Leduc. Pendant la messe, le programme musical sera exécuté par Mme André Parrot, M. Gustave Longin, M. Paul Doyon et M. Jean Leduc. La mariée, au bras de son père, portera un ensemble imprimé beige et rouge, un grand chapeau beige et un bouquet de coquelicots roses. M. Leduc sera le témoin de son fils. Après la cérémonie une réception aura lieu chez les parents de la mariée, et M. et Mme Leduc partiront en automobile, pour les Laurentides. A leur retour ils demeureront au no 1171, rue St-Mark.

Le sénateur et Mme D. O. L'Esperance et Mlle Pelletier sont partis pour le Rocher Percé où ils passeront l'été.

M. et Mme Albert Dupuis et leur famille, passent l'été en leur villa de St-Hilaire.

Mme François Le Moine de Martigny et sa famille, Mme Prud'homme Saint-Germain et sa fille, Madeleine, passent l'été aux Grandes Piles.

M. et Mme Rolland Préfontaine, leur fille, Monique, et leur fils, Jean, se sont embarqués, hier matin, sur l'"Ascania" pour un séjour de quelques semaines en Angleterre et en France.

Mme Albert Fleischmann est à Québec pour quelques jours, l'invitée de sa cousine, Mme Pierre de Guise.

Mme Emilien Gauthier passe une quinzaine à Québec, l'invitée de M. et de Mme Pierre de Guise.

Mme J. Panet Raymond, de passage à Québec, est descendue au Château Frontenac.

Le juge et Mme Bond se sont embarqués hier à bord de l'"Antonia", pour un voyage en Europe.

Mlle Audrey Maréchal et Mlle Eileen McKyes se sont embarquées sur l'"Antonia", hier, pour un voyage en Europe.

M. et Mme E. A. Lesueur sont partis pour la Gâtineau où ils passeront quelque temps.

Mlle Doreen Power est retournée à Québec, après un séjour à la Malbaie, l'invitée de Mme T. O'Brien.

M. et Mme A. C. Price et Mlle Dagmar Falkenberg, de Québec, font une croisière au Saguenay.

Mlle Diana Pétry est retournée à Québec, après avoir passé quelques temps au lac St-Joseph, l'invitée de Mlle McSimont.

Le Colonel et Mme Léon Lambert, de Québec et leur fille, Thérèse, sont à Château d'Eau pour quelque temps.

M. et Mme LeCavalier et Mlle LeCavalier sont revenus d'Atlantic-City, où ils ont passé une quinzaine.

Le mariage de Mlle Marie L. Nadeau, fille de M. J. T. Nadeau et de Mme Nadeau, décédée, avec M. Gordon E. R. Cox, fils de M. Herbert Cox et de Mme Cox, décédée, de Londres (Angleterre), a été béni le 30 juin, au palais archépiscopal. M. et Mme Cox font leur voyage de noces dans les Laurentides.

Ce matin, en l'église Ste-Cécile, sera célébré le mariage de Mlle Lorraine Massé fille de M. J. U. Massé, décédée et de Mme Massé, avec M. William

ESTIVAL



Ce petit ensemble classique, composé d'une robe et d'un petit paletot est d'une allure charmante et très estivale

Sauvé. Après la cérémonie, une réception aura lieu et M. et Mme Sauvé partiront en voyage.

Le 9 juillet à neuf heures en l'église paroissiale de Côteau Station, sera célébré le mariage de Mlle Simone Hébert avec M. Roger de Blois, de St-Laurent.

M. et Mme W. J. Wilson, Jr., d'Albany (N.-Y.) ; M. et Mme W. E. Campbell, d'Ottawa ; M. et Mme E. McLaughlin, de Brooklyn (N.-Y.) ; M. et Mme Blair C. Ross, d'Hamilton (Ont.) ; M. et Mme Julian Harrington, d'Ottawa ; M. et Mme R. E. Cameron de Toronto et leur fille ; M. et Mme John W. MacLeod, de New Glasgow (N.-E.), se sont inscrits à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

LA MODE

Les coiffeurs qui doivent vent tout naturellement se tenir en accord avec les modes, ont droit à des félicitations, car il n'est pas très commode de faire toujours du nouveau, d'aller sans cesse vers l'imprévu, tout en s'appuyant sur des inspirations passées, sur des visions dont l'on a gardé le reflet. Le modernisme est un amalgame d'une étonnante justesse, qui arrive à la beauté par un souci de l'équilibre et de l'harmonie. C'est le fait de ce que l'on nomme l'art, en quelque branche qu'il se trouve exprimé.

Aussi, les femmes doivent-elles se soumettre avec reconnaissance à ceux qui étudient pour elles les symphonies et les accords de l'élégance. Aucun détail, si petit soit-il, n'est dû au hasard.

Avec les robes du soir, avec les robes de fin de journée si subtilement étudiées, et d'un nouveau riche de souvenirs, il fallait bien l'arrangement d'une chevelure. Sans eux, il manquait quelque chose, ils sont la note juste, le rien qui ponctue.

J'ai toujours plaisir à analyser avec vous ces choses délicates que les non-initiés ne remarquent point tout de suite, et qui ont, pourtant, dans l'expression de la féminité, tant d'importance.

Une nouvelle maladie du dahlia a été découverte en Caroline du Sud. On ne sait pas encore dans quelles conditions les dahlias peuvent s'infecter.

LA VIE OUVRIERE

Des travailleurs en chaussure ont déclaré la grève

M. A. Durand, secrétaire du Syndicat, expose au long leurs motifs

La Ville critiquée

— Si les travailleurs en chaussure se sont mis en grève hier soir à la Merit Shoe, nous disons hier M. A. Durand, des Syndicats catholiques, c'est qu'ils sont fatigués d'être exploités. "Nos cordonniers, d'ajouter M. Durand, ont donné une collaboration sans limite à leurs patrons, pour mettre fin à la concurrence qui ruine l'industrie autant que l'ouvrier. Loin de savoir gré aux ouvriers de leurs bonnes dispositions, les patrons de la "Merit Shoe" veulent en profiter pour réduire davantage les salaires et déclencher ainsi dans l'industrie entière un vaste mouvement d'exploitation de la main-d'oeuvre."

M. Durand a ajouté que les ouvriers de la Merit Shoe avaient la sympathie de tous les travailleurs en chaussure de la ville. Il faut craindre une grève de sympathie si un règlement ne s'effectue pas prochainement.

"La protestation de nos ouvriers est d'autant plus indigne que nous sommes en face d'un manque de parole effronté de la part des patrons, continue M. Durand. Les faits démontrent bien la vérité de cette assertion :

1. Tout récemment un contrat de travail a été signé entre la Fédération des travailleurs en chaussures et les Associations de manufacturiers de chaussures de notre province. Vu que les taux de salaires fixés au contrat étaient très bas, les ouvriers refusaient de signer, de crainte que les patrons ne baissent les salaires actuellement supérieurs. Alors les patrons ont donné leur parole d'honneur qu'il ne s'agissait que d'un minimum, un salaire de base, et que pour aucune considération, l'on ne profiterait de cette entente pour couper les prix. Nous reproduisons bientôt des affidavits à l'appui de cette assertion. Or ce contrat n'est pas encore en force, et déjà la Merit Shoe viole sa promesse. On se demande si les patrons n'ont pas entrepris de faire tout en leur pouvoir pour faire perdre aux ouvriers toute confiance en ceux qui exploitent une entreprise ou une industrie.

Bonne volonté

2. "Nos patrons souffrent présentement d'une telle concurrence de la part des manufacturiers de campagne qu'ils perdent la plupart de leurs commandes importantes. C'est cette raison qui les a décidés de collaborer avec les syndicats ouvriers. Grâce au contrat passé entre les patrons et les ouvriers, il aurait été possible de réglementer cette concurrence et de permettre aux manufacturiers de campagne. Mais la Merit Shoe ne semble pas comprendre ce besoin de collaboration. Elle refuse obstinément de traiter avec l'organisation ouvrière. Elle veut traiter avec ses propres ouvriers. Ce qui veut dire qu'elle veut imposer ses volontés à ses employés pris séparément. Contre cette attitude de la Merit Shoe, tous les ouvriers d'ouvrier protestent. Ils ont besoin en effet d'une union libre qui leur permet de traiter sur un pied d'égalité avec le patron, comme des êtres raisonnables.

3. "Les meilleurs ouvriers de la Merit Shoe, au salaire actuel, peuvent se faire un salaire d'environ 40 ou 45 cents l'heure. C'est le salaire d'un ouvrier sans métier dans la construction. La Merit Shoe considère que ce salaire est trop élevé et veut le réduire d'environ 10 cents l'heure. Et ce qui blesse les ouvriers, c'est qu'on leur impose de telles réductions sans avertissement. C'est à prendre ou à laisser. "L'exploitation des travailleurs en chaussure, comme l'a démontré l'enquête Stevens, est si générale dans notre Province qu'il faut se hâter d'y mettre fin. Du moins faut-il ne pas permettre qu'on l'aggrave encore. Nous savons que les ouvriers de la Merit Shoe font présentement un

Achetez toujours le meilleur

THÉ "SALADA"

"Frais des plantations"

grand sacrifice pour parer à la situation. Les ouvriers ont déjà voté des souscriptions pour leur venir en aide. Espérons que le public leur donnera un sympathique accueil.

Au chantier municipal

Le Comité exécutif de la Ville nous communique-t-on du syndicat du chantier municipal, a commencé une enquête sur le travail au chantier municipal de la rue de Piermont. Cette enquête qui a été demandée par les ouvriers semble tourner contre eux. On les a suspendus indéfiniment sans leur laisser entrevoir le jour où ils retourneront à l'ouvrage. Dans les communications aux journaux, on a laissé entendre qu'ils sont, dans l'ensemble, paresseux et incompetents et qu'on devra les passer au crible d'un examen devant M. Gélinas. Il est curieux qu'on accuse ainsi des employés de 10, 15 ou 20 ans de service pour la Ville sans leur donner l'occasion de se défendre. Il est inconcevable que les administrateurs, les surintendants et les contremaîtres qui se sont succédés depuis 10, 15 et 20 ans se sont tous trompés et aient gardé continuellement des ouvriers paresseux. Pourquoi mettre ainsi le public sous une fausse impression ?

Chez les débardeurs

Lundi prochain aura lieu dans la soirée une assemblée régulière de l'Union nationale indépendante des débardeurs de l'île de Montréal. On procédera à l'élection de quelques officiers.

Le nombre des touristes augmente

Moncton, N.-B., 6. — M. Alistair Fraser, vice-président, directeur du service des voyageurs et des marchandises du Canadien National, de passage ici en voyage d'affaires, rapporte qu'un plus grand nombre de touristes visitent le Canada cette année et que parmi eux un nombre

Les principaux produits exportés par le Canada sur la Palestine sont la farine de blé et les machines agricoles. Il n'y a pas encore de service direct de navires à vapeur avec le Canada.

AVIS

AUX FABRICANTS DE BATTERIES ET AUTRES INTERESSES.

The Expanded Metal Company Limited, de Londres, Angleterre, Propriétaire du brevet canadien No 215, 829, accorde le 6 octobre 1934 à Ernest Thomas Winayes, de Londres, Angleterre, pour amélioration dans batteries secondaires, est prêt à fournir l'invention, accorder des permis pour leur fabrication, en vendre une partie ou tous les intérêts quelle possède dans le brevet.

Les demandes doivent être adressées à Owen N. Evans, solliciteur de brevets, 1675 rue Bleury, Montréal.

Rendez-vous aux Places balnéaires de la Côte du Maine

Transport propre, frais et confortable aux bas prix suivants :

	Voyage simple	Aller et retour
MONTREAL à PORTLAND	\$8.50	\$15.30
OLD ORCHARD	\$9.00	\$16.30
BOSTON	\$8.50	\$13.00

Deux trains quotidiens
Départ de Montréal à 7.45 a.m. et 7.15 p.m. Temps de l'Est.

PROVINCIAL TRANSPORT Plateau 7141
1227, square Phillips Montréal

— Qui vous permet de croire, Monsieur, que je sois l'auteur de cette lettre ?

— Mais... tout...

— C'est-à-dire ?

— Heu... heu...

— Que vous me soupçonner de vous avoir dérobé votre bien devant votre refus de me le vendre...

— L'assurance de cet homme démonte M. Cornuet.

— C'est que... précisément... ce papyrus a disparu après votre départ... et j'ai cru pouvoir...

— L'homme se leva et dit :

— Vous vous êtes trompé, Monsieur... Je ne suis pour rien dans la disparition de votre trésor. Car c'était bien un véritable trésor que vous possédiez... J'avais mission de vous en offrir jusqu'à cent mille francs... Je regrette...

Il se dirigea vers la porte. L'antiquaire ne faisait rien pour le retenir, ni même pour lui demander qu'il était... ni en quoi le papyrus déchiré pouvait avoir tant de valeur...

— Je souhaite, dit encore le visiteur, que vous retrouviez votre précieux document... Peut-être, alors, nous reverrons-nous... A l'avantage, Monsieur...

M. Cornuet resta seul, à la porte de sa boutique, regardant ce mystérieux personnage qui s'en allait tranquillement, vers le boulevard Raspail, tandis qu'au-dessus de la tête de l'antiquaire, l'enseigne "A la Momie" grinçait ironiquement en se balançant à la brise d'été.

Le visiteur de M. Cornuet n'était autre, on l'aura deviné, que Karl Bauer, l'étudiant envoyé de Berlin par le professeur Recknagel.

Mais peut-être convient-il de jeter quelque lumière sur les actions des deux jeunes chimistes que nous avons laissés en conférence devant le papyrus et les résultats des expériences du professeur Recknagel, le jour même de l'arrivée du jeune Allemand, et de montrer comment le hasard s'était plu à intervenir dans le jeu.

Fidèle à la consigne qu'il avait reçue, tant de Recknagel que de Hiernann, Karl Bauer s'efforçait de présenter les recherches de son maître sous le seul angle de la curiosité scientifique, ce qui soit dit en passant, ne laissait pas d'intriguer fort Bernard Courville.

D'ailleurs, l'Allemand se montrait réticent, et si maladroïtement que le fiancé de Simone Cornuet en conçut des doutes.

Enfin, il n'y tint plus.

Il se précipita vers le professeur Recknagel, demanda-t-il, que vous a-t-il appris ?

— Oh ! rien d'extraordinaire... Il semble que ce soit une révélation banale sur... heu... le moyen qu'aurait eu une pharaonne... de procurer de l'or à ses peuples...

Puis, très vite :

— Naturellement, nous n'attachons aucune importance au texte lui-même.

— Naturellement, conclut Courville... Voyons, résumons-nous :

Karl Bauer obtint par et indiqua les grandes lignes des travaux déjà accomplis par Recknagel.

— A mon avis, dit alors le jeune Français, nous n'avons plus qu'un moyen de parvenir à trouver le réactif "ad hoc" gratter le papyrus sur une faible surface et analyser la poussière ainsi recueillie.

L'Allemand sourcilla :

— Mais, ce moyen, nous l'avions aussi et le docteur Hiernann s'y est opposé.

— Pourquoi donc ?

— Parce que nous risquons ainsi de supprimer une importante figurine de l'écriture...

Le doute, alors, se précisa dans l'esprit de Courville, et il lança une pointe :

— Ne me disiez-vous pas que le texte lui-même ne vous intéressait pas ? Qu'importe, alors, qu'en détruisant une figurine, vous mutiliez ce texte ?

Karl Bauer dissimula mal une grimace de dépit.

— C'est vrai... S'il faut en arriver là !

— Eh bien ! dit Courville en se levant, venez demain matin un peu avant le cours... Nous verrons le professeur Bingley qui décidera lui-même...

Puis, il se dirigea, le rouleau de papyrus à la main, vers une armoire, dans l'intention d'enfermer là le précieux manuscrit.

L'Allemand eut une nouvelle réaction et c'est presque courant qu'il franchit les quelques pas qui le séparaient de l'armoire :

— Permettez... Permettez... dit-il.

— Mais...

— C'est que, pardonnez-moi, j'ai reçu l'ordre de ne point me séparer du document.

Fallait-il rire ou se fâcher ?

Bernard Courville adopta une troisième solution ; il rendit simplement le papyrus à son possesseur, mais il se jura d'éclaircir le mystère.

— Soit, dit-il. Je vous assure pourtant que, dans cette armoire, le papyrus ne courait aucun danger.

L'Allemand ne répondit pas et glissa le rouleau dans un étui de carton, pendant que le fiancé de Simone Cornuet échangeait sa blouse de laboratoire contre son veston de ville.

Les deux jeunes chimistes firent ensemble quelques pas dans les jardins de l'Observatoire, en devisant banalement. Puis soudain, alors qu'ils allaient se séparer, Karl Bauer demanda :

— Peut-être pourriez-vous encore me rendre un service ?

— Tout ce que je pourrai faire...

— Connaissez-vous l'adresse, à Paris, de négociants en ce genre de choses ? (Il lui montrait son rouleau.)

Bernard Courville eut aussitôt un nom sur les lèvres : Alexandre Cornuet, rue Vavin ; mais, par une prudence instinctive, il se ravisa :

(A suivre)

AU PALACE



Ralph Richardson et Ann Todd dans "The Return of Bulldog Drummond" à l'affiche cette semaine au Palace

Victor McLaglan et Edmund Lowe au Loew's

On les retrouve dans leur meilleure veine comique avec "No more women".

Une étrange double intrigue vient à l'écran du Loew's cette semaine avec le film "The Key", mettant en vedette William Powell.

Cive, un officier du service secret, n'a jamais pu conquérir complètement le cœur de sa femme, qui doit se défendre elle-même d'aimer le fascinant capitaine Powell. Le dénouement de cette captivante intrigue est l'une des grandes et nombreuses surprises du film.

William l'ose il soutient avec maîtrise le rôle d'un homme dont les succès féminins sont nombreux, tandis qu'Edna Best, dans le rôle de la femme qui doit combattre si arduement, en même temps qu'inutilement contre un amour dévoué, révèle une grande expérience du théâtre.

Le second film "No More Women", met aux prises ces deux éternels amis-ennemis, Victor McLaglan et Edmund Lowe. Dans le rôle de scapendriers, ils mettent autant d'entrain à sonder les profondeurs de la mer pour y chercher l'or, qu'ils en ont pour vaincre le cœur des sirènes du rivaire. Ils combinent la brutalité et l'amour d'une façon savante et comique.

On retrouve avec eux Sally Blane et Minna Gombell.

Des sujets courts sont aussi à l'affiche.

130 infractions aux règlements de la circulation

Le premier jour de la campagne pour faire observer les règlements par les cyclistes

C'est hier que la police a commencé à sévir contre les cyclistes qui enfreignent les règlements de la circulation. Pour la première journée nos policiers ne furent pas inactifs. 130 infractions furent rapportées. 79 bicyclettes furent saisies et leurs propriétaires devront se présenter aux bureaux de la circulation avant de pouvoir en reprendre possession. Il est inutile de dire qu'ils recevront une leçon sur l'observation des règlements de la circulation. La police a de plus donné 25 avertissements à des cyclistes dont les infractions étaient moins graves. On a envoyé 16 lettres aux parents de jeunes cyclistes imprudents. Et on a confisqué 10 bicyclettes.

Le service de la circulation tient à remercier les journaux de l'appui qu'ils lui ont donné dans cette campagne pour faire respecter les règlements par les cyclistes.

Les conseillers municipaux devront payer leur dépenses

Tous les membres du conseil municipal de Lachine peuvent prendre part à la croisière de l'Union des Municipalités de la province de Québec, qui aura lieu à Gaspé, pendant la semaine du 23 au 28 août prochain, pourvu qu'ils paient eux-mêmes leurs dépenses de voyage.

La ville de Lachine est forcée d'économiser, car elle doit venir en aide à plus de mille chefs de famille, soit environ 5,000 personnes qui sont encore sous le régime des secours directs.

Depuis que la ville a fait connaître son refus de payer les dépenses des conseillers municipaux aucun de ces derniers n'a manifesté l'intention de faire la croisière, même s'il y va de l'intérêt de la ville.

"OPERATOR 13" AU CAPITOL



On voit ici Marion Davies, Gary Cooper, Katharine Alexander, dans le film "Operator 13" que l'on joue cette semaine au Capitol

"Operator 13" au théâtre Capitol

Marion Davies et Gary Cooper sont les vedettes de ce film nouveau.

Marion Davies, dont le dernier film "Operator 13", apparaît, cette semaine, au Capitol, est l'une des actrices qui possèdent le plus de versatilité. Pour partager les honneurs du film, avec elle, se trouve Gary Cooper. Basé sur le roman de Robert W. Chambers, "Operator 13" traite d'un personnage qui se fit entre les deux armées du nord et du sud lors de la guerre civile aux États-Unis.

Dans le rôle de Gail Loveless, Marion Davies, charmante espionne des Unionistes, est envoyée dans le but de perdre le meilleur des espions confédérés, le capitaine Jack Gaillard. Les complications sentimentales qui surgissent de cette situation forment le noeud d'une des intrigues les mieux réussies au cinéma depuis longtemps. Cette histoire du sud, romanesque, parsemée de situations excitantes, comiques, et de musique appropriée comprend aussi comme interprètes Ted Healy, Jean Parker, Katharine Alexander et les quatre frères Mills.

"Upper World", dans la seconde partie du programme, raconte l'histoire d'un multi-millionnaire et d'une danseuse impliqués dans une affaire d'espionnage. On assiste à une sauvetage étonnant et à la destruction de l'aviation qui les transporte à un rendez-vous.

Les artistes en sont: Warren William, Ginger Rogers et Mary Astor avec Andy Devine, Dickie Moore et Henry O'Neill dans les rôles secondaires.

M. I. W. C. Solloway a \$5,000 à perdre!

Il offre, par télégramme un pari de \$5,000 à l'honorable Mackenzie King

M. I. W. C. Solloway, ancien courtier de Montréal, a envoyé hier à l'honorable W. L. Mackenzie-King le télégramme dont nous donnons ci-après la traduction:

"Dans votre déclaration du 3 juillet en réponse à la demande d'un gouvernement national au Canada, demande formulée par Sir Edward Peacock, vous dites que le prochain gouvernement ne sera pas un gouvernement national. Je suis tellement certain que vous vous méprenez sur le sentiment du peuple canadien que je suis prêt à parier \$5,000 que le prochain gouvernement sera un gouvernement national. Le perdant devra payer cette somme à la Croix-Rouge canadienne."

"Votre bien dévoué, I. W. C. Solloway."

Cimetière aménagé à ville St-Laurent

Ce vaste enclos, à l'usage des protestants, sera pourvu d'une tour de 70 pieds de hauteur

Mardi 10 juillet, on commencera les travaux d'érection du Memorial Park Cemetery qui sera situé entre la rue Principale et la Côte de Liesse, à St-Laurent.

\$3,000 ont déjà été affectés à l'entreprise. Les travaux seront effectués par des citoyens de l'endroit qui emploieront des matériaux fabriqués à ville St-Laurent.

A l'entrée de ce cimetière, on élèvera une tour de 70 pieds de hauteur laquelle sera pourvue d'un carillon. Le tout est une entreprise de quelque \$300,000, outre le terrain. Les travaux dureront jusqu'au printemps de 1935.

MUSIQUE-THÉÂTRE-CINÉMA

Opinions... Critique... Commentaires

"The return of Bulldog Drummond"

Tel est le film que présente le théâtre Palace, avec "The Great Flirtation".

Le populaire héros des romans de Sapper revient à l'écran du Palace, cette semaine, dans le film "The Return of Bulldog Drummond". L'autre film est "The Great Flirtation" avec Elissa Landi, Adolphe Menjou et David Manners dans les rôles principaux.

"The Return of Bulldog Drummond", par sa facture, ses situations excitantes et le beau jeu de ses acteurs, se montre digne de son prédécesseur "Bulldog Drummond" que nous avons vu, il y a déjà quelques années.

Tiré du roman de Sapper, "The Black Gang", le film met en présence deux ennemis: le populaire héros, Drummond, et le dangereux Carl Petersen, qui s'en donne à cœur joie de vilénie dans ce film.

Drummond, cette fois est le chef du Black Clan, dont le but est d'empêcher la propagande étrangère dans son pays, que machine son plus cruel ennemi pour des fins d'intérêt personnel. Le film avec ses scènes sous-marines et le saut mortel d'une automobile en bas d'un pont, offre toute une série de sensations nouvelles.

Le caractère de Drummond est campé de main de maître, tandis que Francis L. Sullivan, dans le rôle de Petersen, se montre fort convaincant. Claude Allister, dans le rôle d'Alky, continue de mériter la popularité dont il jouit. Phyllis, l'épouse de Drummond, est interprétée par Ann Todd, qui supporte admirablement Joyce Kennedy, Spencer Trevor et Wallace Godfrey.

La seconde production "The Great Flirtation", raconte l'histoire intime de deux artistes. Adolphe Menjou, l'idole de Budapest épouse Elissa Landi, qui ne l'aime pas. Dans le but de chercher la gloire, ils viennent aux États-Unis, où Elissa Landi tombe en amour avec David Manners, un écrivain de théâtre. Menjou essaie de briser la carrière de sa femme, mais réalisant qu'il est un empêchement à son bonheur, il la laisse avec l'homme qu'elle aime et se retire magnaniment.

MacDONALD EST UN HOMME...

(Suite de la dernière page)

rantir seulement car j'étais à sept pieds du mur.

Autre question et remarque de Me Boyer:

— Vous avez dit avant-hier que vous étiez à 25 pieds du mur et aujourd'hui vous êtes rendu à sept seulement.

Le témoin ne répond pas, reprend son siège et la poursuite déclare avoir fini sa contre-preuve.

Le plaidoyer

Me Auguste Boyer est bref:

— Je n'ai pas de commentaires à faire mais il est de mon devoir de souligner les déclarations de trois médecins qui se corroborent mutuellement. Cette preuve de la science médicale, mise en regard du témoignage de MacDonald, éclaircira amplement le tribunal.

Le juge Lacroix intervient et dit:

— Tout est normal, absolument normal chez MacDonald.

— Oui Votre Honneur, continue Me Boyer. Et c'est ce même MacDonald qui vient nous dire qu'il n'a plus de nature.

Le simple bon sens, la preuve médicale sont des éléments qui ne peuvent être contredits et même s'il y avait un doute dans l'esprit du tribunal je demande le bénéfice de ce doute pour M. Bray.

Le réquisitoire

Me Bernard Bourdon en se levant commence par souligner le dernier argument de son collègue, le doute qui pourrait exister, c'est l'ultime moyen de toute défense. Et Me Bourdon continue:

— On fait fort de dire que MacDonald n'est pas tombé, qu'il n'a pas crié, qu'il n'a pas eu de faits graves, sans pour cela que la victime tombe. La Couronne doit conseiller au tribunal de prendre le témoignage du médecin traitant, le docteur Gratton, qui affirme lui, une invalidité totale chez la victime. Le distingué docteur Masson a souligné des troubles nerveux. C'est significatif. Mais l'expertise d'aujourd'hui n'a pas de portée et ne doit pas avoir sur le tribunal. Je dois ajouter pour faire tout mon devoir que le témoignage de M. Bray n'est pas ce qu'il aura dû être. Plusieurs personnes n'ont rien vu.

Le juge Lacroix:

— Il y en a qui n'ont pas vu assez et d'autres qui ont trop vu.

— Il y a eu "assaut", reprend Me Bourdon.

— Il peut y avoir eu provocation, répond le magistrat.

— Ça devient un assaut quand on pousse un homme au mur.

— La poussée au mur s'est faite après la déchirure de l'habit et d'après la preuve, quand l'un attaqua l'autre fit de même, termine le juge.

Me Bourdon reprend un autre argument:

— Le récit des incidents près du mur est contradictoire.

— Très contradictoire, continue le juge Lacroix.

Me Bourdon termine en demandant un verdict de culpabilité.

Et Me Boyer se lève pour suggérer au magistrat de bien relire le témoignage de M. Lacombe, un témoin indépendant, honnête, et un officier impartial.

En levant l'audience le juge déclare:

— Jugement mardi. Je veux avoir le temps de bien examiner certains témoignages.

Deux hommes meurent d'insolation à New-York

New-York, 6. — La ville a subi aujourd'hui sa 16e journée de chaleur suffocante et le thermomètre a marqué 92 degrés. L'humidité de l'air rendait la chaleur encore plus difficile à supporter. Deux citoyens sont morts d'insolation.

Cinéma de Paris

Charles Boyer, l'idole du cinéma moderne, vient enfin devant un public canadien dans "L'Épervier", l'œuvre célèbre de Francis de Croisset. — Un grand spectacle

La Compagnie Cinématographique Canadienne qui nous a servi les plus grands succès des studios français venus au Canada, dont "Fanny" et "Les Misérables", nous présente maintenant le film, peut-être le plus beau de tous, "L'ÉPÉRIER", réalisation par Marcel L'Herbier, le roi des metteurs-en-scène, de la fameuse pièce de Francis de Croisset. "L'ÉPÉRIER" prend aujourd'hui l'affiche du Cinéma de Paris, comme suite à une formidable série de beaux spectacles.

"L'ÉPÉRIER". Voilà un film brillant, plein de péripéties, fertile en coups de théâtre, une analyse profonde et subtile des passions humaines, une œuvre d'une violence dramatique probablement jamais égalée à l'écran, un magnifique spectacle.

Nul n'était plus qualifié que L'Herbier pour porter au cinéma parlant la célèbre pièce de Croisset qui fut au théâtre un triomphe de André Brulé. En effet, toute l'action de "L'ÉPÉRIER" se déroule parmi les gens du monde, dans des décors somptueux et raffinés à faire rêver les plus endurcis. L'Herbier a soigné ce film dans tous ses détails et surtout dans sa partie décorative. Les situations y sont éminemment dramatiques, les états d'âmes tumultueux des personnages sont copiés avec nuances. On y sent l'œuvre de classe, de qualité supérieure, un hommage au Sublime, comme jamais il ne s'en est écrit au cinéma. "L'ÉPÉRIER" est de ce style-là.

On sait déjà son intrigue. Voici une femme admirablement belle et distinguée, qui est faite pour le luxe des serres et pour l'opulence des palaces. Pour elle, un comte, son mari, devient joueur, tricheur... pour elle, un diplomate s'endette... et quand le diplomate aura joué sa réputation sur son amour et souhaité le divorce pour épouser sa coûteuse amie, le tricheur réparaitra, blessé, affaibli, touchant, si pathétique en vérité que la belle femme n'hésitera plus, laissera son amoureux et l'espoir d'une vie honnête et calme pour courir à nouveau les risques d'une vie dangereuse avec son fascinant mari.

Cette œuvre forte, sincère, émouvante, puissante synthèse de l'âme des joueurs, comprend une interprétation de tout premier ordre. Charles Boyer, actuellement le jeune premier le mieux aimé à l'écran français, compose le rôle du comte Georges de Desseta avec une grande autorité, une parfaite sûreté de lui-même, une émotion toujours vraie. Il force l'attention par sa superbe tenue et son intelligente compréhension du sujet. Charles Boyer est certain de se classer d'un seul coup comme le grand favori des auditeurs canadiens. Il n'a pas besoin de geste, ni d'efforts calculés pour traduire les moindres nuances des sentiments humains. Il présente une autorité qui est la marque du génie. A ses côtés, on remarque Nathalie Paley, Georges Grossmith, Pierre Richard Willm, soit une forte distribution qui se porte garante du succès de "L'ÉPÉRIER" à Montréal.

"L'ÉPÉRIER" AU CINÉMA DE PARIS



"L'Épervier", d'après la célèbre pièce de Francis de Croisset, prend aujourd'hui l'affiche du Cinéma de Paris, comme l'un des plus beaux spectacles de la Cie Cinématographique, cette année. On voit ici Charles Boyer et Nathalie Paley, les deux principaux interprètes de ce superbe film

DEUX CAUSERIES DE M. ADJUTOR...

(Suite de la dernière page)

nour être vraiment au rang d'une nation. Mais encore faut-il prendre garde de ne pas réclamer des changements au hasard sans quoi on risque de précipiter ce qui sert de règle à notre vie nationale. Il y a des changements possibles, mais qui doivent être d'abord bien définis et limités, et justifiés d'avance par les méditations qui soient.

La méthode devrait être aussi nettement spécifiée, par laquelle ces changements pourraient s'effectuer. Diverses suggestions ont été faites. La plus logique semble être d'exiger que tout changement devra d'abord être approuvé par une majorité des deux-tiers des députés et des membres du Sénat. Après quoi, ce changement devrait aussi recevoir l'approbation des provinces, soit par une majorité ou à l'unanimité.

Dans les cas ordinaires, l'approbation de la majorité devrait suffire. Sans quoi notre constitution n'aurait plus cette élasticité et cette flexibilité qui fit la grandeur de la Grande-Bretagne.

Mais pour les clauses vitales, ainsi que l'a proposé M. Lapointe, les clauses ayant trait au langage, aux écoles et aux droits des minorités, le consentement unanime des législatures devrait être requis.

En ce qui concerne les appels au Conseil Privé, M. Savard cite un éditorial récent du "Ottawa Journal" où il est dit: textuellement, que le Conseil Privé "n'est pas un tribunal" mais qu'il rend ses décisions d'après ce qu'il considère comme à propos.

Entendez les meilleures vedettes de la radio dans leur meilleur programme REMPLACEZ les lampes usagées de votre radio par les véritables

RADIOKONS MARCONI RVC

En voudrait-on à la vie du chancelier Dollfuss?

Vienne, 6. (P.A.) — La rumeur a couru, aujourd'hui, qu'une bombe avait été trouvée dans les appartements du chancelier Dollfuss. On en doute, car la police a fait les appartements du chancelier sont très étroitement surveillés.

Accident d'auto.

Rimouski, 6. (P.C.) — Frappée par une automobile, près de chez elle à Rimouski, la jeune Gagnon, fille de 14 ans, est en danger de mort. Le chauffeur de l'auto était un M. Rivard, de Montréal.

Hôtel MEURICE

228, Rue de Rivoli, Paris.

Sejour hors de pair

avec restaurant sur les toits.

Service impeccable.

Très agréable.

Très agréable.

Très agréable.

Très agréable.

Très agréable.

Très agréable.

Très agréable.

Très agréable.

Très agréable.

Très agréable.

Très agréable.

Très agréable.

Très agréable.

Très agréable.

Très agréable.

Très agréable.

Très agréable.

WILLIAM POWELL AU LOEW'S



C'est William Powell qui tient le rôle principal dans "The Key", à l'affiche du Loew's à partir d'aujourd'hui

Deux nouveaux films anglais au Princess

"Aunt Sally", avec Cecily Courtneidge et "Turkey Time", avec Tom Walls.

Un autre programme britannique est à l'affiche du théâtre Princess, à partir d'aujourd'hui. La direction offre deux films anglais à grand succès: Cicely Courtneidge dans "Aunt Sally" et Tom Walls et Ralph Lynn dans "Turkey Time."

Dans "Aunt Sally", il s'agit d'une jeune fille, Sally Bird, qui aspire à devenir artiste de café de nuit, en dépit de tous les obstacles qu'elle rencontre. Mike Kelly, un impresario, qui, à sa première entrevue, fait mettre Sally à la porte, est poursuivi par des bandits américains qui enlèvent la jeune fille en otage et créent toute une série de complications propres à tenir l'auditoire en haleine dès le début à la fin. Comment Mike Kelly et Sally finissent par se trouver, à la fin, dans les bras l'un de l'autre, c'est ce qu'il faut voir.

"Turkey Time" nous fait retrouver les deux ineffables comédiens Tom Walls et Ralph Lynn dans de nouvelles situations plus compliquées et plus comiques que jamais, ce qui ne déplaît pas à ceux qui ont suivi ces deux artistes. Les autres acteurs de cette dernière œuvre comprennent Mary Brough et Robertson Hare, tandis que dans "Aunt Sally" nous revoyons avec plaisir: Sam Hardy, Billy Milton, Hartley Power, Phyllis Claire, Ben Weldon et d'autres.

COOL CAPITOL
A L'AFFICHE
MARION DAVIES
GARY COOPER
Operator 13
Avec EDNA BEST, COLIN CLIVE
Autre vue
UPPER WORLD
Avec WARREN WILLIAM, GINGER ROGERS, MARY ASTOR

BRITISH LAUGH
PRINCESS
COOLED BY WASHED AIR
SAMEDI
CICELY COURTNEIDGE
dans
"AUNT SALLY"
Gaieté, Burlesques, divertissement et musique
DE NOUVEAU ENSEMBLE
RALPH LYNN et TOM WALLS
dans
"Turkey Time"
25c 35c 50c 25c 35c 50c

Saint-Denis
LE PLUS LUXUEUX FOYER DU FILM FRANÇAIS À DES POPULAIRES
Son excellent R.C.A. Phonograph Acoustique parfait
Un programme de grand luxe
MADELINE RENAUD et JEAN GABIN
dans le TUNNEL
Un film gigantesque, formidable
EN PROGRAMME DOUBLE AVEC UNE PRÉMIÈRE
"IRIS PERDUE ET RETROUVÉE"
AVEC PIERRE BLANCHARD ET RAYMONDE ALLAIN
du roman de Pierre Frondaie
Admission: 20c et 25c, plus la taxe — Représentation de midi 30 à minuit

MAINTENANT
PALACE
BULLDOG DRUMMOND REVIT A NOUVEAU
Il sort de sa retraite pour jouer le rôle le plus émouvant de toute sa brillante carrière
Action! Sensations! Comédie!
"THE RETURN OF BULLDOG DRUMMOND"
Il exerce la profession du plus grand amoureux de l'univers... mais dans sa vie privée...
"THE GREAT FLIRTATION"
du roman de Pierre Frondaie
Avec Adolphe Menjou, Elissa Landi, David Manners
Venez Jouir d'une Fraîche Retraite.

MUSIQUE - THÉÂTRE - CINÉMA

Opinions . . . Critique . . . Commentaires

Alfred Bruneau

Par Léo-Pol Morin

(Collaboration particulière du Canada)

Alfred Bruneau vient de mourir à Paris à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Son nom, qui fit grand bruit aux environs de 1890, à l'apparition du "Rêve", était à peu près inconnu de la toute jeune génération. Il est vrai que les esprits d'aujourd'hui ne sont guère tournés vers le théâtre musical, genre dans quoi s'est confiné l'auteur du "Rêve".

Né à Paris en 1857, Alfred Bruneau fit ses études musicales au Conservatoire de Paris, où il remporta en 1876 un premier prix de violoncelle. Elève de Massenet pour la composition, il obtint ensuite le second Grand Prix de Rome avec sa cantate "Geneviève", œuvre qui par l'audace de son inspiration attirait tout de suite l'attention sur le jeune musicien. Dès lors, les œuvres vont se succéder régulièrement et affirmer une esthétique réaliste qui devait trouver plus de détracteurs que de défenseurs.

Entre temps, Bruneau fit la critique musicale au Gil Blas, au Figaro, où il succéda à Darcours en 1895, et puis au Matin, pendant près de vingt-cinq ans. "Ce petit vieillard à l'aspect bourru, les yeux clignotants derrière un binocle et le visage enfoncé dans une barbe courte et drue", a donc vu naître et disparaître diverses esthétiques depuis le temps où, de connivence avec Zola, il voulait faire de la musique un art réaliste.

Car c'est là, en effet, le rôle et l'action véritable d'Alfred Bruneau. Des mélodies comme ses "Lieds de France" et ses "Chansons à danser" sont justement célèbres, au même titre que ses poèmes symphoniques "Penthésilée" ou "La Belle au Bois Dormant", mais c'est surtout au théâtre qu'il a résolument défendu son esthétique.

L'art de Bruneau est tout le contraire de cet art sans forme, "enfin libéré des catégories de l'espace", dont parle Julien Benda dans "Belphégor". Pour le condamner, d'ailleurs, c'est un art direct, simple, pathétique, franc de pensée, et qui n'a rien voulu ignorer des exigences du théâtre. Il est théâtre avant tout.

Cet art a sacrifié à la vérité de l'action théâtrale les règles ordinaires de la symphonie. Il a voulu porter à la scène et les exprimer en musique les passions et même les préoccupations matérielles des hommes de son temps. "Le Rêve" (de Zola) fut sa première victoire, et c'est une date dans l'histoire de la musique française, en ce qu'on y trouve l'exposé d'une nouvelle doctrine. Les humbles, les pauvres, les petites gens y prennent tour-à-tour, les attitudes des rois en feblanterie ou personnages mythologiques qui, seuls, jusqu'alors, avaient droit d'exprimer en musique leurs sentiments. Après "Le Rêve", et toujours fidèle au réalisme de Zola, voici "L'attaque du Moulin", "L'Ouvragan", "Messidor", "La Fuite de l'Abbé Mouret", "L'Enfant-Roi", "Lazare", "Nais Micoulin", "Les Quatre journées", bref toute une cargaison d'œuvres dans quoi on retrouve le même pathétisme, la même audace, les mêmes cris, et une générosité sans pareille chez les musiciens français de ce temps.

Sa formule est combattue. Mais les attaques ne l'émouvent guère. Et si, après la guerre, il aborde des sujets nettement différents avec "Le Roi Candaule", le "Jardin de Paradis", "Angelo" ou "Virginie", ce n'est pas qu'il veuille renier son esthétique et sacrifier à la mode. Bruneau entend demeurer le musicien naturaliste, toujours rude et fort malgré l'amabilité de la "Belle au Bois dormant", et il entend démontrer avec une énergie bruyante, farouche et souvent inutile, que la vie moderne, dans ce qu'elle a de plus

prosaïque, a le droit de s'exprimer musicalement.

Ce réalisme est une soie de romantisme à rebours, de même que les préoccupations domestico-musicales de Richard Strauss sont, par exemple, un romantisme de cuisine bourgeoise.

Aux environs de 1890, on cherchait en France un antidote à Wagner. Ni Franck, ni Saint-Saëns n'avaient trouvé la formule et Debussy n'avait pas encore donné Pelléas. Mais de chercher cet antidote dans le réalisme montre à quel point on méconnaissait les vertus de la musique, qui est l'art anti-réaliste par excellence. Aucun art, d'ailleurs, n'est réaliste.

Léon Daudet, dans "Fantômes et Vivants", parle incidemment de Bruneau. Il raconte que "Zola venait de découvrir la musique dans la personne de son sosie Alfred Bruneau". "Désireux d'épater Whistler, poursuivait Daudet, il (Zola) commença d'exposer ses idées musicales et symphoniques, assez comparables aux pensées d'un emballeur. A l'entendre, Bruneau, saisissant la musique d'une main vigoureuse, allait l'arracher à la hideuse convention, au "ronron de Mozart et des autres", et faire d'elle la grande traductrice de la vie en général, de l'amour en particulier et de la haine fondus dans le tumulte universel". En vain Rodenbach, soutenu par Schwob et par moi, faisait-il observer au philosophe sommaire de Médan que la reproduction servile de la nature sonore serait quelque chose d'assez maussade et inférieur. Zola se fâchait. Nous autres, habitués fanatiques des concerts Lamoureux et wagnériens éperdus, pouffions de rire à l'idée que ce Bruneau famélique allait dégoter le "Crépuscule des Dieux" avec "L'Attaque du Moulin", et "Tristan et Yseult" avec "Le Rêve". Whistler criait de sa voix aigüe, en montrant Zola hérisse: "Oui, oui, quand il monte en chemin de fer, Zola veut que ce Bruneau décrive son bagage avec un violon".

Ce mot de Whistler, d'une très fine et très juste pénétration, est une critique parfaite de la musique réaliste. Il n'y faut rien ajouter.

Mais en même temps que Bruneau échouait à "dégoter" Wagner, Debussy dressait à côté de la "Tétralogie" une œuvre toute simple, palpitante de vie, d'émotion et de rêve, antipode absolu du naturalisme. "Pelléas" nous a définitivement éloignés des machinations pathétiques, logiques, ardentes et insouvenables du Zola et de la musique.

L'expérience de Bruneau était peut-être nécessaire à la musique française. Sa faillite empêchera désormais qu'on nous convie aux gestes limités d'une musique uniquement domestique. Le verisme italien, qui n'était qu'un bas romantisme sentimental de salle de garde, est déjà mort. Gustave Charpentier, descendant direct de Bruneau, et "Louise", fille du "Rêve", appartiennent aussi au passé. Car la preuve est faite qu'il ne peut pas y avoir de musique réaliste.

Léo-Pol MORIN.

"Les Campanules"
Saint-Gervais-les-Bains.

Erreur de nom

Dans ce salon, à l'heure du thé, on parlait encore de l'affaire Stavisky. Mais un amateur de musique détourna la conversation pour s'étonner de la déclaration d'Igor Stawinsky sur la critique.

Il est allé un peu loin, dit quelqu'un. Mais il ne faut pas oublier qu'il est l'auteur du Sacre du Printemps.

Une jeune femme qui écoutait mal, absorbée qu'elle était dans une conversation particulière, voulut faire sa rentrée:

— Comment! s'écria-t-elle, malgré toutes les affaires: les bons hongrois, les bons de Bayonne, il trouvait encore moyen de faire de la musique!

Droque étrange dans un film d'aventures

"The return of Bulldog Drummond" promet des émotions neuves aux amateurs de cinéma.

Une drogue aux propriétés étranges et étonnantes dont se sert Carl Petersen, le prince des malfaiteurs, dans le fameux roman de Sapper pour mettre à mal le héros, constitue l'une des nouvelles sensations du cinéma, dans le film: "The Return of Bulldog Drummond", que le Palace offre cette semaine.

Ni l'inoculation, ni l'inhalation ne sont nécessaires à cette nouvelle drogue pour produire ses effets, un seul point de l'épiderme non protégée venant en contact, si léger fût-il avec cette substance suffit pour produire sur la victime un lamentable état de langueur impuissante qui ne l'empêche, cependant, pas de jouir de ses autres facultés.

La méthode employée par Petersen dans ce film, pour atteindre son rival consiste à humecter de ce narcotique le dossier d'un fauteuil, qu'il prend soin de laisser innocu. Lorsque Drummond arrive, il lui offre ce fauteuil, escomptant que celui-ci appuiera son cou sur ce dossier, venant ainsi en contact avec le poison.

La machination réussit et Drummond tombe au pouvoir du bandit, qui le place dans une automobile, avec l'intention de le tuer, en dirigeant l'auto en bas d'un pont.

Si Petersen réussit son plan et noie Drummond ou si celui-ci s'en tire à temps voilà ce qui forme l'une des surprises de ce film à sensation.

Les adieux de Me Oscar Morin

Le sous-ministre des affaires municipales occupait ce poste depuis 1918

Dans le dernier numéro du "Bulletin Municipal", M. Oscar Morin écrit ce qui suit à propos de sa démission comme sous-ministre des affaires municipales:

"C'est avec émotion que j'écris cette lettre qui sera la dernière que j'aurai l'honneur d'adresser, par l'entremise du Bulletin municipal, aux maires, aux échevins et conseillers et aux officiers des municipalités de la province.

"En effet, lorsque ce numéro du Bulletin municipal sera distribué, j'aurai cessé d'occuper les charges de sous-ministre des affaires municipales, de président de la Commission municipale de Québec et de directeur du logement et une autre personne aura été nommée à ces positions.

"J'occupe la position de sous-ministre depuis la création du département, en avril 1918. Toujours, mes relations officielles avec les dirigeants de nos municipalités, ont été marquées au coin de la plus grande cordialité.

"En collaboration avec le ministre, j'ai donné le meilleur de moi-même à la besogne très onéreuse de ce département à tel point que ma santé en a été affectée. Depuis longtemps, mon médecin me conseillait de déposer le fardeau; mais nous traversons de mauvais jours. Je ne voulais pas céder ma place, tant que mes chères municipalités étaient menacées d'un naufrage. J'ai voulu rester au poste pour travailler de toutes mes forces à prévenir, pour elles, tout malheur possible.

"Aujourd'hui, il y a amélioration sensible dans le domaine financier et municipal. Nous apercevons un rayon de soleil dans le firmament qui, hier encore était si menaçant. Je puis, enfin, sans forfaire à mon devoir me rendre aux injonctions de mon médecin, et confier à un plus jeune, l'honneur de seconder l'honorable ministre des affaires municipales dans l'administration de ce département important.

"Je suis heureux de rendre un hommage d'admiration et de reconnaissance à l'honorable M. L.-A. Taschereau, ministre des affaires municipales. Je l'ai vu à l'œuvre; j'ai été témoin de tout ce qu'il a fait pour nos municipalités depuis que celles-ci ont été aux prises avec des difficultés financières qui paraissent insurmontables. Le ministre, avec son jugement si sûr et sa vision si lucide, a su trouver pour les problèmes que rencontraient les municipalités, des solutions pratiques et admirables. J'étais heureux de collaborer avec un chef si distingué et je tiens à lui exprimer tous mes regrets d'avoir à mettre fin à nos relations officielles.

"Toutefois, j'ai confiance qu'en renvoyant à la responsabilité qui m'incombait, ma santé sera améliorée et qu'il me sera donné, encore durant quelques années, de faire profiter ma province et mes chères municipalités de l'expérience que j'ai acquise sous l'habile direction des trois hommes distingués qui se sont succédé comme ministres des affaires municipales depuis la création du département, à savoir: l'honorable M. Walter Mitchell, l'honorable M. Jacob Nicol et le titulaire actuel, l'honorable M. L.-A. Taschereau.

"A mon successeur que je ne connais pas au moment où j'écris ces lignes, j'offre mes meilleurs vœux de succès dans les fonctions importantes, mais onéreuses, qu'il assume.

"Je ne puis terminer sans adresser quelques mots de reconnaissance à mon collègue, monsieur L.-E. Potvin et au personnel du département ainsi qu'à celui de la Commission municipale, qui m'ont toujours été si dévoués. Tous ces officiers ont été pour moi des collaborateurs fidèles et zélés, et c'est grâce à leur concours intelligent si nous avons pu faire quelque chose pour nos municipalités.

Oscar MORIN.

D'après les recherches qui ont été faites en Angleterre, la maladie qui cause les "raies" ou "marbrures" sur les tomates peut être due à une bactérie; à un simple virus ou à un virus mélangé.

"Iris perdue et retrouvée": primeur

Le théâtre Saint-Denis offre une primeur au public cette semaine.

Le nouveau programme du Saint-Denis commençant aujourd'hui comporte un film à grande mise en scène "Le tunnel" avec un couple fameux soit Madeleine Renaud et Jean Gabin et l'adaptation à l'écran d'un roman célèbre de Pierre Frondais, "Iris Perdue et Retrouvée". Ce dernier film est une primeur. Il a pour vedettes Pierre Blanchard, l'homme au regard inoubliable et Raymonde Allain reconnue comme la plus belle femme de France. L'œuvre dramatique au possible, raconte un drame tout intime d'amour entre deux jeunes gens toujours en butte à des parents qui ne veulent pas de mésalliance et qui forcément combattent

un amour dont ils ignorent la puissance. Un dénouement adroit rend à l'Amour tous ses droits. "Le Tunnel" est un film gigantesque, puissant et d'une formule tout à fait nouvelle. On y raconte les débordements d'un jeune ingénieur qui réalise son rêve chimérique: celui de réunir l'Europe à l'Amérique par un tunnel sous l'Océan. Ce projet colossal est accompli mais au prix de nombreux sacrifices humains. Un film qui vaut le déplacement à lui seul.

Il contient des scènes d'une puissance rare. L'infiltration de l'eau dans le tunnel à demi-achevé, la révolte des ouvriers, l'explosion d'une mine, la mort des ouvriers, le courage de la femme de l'ingénieur et enfin la réalisation du projet constituant des tableaux d'une réelle grandeur et aussi d'une belle inspiration. Certains groupes en action sous le tunnel font penser à des tableaux de grands peintres tellement le jeu de la lumière a été artistiquement utilisé. Madeleine Renaud est à la hauteur de son talent et Jean Gabin se révèle un artiste plein de ressources variées.

William Powell étudia le droit

La vedette de "The Key", qui est au programme du théâtre Loews.

William Powell, l'étoile de "The Key", naquit à Pittsburgh mais s'en alla bientôt vivre à Kansas City, où il fit ses études, ayant en vue de devenir avocat. Un succès inattendu qu'il remporta lors d'une représentation scolaire le fit changer d'idée. Il acquit une précieuse expérience dans diverses tournées et finit par obtenir son premier rôle au cinéma dans "Sherlock Holmes". Le succès ne se fit pas attendre longtemps et il était bientôt promu au rang d'étoile. Ses plus récentes apparitions furent dans "Manhattan Melodrama" et "The Thin Man".

Edna Best, sa partenaire, vit le jour à Hove, en Angleterre et fit ses débuts à la scène dans "Charley's Aunt" et différentes autres pièces à succès. Elle entra au cinéma en Angleterre mais fut bientôt invitée à venir faire un film à Hollywood en 1931. Elle retourna cependant avant la conclusion de son engagement, prétextant qu'elle s'ennuyait de son mari, Herbert Marshall.

Colin Clive, bien que descendant d'une longue lignée de gentilhommes anglais, vint au monde à Saint-Malo, en France. Comme la plupart de ses ascendants furent des militaires, il suivit les cours du collège militaire de Sandhurst d'Angleterre. Une blessure au genou l'empêcha de terminer ses études. Ayant toujours été intéressé par l'art dramatique, il se tourna vers le théâtre, où il connut le succès à Londres. Sa dernière production fut comme partenaire de Katherine Hepburn, dans la pièce "The Lake", sur le Broadway.

Il ne reste plus aux producteurs du sud-ouest de l'Ontario qu'une petite partie de la récolte de trèfle et de sarrasin. Dans les districts de Rainy River et de Kenora, dans le nord-ouest de l'Ontario, la plus grande par-

CINEMA de PARIS

tient sa promesse et la série des grands succès se continue avec

CHARLES BOYER

La nouvelle idole de l'écran français.

L'EPERVIER

Une œuvre dramatique d'une puissance exceptionnelle!!

Production Imperial-Film

AVEC

NATALIE PALEY
GEORGES GROSSMITH
MARGUERITE TEMPLEY
PIERRE RICHARD-WILLM

Un homme est capable des pires actions pour satisfaire les caprices d'une femme...

La Vie... Ses êtres passionnés... désespérés

ADMISSION

Semaine	1 à 6	7 à 12
Dimanche	1 à 6	7 à 12

d'après la célèbre pièce de FRANCIS DE CROISSET

Le Cinéma de Paris présentera bientôt

FERNAND GRAVEY et CHARPIN

dans

LA GUERRE DES VALSES

UN VERITABLE ENCHANTEMENT MUSICAL INSPIRE DE LA LANGUEURUSE EPOQUE DE 1840 AVEC SON ATMOSPHERE. SES COSTUMES, SA GRACIEUSE ET VOLUPTUEUSE FRAGILITE

avec

Jeanine CRISPIN et Madeleine OZERAY

Un film U.F.A.

EN PRIMEUR AU SAINT-DENIS



Une scène du film "Iris Perdue et Retrouvée" avec Raymonde Allain en primeur au Saint-Denis

LA NAVIGATION

Le "Nascopie" part pour sa grande croisière arctique

Le navire, chargé à pleins bords, quitte notre port à 10 h. ce matin — L'extrême nord — Le gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson s'embarque avec plusieurs touristes

Les niveaux baissent encore

L'un des départs les plus significatifs de la saison maritime, sera effectuée ce matin, à 10 h., à l'annexe du hangar 6 situé à l'extrémité de la jetée Alexandra.

Le brise-glace "Nascopie", de la Compagnie de la Baie d'Hudson, ayant à son bord le gouverneur de cette compagnie, M. F. Ashley-Cooper, de Londres, ainsi que quelques touristes, partira pour sa croisière annuelle dans la baie d'Hudson, la baie de Ruffin et les régions les plus nordiques de l'Empire britannique, les îles Ellesmere et North-Devon, à 500 milles au delà du cercle polaire arctique et à 800 milles du pôle (780 de latitude).

Le navire est chargé à pleins bords des ravitaillements de toutes espèces qu'il sèmera au cours de ses escales dans le grand nord canadien où sont situés les postes de la Gendarmerie canadienne à cheval et ceux des autres trafiquants. On remarque surtout, dans la cargaison hétéroclite mise à bord depuis une semaine et demie, un grand nombre de produits alimentaires avec lesquels les petites colonies isolées sur la toundra subsistent jusqu'à l'année prochaine.

Le "Nascopie" est commandé par le capitaine T. F. Smellie, de Winnipeg. C'est un marin qui s'est familiarisé avec les traces, faites dans le nord de notre domination, par le capitaine Bernier, grand explorateur canadien. Le capitaine Bernier fut le premier à sillonner ces eaux couvertes d'icebergs, de banquises, de rayons, d'ours blancs, de phoques et de milliers d'oiseaux migrateurs que va bientôt naviguer le "Nascopie".

Après quelques escales au Labrador, le "Nascopie" entrera dans le détroit et dans la baie d'Hudson, puis dans la baie James, s'arrêtant à divers points, entre autres, Munsee, Churchill, Chesterfield-Inlet. C'est à Chesterfield-Inlet que le navire déchargera un appareil de radium-thérapie commandé par Monseigneur Arsène Turquetil, vicaire apostolique du Keewatin, pour son hôpital catholique aménagé là-bas parmi les Esquimaux convertis.

Cinq bateaux Cunard dans le port

C'est la première fois depuis de nombreuses années qu'en une seule semaine, le port de Montréal ait reçu cinq navires de la compagnie Cunard. Ce fait s'est réalisé pleinement cette semaine, à l'arrivée simultanée des paquebots "Ausonia", "Antonia", puis des cargos "Sulairia", "Kastalia" et "Nortonian".

Avis aux navigateurs

La drague No 12 a été placée dans le chenal de Grondines, du côté nord, en bas de la bouée 72 pour travailler en montant le jour seulement.

Les icebergs s'échouent

D'après le dernier rapport du service des signaux, les nombreux icebergs qui dérivent encore par le détroit de Belle-Isle, sans grand danger pour la navigation, cependant, ont tendance à aller s'échouer sur les côtes. Heureusement, dans ce secteur, on en a relevé un, hier, à 12 milles au nord-ouest du cap Norman; deux autres sur la côte nord du détroit; un quatrième sur la côte sud, 23 milles à l'est du cap Norman; enfin un dernier sur la côte nord à 11 milles à l'ouest de l'île Greenly.

Tous les navires qui vont du St-Laurent en Europe par l'Atlantique nord, fréquentent maintenant cette route de Belle-Isle, assésamment, la route du cap Race n'étant plus utilisée que par les cargos et paquebots remontant du sud vers le golfe.

Aucun arrivage transatlantique

Pour la première fois depuis le commencement de la saison, le port de Montréal a passé 24 heures de tranquillité relative au cours desquelles aucun arrivage transatlantique n'a été effectué.

Pendant la même période de temps, cependant, plusieurs départ eurent lieu, entre autres ceux de tous les paquebots transatlantiques qui sont arrivés au commencement de cette semaine.

Le premier arrivage qui a rompu le charme hier, fut celui du navire-restaurant "Talarite" de l'Imperial Oil, chargé de pétrole pour les raffineries de Montréal-Est.

"Aurania"

Le paquebot "Aurania", de la ligne Cunard-White Star, qui était attendu dans notre port en fin de semaine, d'après les horaires transatlantiques, cette fois-ci, et par conséquent, son départ de Montréal fixe au 13 juillet, ne pourra avoir lieu. C'est le deuxième départ de "l'Aurania" que la compagnie annule. En descendant le fleuve Saint-Laurent, de Montréal à Québec, en mai dernier, "l'Aurania" toucha un obstacle submergé qui l'endommagea passablement. A la suite de cet accident, le navire est entré en cale-sèche, en Angleterre, et dut y rester trop longtemps pour reprendre son service régulier de Southampton, Havre à Montréal. Ce paquebot, sister-ship des navires de la Cunard-White Star qui fréquentent Montréal, ne viendra ici qu'en août, son prochain départ de Southampton n'ayant lieu que le 28 juillet.

Equipage transféré

On nous informe de bonnes sources que l'équipage réquisitionné pour le paquebot "Prince-Henry", du Canada-National, lequel devait entreprendre, de Montréal à Boston, une série de croisières qui furent annulées plus tard, a été transféré récemment sur un cargo en partance pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Quant au "Prince-Henry", nous avons déjà annoncé qu'il ne bougerait pas du mouillage où il se trouve à Hallifax depuis 1932, à cause de la crise Le départ de la première croisière de "Prince-Henry" devait être effectué ce matin même de notre port si les choses avaient bien marché.

Cargo "Sandland"

Le capitaine Angus Mackay, bien connu dans les milieux maritimes de la métropole, prendra le commandement du cargo "Sandland" dont le Canada d'hier annonçait la remise en service.

L'expédition Mackay s'entourera d'une vingtaine d'hommes d'équipage, déjà tous choisis. Son bateau, qui a été sorti d'un lit de rouille dans le bassin Mackay, hier, est maintenant à l'extrémité du quai Jacques-Cartier, dans le port de Montréal. Il a fallu son plein de charbon et sera bientôt sous vapeur après 4 ans d'oisiveté.

Le "Sandland" partira jeudi pour une destination encore inconnue. Comme c'est un navire muni d'appareils pour extraire le sable du lit du fleuve, il reprendra le service pour lequel il a été construit et aménagé.

Les niveaux baissent encore

Ottawa, 6 (P.C.) — A l'exception du lac Supérieur, tous les Grands Lacs ont considérablement baissé de niveau en juin, d'après un rapport du service hydrographique du ministère de la Marine, publié aujourd'hui.

Les différents niveaux des lacs Huron, Michigan, Erie et Ontario sont beaucoup plus bas qu'ils ne l'étaient en juin 1933.

Le lac Supérieur, à l'échelle d'étiage de Port-Arthur était en juin d'un niveau de 3 pouces plus élevé qu'en mai 1933 et 4 pouces et trois quarts de plus que la normale des niveaux relevés dans ce lac depuis 74 ans.

Le lac Huron, à Goderich, était en juin d'un niveau élevé d'un pouce de plus qu'en mai 1933.

Le lac Erie, à Port-Colborne, était en juin d'un niveau élevé d'un quart de pouce de plus qu'en mai mais de 20 pouces et trois quarts de moins qu'en juin 1933.

On a aussi relevé que le lac Ontario, à Kingston, était niveau moindre par deux pouces et demi que celui de mai et 13 pouces et demi moindre que celui de juin 1933.

Cette baisse des niveaux sur les Grands Lacs a eu comme conséquence immédiate de réduire le volume de l'eau du Saint-Laurent ou en releva en mai un niveau moins élevé de 37 pouces et quart que celui de mai 1933 et en juin, moindre par 6 pouces et trois quarts sur celui de juin 1933.

Excursions sur le fleuve

Le paquebot "Tadoussac", de la Canada Steamship Lines, partira demain matin du quai Victoria pour un bref voyage sur le fleuve, jusqu'à la hauteur de Sorel. On s'attend à ce que des centaines d'excursionnistes profiteront de ce voyage pour se rafraîchir un peu.

2:30 p.m. Swiftwater; 2:40 p.m. Su-lairia.

Sorel, 29 — Nuageux, léger nord-est. Parti, montant 2:54 p.m. Beaconport. Descent, 11:10 a.m. Donnacona No 2; 1:40 p.m. Duchess of Atholl; 1:55 p.m. Antonia; 2:15 p.m. Ascania. Parti, 2:55 p.m. Lockwell.

Trois-Rivières, 24 — Nuageux, léger sud-ouest. Montant 10:15 a.m. Sackville; 12:10 p.m. Sackville et barge; 12:40 p.m. Sackville; 2:15 p.m. Sackville. Descent, 12:30 p.m. Badjistan.

Pointe d'Orléans, 24 — Plus, léger nord-est. Montant 10:05 a.m. Ste-Thérèse.

Grondines, 24 — Nuageux, léger ouest. Montant, parti 11:10 a.m. S.G.C. Bellechasse. Descent, 12:30 p.m. Cathcart; 12:40 p.m. Zenon C; 12:45 p.m. Amal.

St-Nicolas, 127 — Nuageux, sud-ouest. Montant 10:25 p.m. Gwentgate; 12:30 p.m. Charlemagne et barge; 2:20 p.m. Selkirk. Descent, 1:50 p.m. Ulva.

Québec, 139 — Nuageux, sud-ouest. Arrivé, montant 1:10 p.m. Elfrida. Parti, 1:15 p.m. Chicoutimi. Parti, 1:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 5:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 6:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 7:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 8:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 9:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 10:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 11:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 12:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 1:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 2:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:40 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:45 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:50 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 3:55 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:00 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:05 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:10 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:15 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:20 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:25 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:30 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:35 p.m. L'Île aux Vaches. Parti, 4:4

Wall Street continue de s'affermir modérément - Faible répercussion à Montréal

Potins et commentaires

Le mouvement ascendant manifesté à Wall Street sur le milieu de la semaine paraissait vouloir s'accentuer en fin de semaine si l'on en juge par les gains de 1 à 3 points enregistrés hier. Plusieurs stocks clôturent même à de nouveaux sommets pour l'année. La Bourse locale n'accusait au contraire que des changements de peu d'importance et les transactions continuèrent d'être peu élevées sur ce marché.

La Bourse de Londres clôturait plutôt irrégulière hier. Les valeurs allemandes étaient faibles tandis que la Bourse de Paris clôturait de son côté légèrement plus ferme et les actions de Royal Dutch grimpaient même de 10 pts malgré les rumeurs de troubles à Amsterdam.

Les opinions à l'effet que le 4 juillet marque le point de départ d'une meilleure tendance à la Bourse paraissent avoir du bon jusqu'à si l'on en juge par la meilleure tenue des valeurs boursières à Wall Street depuis le congé de l'Indépendance.

Maints spéculateurs paraissent toutefois encore sceptiques et aiment mieux se tenir sur la clôture comme l'indique la faible volume de transactions actuellement.

Bien qu'il faille se garder d'un trop grand optimisme actuellement, il faut avoir confiance dans l'avenir et c'est pourquoi ceux qui suivent les conseils actuels des courtiers à l'effet d'accumuler les leaders ne devraient pas le regretter.

S'il faut en croire la revue commerciale Dun & Bradstreet, la température chaude actuelle et le fait qu'un grand nombre de gens ont commencé à prendre leurs vacances sont les causes du volume le plus élevé encore vu dans les ventes au détail cette semaine depuis plus d'un mois.

Comme les stocks sont ordinairement plus fermes durant la dernière partie du mois de juillet que durant la première, il serait bon d'agir en conséquence.

Il ne faut pas s'empêcher toutefois et constater comment les stocks résisteront à la période d'épreuves que le marché subira nécessairement avant de s'élever beaucoup plus haut.

Toute augmentation dans le volume des ventes et toute absorption rapide des réalisations seraient d'excellents indices. C'est pourquoi l'accumulation modérée ne semblerait pas une mauvaise affaire, pourvu qu'elle soit judicieuse, c-à-d qu'elle n'embrasse que les stocks susceptibles de profiter de la reprise saisonnière automnale et dont la valeur intrinsèque justifie une appréciation.

Il n'y aurait pas de raison d'après Financial Service que Can. Ind. Alcohol B cote un point plus bas que les stocks de la classe A.

Il y eut 6 faillites durant le cours de cette semaine dans le district local et le total des passifs a atteint \$33,606 comparativement à 3 faillites représentant un passif global de \$40,000 durant la même semaine l'an dernier et à 18 faillites représentant un passif total de \$325,000 durant la semaine correspondante en 1932. Ceux qui prétendent que les affaires ne sont pas meilleures qu'au pire de la crise admettront-ils le démenti de faits ?

D'après une information du gérant général de Hinde & Dauch Paper Co. les affaires de cette compagnie durant les premiers 6 mois de 1934 au raient été beaucoup meilleures que celles de la même période en 1933.

La nouvelle voulant que la production de General Motors, Chrysler et Ford au cours de juillet dépasserait les estimés doit être considérée comme un facteur encourageant.

La température continue d'être le facteur principal influant sur le cours du blé comme ce fut le cas hier à Liverpool. Il va sans dire qu'en face d'un facteur aussi incertain, il est difficile de pronostiquer sur la tendance future des prix du froment.

Bourse de MONTREAL

Changements plutôt insignifiants en fin de semaine sur le marché local — Les leaders sont quasi-stationnaires — La Banque de Commerce et Smelters se hissent toutefois de plus d'un point chacun — City Gas glisse de 2 pts à 4 — Shawinigan vigoureux.

La Bourse locale était légèrement hésitante au début de la dernière séance complète de la semaine, si l'on en juge par l'avisement général des leaders hier matin. L'affermissement de la liste à Wall Street ne tarda pas toutefois à influencer sur la tendance du marché local et durant le cours de l'après-midi, les stocks locaux étaient plus fermes. En fin de séance, le ton était décidément meilleur, mais les changements enregistrés étaient véritablement minimes. 13 titres clôturent à la hausse, mais 8 accusaient des pertes et 9 demeuraient stationnaires.

Le volume des transactions était de nouveau peu élevé, en effet, il y eut 4,600 actions échangées sur ce marché durant tout le cours de la séance d'hier, comparativement à 5,827 seulement la veille.

Le C.P.R. demeurait stationnaire à 14 et il en était de même de Nickel à 25 3/4. Dom. Steel and Coal B était vedette dans le groupe des titres de l'acier en gagnant 1-2 pt à 4-1/2. Dom. Bridge par contre n'accusait pas de changement à 32, mais Can. Car. priv. se hissait de 1-4 pt à 14 3/4. Le commun clôturait à 7-1/8. Smelters à 151 gagnait 1 point sur les métaux et Can. Bronze se hissait de 1-2 pt à 22 1/2.

Montreal Power était de nouveau plutôt enclin à faiblir dans le groupe des services publics et ce stock accusait une perte nette de 1-2 pt à 34 1/2, puis se fixait à 34 3/4. Les détentures se fixaient à 46 1-8. Bell Telephone à 118 était sans changement de même que B. C. Power à 26 1/2. Shawinigan se distinguait dans ce groupe en se hissant de 1-2 pt à 21. Brazilian par contre perdait 3-8 pt à 8 3/4.

Can. Ind. Alcohol A baissait de 1-8 pt à 8-5/8 et le stock B se fixait à 7-5/8. Cement priv. à 41 accusait une hausse de 1-4.

Le volume des transactions était aussi peu élevé sur notre marché du Curb, en effet, il y eut 66,562 actions échangées sur ce marché durant tout le cours de la séance d'hier, comparativement à 56,438 la veille.

City Gas and Electric baissait de 2 pts à 4.

Melchers était plus ferme dans le groupe des titres de distilleries et accusait une avance de 1-2 pt à 12 1/2. Walker perdait 1-4 pt à 35, et Seagram baissait de 1-8 pt à 15.

Noranda était stationnaire parmi les titres miniers à 44 et Sincere à 230 n'accusait pas de changement de son côté. Il en était de même pour Duparquet à 12 3/4.

Les pétroles n'étaient guère plus actifs et Imp. Oil perdait 1-8 pt à 14 7/8 et Int. Petroleum à 27 3/8 n'accusait pas de changement.

Brewing Corp. se distinguait parmi les brasseries en se hissant de 1-4 pt à 8 3/4.

La Banque de Commerce gagnait 1-4 à 180.

Les titres de la Bourse de New-York étaient plus actifs et le Curb de New-York était plus ferme.

Les titres de la Bourse de New-York étaient plus actifs et le Curb de New-York était plus ferme.

Les titres de la Bourse de New-York étaient plus actifs et le Curb de New-York était plus ferme.

Les titres de la Bourse de New-York étaient plus actifs et le Curb de New-York était plus ferme.

Les titres de la Bourse de New-York étaient plus actifs et le Curb de New-York était plus ferme.

Les titres de la Bourse de New-York étaient plus actifs et le Curb de New-York était plus ferme.

Les titres de la Bourse de New-York étaient plus actifs et le Curb de New-York était plus ferme.

Les titres de la Bourse de New-York étaient plus actifs et le Curb de New-York était plus ferme.

Les titres de la Bourse de New-York étaient plus actifs et le Curb de New-York était plus ferme.

Les titres de la Bourse de New-York étaient plus actifs et le Curb de New-York était plus ferme.

Melchers exportera du whisky aux E.-U.

D'APRÈS UN CONTRAT CONCLU AVEC C. R. FELDMAN & CO INC. DE NEW-YORK

De source certaine nous apprenons que Melchers Distilleries, Limited, qui expédie prochainement son whisky "type américain" aux Etats-Unis d'après les termes d'un engagement conclu récemment entre la compagnie et C. R. Feldman & Co. Inc. de New-York. Les acheteurs ont exploité avec succès les débouchés des stocks de Melchers et la compagnie canadienne prépare actuellement ses envois de whisky.

D'après les termes du contrat entre Melchers et la compagnie américaine cette dernière a accepté une quantité fixe pour le 1er septembre et un autre envoi le ou avant le 1er novembre. Le prix que Melchers obtiendra sera élevé et un dépôt substantiel a été donné à la compagnie canadienne comme garantie de l'exécution du contrat.

La possibilité de la reprise du paiement de dividende sur le stock "A" n'a pas encore été discutée et un tel développement dépendra de la quantité de whisky, type américain qui sera expédiée d'après les termes du contrat.

Le commerce des liqueurs aux Etats-Unis a été plus ou moins bouleversé dans les derniers mois par les nouveaux règlements concernant les étiquettes, les bouteilles, les caisses, etc. L'espoir que le président Roosevelt réduira les droits à 25 sur les importations est un important facteur dans cette situation.

La livre sterling continue de faiblir

SUR LE MARCHE DES CHANGES ETRES ETRANGERS DE NEW-YORK

N.-Y., 7. — La livre sterling débute un demi-cent plus basse à \$5.04 comparativement à \$5.05 à la clôture de la veille et elle était en fermes de \$5.04 3/8, soit une perte de 5-8 ct.

Le dollar canadien conservait sa prime à 15 et il clôturait à 1.01. Le franc français avançait de .004 de cent à 6.59 cents et il clôturait au même point.

Paris, 7. — Le dollar américain s'éleva à 15.175 francs après avoir débuté à 15.155 francs (6.598 cents). Il avait clôturé la veille à 15.16 francs (6.596 cents au franc).

Londres, 7. — Le dollar américain maintenait plus ferme hier et clôturait à \$5.04 3/8, soit un gain de 7-8 ct. de cent. Il avait débuté à \$5.04 7-8.

MARCHE DES CHANGES

Cours fournis par le Bureau de la Banque Canadienne Nationale Service des relations étrangères Montréal

Cours des changes entre Banques Câble Monnaie New-York Montréal

1/2, 4/8, 1/4, 1/2, 3/4, 1, 1 1/4, 1 1/2, 1 3/4, 2, 2 1/4, 2 1/2, 2 3/4, 3, 3 1/4, 3 1/2, 3 3/4, 4, 4 1/4, 4 1/2, 4 3/4, 5, 5 1/4, 5 1/2, 5 3/4, 6, 6 1/4, 6 1/2, 6 3/4, 7, 7 1/4, 7 1/2, 7 3/4, 8, 8 1/4, 8 1/2, 8 3/4, 9, 9 1/4, 9 1/2, 9 3/4, 10, 10 1/4, 10 1/2, 10 3/4, 11, 11 1/4, 11 1/2, 11 3/4, 12, 12 1/4, 12 1/2, 12 3/4, 13, 13 1/4, 13 1/2, 13 3/4, 14, 14 1/4, 14 1/2, 14 3/4, 15, 15 1/4, 15 1/2, 15 3/4, 16, 16 1/4, 16 1/2, 16 3/4, 17, 17 1/4, 17 1/2, 17 3/4, 18, 18 1/4, 18 1/2, 18 3/4, 19, 19 1/4, 19 1/2, 19 3/4, 20, 20 1/4, 20 1/2, 20 3/4, 21, 21 1/4, 21 1/2, 21 3/4, 22, 22 1/4, 22 1/2, 22 3/4, 23, 23 1/4, 23 1/2, 23 3/4, 24, 24 1/4, 24 1/2, 24 3/4, 25, 25 1/4, 25 1/2, 25 3/4, 26, 26 1/4, 26 1/2, 26 3/4, 27, 27 1/4, 27 1/2, 27 3/4, 28, 28 1/4, 28 1/2, 28 3/4, 29, 29 1/4, 29 1/2, 29 3/4, 30, 30 1/4, 30 1/2, 30 3/4, 31, 31 1/4, 31 1/2, 31 3/4, 32, 32 1/4, 32 1/2, 32 3/4, 33, 33 1/4, 33 1/2, 33 3/4, 34, 34 1/4, 34 1/2, 34 3/4, 35, 35 1/4, 35 1/2, 35 3/4, 36, 36 1/4, 36 1/2, 36 3/4, 37, 37 1/4, 37 1/2, 37 3/4, 38, 38 1/4, 38 1/2, 38 3/4, 39, 39 1/4, 39 1/2, 39 3/4, 40, 40 1/4, 40 1/2, 40 3/4, 41, 41 1/4, 41 1/2, 41 3/4, 42, 42 1/4, 42 1/2, 42 3/4, 43, 43 1/4, 43 1/2, 43 3/4, 44, 44 1/4, 44 1/2, 44 3/4, 45, 45 1/4, 45 1/2, 45 3/4, 46, 46 1/4, 46 1/2, 46 3/4, 47, 47 1/4, 47 1/2, 47 3/4, 48, 48 1/4, 48 1/2, 48 3/4, 49, 49 1/4, 49 1/2, 49 3/4, 50, 50 1/4, 50 1/2, 50 3/4, 51, 51 1/4, 51 1/2, 51 3/4, 52, 52 1/4, 52 1/2, 52 3/4, 53, 53 1/4, 53 1/2, 53 3/4, 54, 54 1/4, 54 1/2, 54 3/4, 55, 55 1/4, 55 1/2, 55 3/4, 56, 56 1/4, 56 1/2, 56 3/4, 57, 57 1/4, 57 1/2, 57 3/4, 58, 58 1/4, 58 1/2, 58 3/4, 59, 59 1/4, 59 1/2, 59 3/4, 60, 60 1/4, 60 1/2, 60 3/4, 61, 61 1/4, 61 1/2, 61 3/4, 62, 62 1/4, 62 1/2, 62 3/4, 63, 63 1/4, 63 1/2, 63 3/4, 64, 64 1/4, 64 1/2, 64 3/4, 65, 65 1/4, 65 1/2, 65 3/4, 66, 66 1/4, 66 1/2, 66 3/4, 67, 67 1/4, 67 1/2, 67 3/4, 68, 68 1/4, 68 1/2, 68 3/4, 69, 69 1/4, 69 1/2, 69 3/4, 70, 70 1/4, 70 1/2, 70 3/4, 71, 71 1/4, 71 1/2, 71 3/4, 72, 72 1/4, 72 1/2, 72 3/4, 73, 73 1/4, 73 1/2, 73 3/4, 74, 74 1/4, 74 1/2, 74 3/4, 75, 75 1/4, 75 1/2, 75 3/4, 76, 76 1/4, 76 1/2, 76 3/4, 77, 77 1/4, 77 1/2, 77 3/4, 78, 78 1/4, 78 1/2, 78 3/4, 79, 79 1/4, 79 1/2, 79 3/4, 80, 80 1/4, 80 1/2, 80 3/4, 81, 81 1/4, 81 1/2, 81 3/4, 82, 82 1/4, 82 1/2, 82 3/4, 83, 83 1/4, 83 1/2, 83 3/4, 84, 84 1/4, 84 1/2, 84 3/4, 85, 85 1/4, 85 1/2, 85 3/4, 86, 86 1/4, 86 1/2, 86 3/4, 87, 87 1/4, 87 1/2, 87 3/4, 88, 88 1/4, 88 1/2, 88 3/4, 89, 89 1/4, 89 1/2, 89 3/4, 90, 90 1/4, 90 1/2, 90 3/4, 91, 91 1/4, 91 1/2, 91 3/4, 92, 92 1/4, 92 1/2, 92 3/4, 93, 93 1/4, 93 1/2, 93 3/4, 94, 94 1/4, 94 1/2, 94 3/4, 95, 95 1/4, 95 1/2, 95 3/4, 96, 96 1/4, 96 1/2, 96 3/4, 97, 97 1/4, 97 1/2, 97 3/4, 98, 98 1/4, 98 1/2, 98 3/4, 99, 99 1/4, 99 1/2, 99 3/4, 100, 100 1/4, 100 1/2, 100 3/4, 101, 101 1/4, 101 1/2, 101 3/4, 102, 102 1/4, 102 1/2, 102 3/4, 103, 103 1/4, 103 1/2, 103 3/4, 104, 104 1/4, 104 1/2, 104 3/4, 105, 105 1/4, 105 1/2, 105 3/4, 106, 106 1/4, 106 1/2, 106 3/4, 107, 107 1/4, 107 1/2, 107 3/4, 108, 108 1/4, 108 1/2, 108 3/4, 109, 109 1/4, 109 1/2, 109 3/4, 110, 110 1/4, 110 1/2, 110 3/4, 111, 111 1/4, 111 1/2, 111 3/4, 112, 112 1/4, 112 1/2, 112 3/4, 113, 113 1/4, 113 1/2, 113 3/4, 114, 114 1/4, 114 1/2, 114 3/4, 115, 115 1/4, 115 1/2, 115 3/4, 116, 116 1/4, 116 1/2, 116 3/4, 117, 117 1/4, 117 1/2, 117 3/4, 118, 118 1/4, 118 1/2, 118 3/4, 119, 119 1/4, 119 1/2, 119 3/4, 120, 120 1/4, 120 1/2, 120 3/4, 121, 121 1/4, 121 1/2, 121 3/4, 122, 122 1/4, 122 1/2, 122 3/4, 123, 123 1/4, 123 1/2, 123 3/4, 124, 124 1/4, 124 1/2, 124 3/4, 125, 125 1/4, 125 1/2, 125 3/4, 126, 126 1/4, 126 1/2, 126 3/4, 127, 127 1/4, 127 1/2, 127 3/4, 128, 128 1/4, 128 1/2, 128 3/4, 129, 129 1/4, 129 1/2, 129 3/4, 130, 130 1/4, 130 1/2, 130 3/4, 131, 131 1/4, 131 1/2, 131 3/4, 132, 132 1/4, 132 1/2, 132 3/4, 133, 133 1/4, 133 1/2, 133 3/4, 134, 134 1/4, 134 1/2, 134 3/4, 135, 135 1/4, 135 1/2, 135 3/4, 136, 136 1/4, 136 1/2, 136 3/4, 137, 137 1/4, 137 1/2, 137 3/4, 138, 138 1/4, 138 1/2, 138 3/4, 139, 139 1/4, 139 1/2, 139 3/4, 140, 140 1/4, 140 1/2, 140 3/4, 141, 141 1/4, 141 1/2, 141 3/4, 142, 142 1/4, 142 1/2, 142 3/4, 143, 143 1/4, 143 1/2, 143 3/4, 144, 144 1/4, 144 1/2, 144 3/4, 145, 145 1/4, 145 1/2, 145 3/4, 146, 146 1/4, 146 1/2, 146 3/4, 147, 147 1/4, 147 1/2, 147 3/4, 148, 148 1/4, 148 1/2, 148 3/4, 149, 149 1/4, 149 1/2, 149 3/4, 150, 150 1/4, 150 1/2, 150 3/4, 151, 151 1/4, 151 1/2, 151 3/4, 152, 152 1/4, 152 1/2, 152 3/4, 153, 153 1/4, 153 1/2, 153 3/4, 154, 154 1/4, 154 1/2, 154 3/4, 155, 155 1/4, 155 1/2, 155 3/4, 156, 156 1/4, 156 1/2, 156 3/4, 157, 157 1/4, 157 1/2, 157 3/4, 158, 158 1/4, 158 1/2, 158 3/4, 159, 159 1/4, 159 1/2, 159 3/4, 160, 160 1/4, 160 1/2, 160 3/4, 161, 161 1/4, 161 1/2, 161 3/4, 162, 162 1/4, 162 1/2, 162 3/4, 163, 163 1/4, 163 1/2, 163 3/4, 164, 164 1/4, 164 1/2, 164 3/4, 165, 165 1/4, 165 1/2, 165 3/4, 166, 166 1/4, 166 1/2, 166 3/4, 167, 167 1/4, 167 1/2, 167 3/4, 168, 168 1/4, 168 1/2, 168 3/4, 169, 169 1/4, 169 1/2, 169 3/4, 170, 170 1/4, 170 1/2, 170 3/4, 171, 171 1/4, 171 1/2, 171 3/4, 172, 172 1/4, 172 1/2, 172 3/4, 173, 173 1/4, 173 1/2, 173 3/4, 174, 174 1/4, 174 1/2, 174 3/4, 175, 175 1/4, 175 1/2, 175 3/4, 176, 176 1/4, 176 1/2, 176 3/4, 177, 177 1/4, 177 1/2, 177 3/4, 178, 178 1/4, 178 1/2, 178 3/4, 179, 179 1/4, 179 1/2, 179 3/4, 180, 180 1/4, 180 1/2, 180 3/4, 181, 181 1/4, 181 1/2, 181 3/4, 182, 182 1/4, 182 1/2, 182 3/4, 183, 183 1/4, 183 1/2, 183 3/4, 184, 184 1/4, 184 1/2, 184 3/4, 185, 185 1/4, 185 1/2, 185 3/4, 186, 186 1/4, 186 1/2, 186 3/4, 187, 187 1/4, 187 1/2, 187 3/4, 188, 188 1/4, 188 1/2, 188 3/4, 189, 189 1/4, 189 1/2, 189 3/4, 190, 190 1/4, 190 1/2, 190 3/4, 191, 191 1/4, 191 1/2, 191 3/4, 192, 192 1/4, 192 1/2, 192 3/4, 193, 193 1/4, 193 1/2, 193 3/4, 194, 194 1/4, 194 1/2, 194 3/4, 195, 195 1/4, 195 1/2, 195 3/4, 196, 196 1/4, 196 1/2, 196 3/4, 197, 197 1/4, 197 1/2, 197 3/4, 198, 198 1/4, 198 1/2, 198 3/4, 199, 199 1/4, 199 1/2, 199 3/4, 200, 200 1/4, 200 1/2, 200 3/4, 201, 201 1/4, 201 1/2, 201 3/4, 202, 202 1/4, 202 1/2, 202 3/4, 203, 203 1/4, 203 1/2, 203 3/4, 204, 204 1/4, 204 1/2, 204 3/4, 205, 205 1/4, 205 1/2, 205 3/4, 206, 206 1/4, 206 1/2, 206 3/4, 207, 207 1/4, 207 1/2, 207 3/4, 208, 208 1/4, 208 1/2, 208 3/4, 209, 209 1/4, 209 1/2, 209 3/4, 210, 210 1/4, 210 1/2, 210 3/4, 211, 211 1/4, 211 1/2, 211 3/4, 212, 212 1/4, 212 1/2, 212 3/4, 213, 213 1/4, 213 1/2, 213 3/4, 214, 214 1/4, 214 1/2, 214 3/4, 215, 215 1/4, 215 1/2, 215 3/4, 216, 216 1/4, 216 1/2, 216 3/4, 217, 217 1/4, 217 1/2, 217 3/4, 218, 218 1/4, 218 1/2, 218 3/4, 219, 219 1/4, 219 1/2, 219 3/4, 220, 220 1/4, 220 1/2, 220 3/4, 221, 221 1/4, 221 1/2, 221 3/4, 222, 222 1/4, 222 1/2, 222 3/4, 223, 223 1/4, 223 1/2, 223 3/4, 224, 224 1/4, 224 1/2, 224 3/4, 225, 225 1/4, 225 1/2, 225 3/4, 226, 226 1/4, 226 1/2, 226 3/4, 227, 227 1/4, 227 1/2, 227 3/4, 228, 228 1/4, 228 1/2, 228 3/4, 229, 229 1/4, 229 1/2, 229 3/4, 230, 230 1/4, 230 1/2, 230 3/4, 231, 231 1/4, 231 1/2, 231 3/4, 232, 232 1/4, 232 1/2, 232 3/4, 233, 233 1/4, 233 1/2, 233 3/4, 234, 234 1/4, 234 1/2, 234 3/4, 235, 235 1/4, 235 1/2, 235 3/4, 236, 236 1/4, 236 1/2, 236 3/4, 237, 237 1/4, 237 1/2, 237 3/4, 238, 238 1/4, 238 1/2, 238 3/4, 239, 239 1/4, 239 1/2, 239 3/4, 240, 240 1/4, 240 1/2, 240 3/4, 241, 241 1/4, 241 1/2, 241 3/4, 242, 242 1/4, 242 1/2, 242 3/4, 243, 243 1/4, 243 1/2, 243 3/4, 244, 244 1/4, 244 1/2, 244 3/4, 245, 245 1/4, 245 1/2, 245 3/4, 246, 246 1/4, 246 1/2, 246 3/4, 247, 247 1/4, 247 1/2, 247 3/4, 248, 248 1/4, 248 1/2, 248 3/4, 249, 249 1/4, 249 1/2, 249 3/4, 250, 250 1/4, 250 1/2, 250 3/4, 251, 251 1/4, 251 1/2, 251 3/4, 252, 252 1/4, 252 1/2, 252 3/4, 253, 253

BOURSE DE MONTREAL

Voir autres nouvelles financières page ONZE

RENDEMENT DES VALEURS

Fournis par
Garneau & Ostiguy
Aldred, Place d'Armes
Montréal

Ventes	Stocks	Cou.	Haut	Bas	Donn. vert.	Ch'ge. par	Permettre de
	Agnew-Surman					4 1/2	7 1/2
	Alberta Grain					5	3 1/2
	Do priv.	15				-1	
	Amal Electric					1 1/2	
	Do priv.					10	
260	Bathurst					+ 1/2	
	Bawley Grain priv.					5 1/2	15
39	Bell Telephone	112	118			-1	
506	Brazilian		9	5 1/2	5 1/2	- 1/2	8 1/2
	B. C. Power	26 1/2				24 1/2	
	Do priv.					5 1/2	
	Breck Silk					10 1/2	
	Bids Products					21 1/2	22 1/2
	Can. Brass					102	
36	Do priv.					7	7 1/2
	Can. Car					+ 1/2	14 1/2
10	Do priv.	14 1/2					
10	Can. Cellulose	17 1/2				108	110 1/2
	Do priv.					7 1/2	
18	Can. Cement	7 1/2					
10	Do priv.	41					
	Can. Converters					3 1/2	
	Can. Cottons					64 1/2	
	Do priv.					89 1/2	
	Can. Fording						
	Can. Gen. Electric priv.						
122	Can. Hydro-Electric priv.						
	Can. Ind. Alcohol	5 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2		
260	Do B.		1 1/2	1 1/2	1 1/2	- 1/2	
25	Can. Nor. Power	21 1/2				21 1/2	21 1/2
122	Can. Pac. Ry.	14				+ 1/2	
	Can. Steamship						
24	Do priv.	4				6	6 1/2
	Can. Wire & Cable A.	24 1/2					
	Can. Smelting	151					
100	Dom. Bridge						
205	Dom. Coal priv.	32				32	32
	Dom. Glass					85	84
	Do priv.					83 1/2	
185	Dom. Steel & Coal B.	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	+ 1/2	4 1/2
42	Dom. Textile	84	84	82 1/2	82 1/2	- 1/2	84 1/2
	Do priv.					150	150 1/2
55	Dryden	4 1/2				+ 1/2	4 1/2
25	Eastern States	2 1/2				- 1/2	2 1/2
39	Famous Players	14	12 1/2	14			14 1/2
	Do Vol. Trust					15 1/2	
105	Foundation Co.	4 1/2	1 1/2	4 1/2	4 1/2		
28	Gulf					4 1/2	
10	Gypsum	6 1/2					
5	Hamilton Bridge					17 1/2	20
110	Howard Smith	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	- 1/2	17 1/2
	Do priv.	7 1/2				7 1/2	7 1/2
250	Int. Nickel	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	- 1/2	25 1/2
5	Int. Power	24 1/2					25 1/2
	Do priv.					24	25
11	Jamaica P. S. priv.	10 1/2					
	Lake of the Woods					64	11 1/2
	Do priv.					37	
123	Lindsay priv.	4 1/2				4 1/2	4 1/2
153	Macmillan-Harris	13 1/2	13 1/2	13	13		13 1/2
	McGill-Pratt & Co.					15	
	Mont. Cottons						
	Do priv.					78 1/2	
330	Mont. Power	34 1/2	35	34 1/2	34 1/2	- 1/2	34 1/2
2	Mont. Telegraph					34 1/2	34 1/2
5	Nat. Tramways	82				80	80
	Nat. Hawaiian					26 1/2	27
	Do priv.					15	16 1/2
80	Nat. Steel Car	15					
	Ogilvie						153
	Do priv.					153	
	Ottawa Power					88	88
	Do priv.					100	102
	Ottawa Traction					10 1/2	10 1/2
	Pennmans					89	89
	Do priv.					101	
70	Power Corp.	10 1/2	11	10 1/2	11	+ 1/2	10 1/2
	Quebec Power	18 1/2				+ 1/2	18 1/2
248	Shawingian	20 1/2	21	20 1/2	21	+ 1/2	20 1/2
	Sher. Williams					16	17
	Do priv.					83	84
	Simon & Sene						94
	Do priv.						
80	St. Can. Power	14	14	13 1/2	14	- 1/2	14
130	St. Law. Paper	25 1/2	26 1/2	25 1/2	26 1/2	- 1/2	25 1/2
25	Do priv.					25 1/2	25 1/2
283	St. Law. Paper priv.	18 1/2	18 1/2	18	18	- 1/2	18 1/2
	Steel of Canada	20 1/2				34 1/2	
	Do priv.					18 1/2	18 1/2
	Tackett priv.					118 1/2	25
	Twin City						
	Viau Beaucl					1	2 1/2
	Do priv.					1	17 1/2
	Wabasso					26 1/2	32
32	Western Trenches					23 1/2	
	Do priv.						110
	Winn. Electric					2 1/2	
10	Do priv.						
	Woods & Bigg priv.					40	45
	BANQUE—						
2	Caundienne	135				134 1/2	135
13	Commerce			180	180	+ 1	
2	Montreal	30 1/2					
6	Nova Scotia	257				-2	254
23	Royal	181				+1	184
	OBLIGATIONS—						
	McNish Power Debs.					1.00	3.00
165	Mont. Power Debs.	16 1/2	16 1/2	16 1/2		- 1/2	16 1/2

quand on dit que les affaires vont mieux.

Il y a plus. Si les valeurs mobilières sont actuellement inactives, et qu'elles sont peu en demande, l'acheteur avisé devrait regarder de bien près les quelques chiffres que nous avons cités et se persuader que l'achat des titres au prix actuel se fait, non seulement à prix raisonnable mais assure à celui qui en fait l'acquisition immédiate, des perspectives de profits imposants avant l'écoule-

Aux Etats-Unis, la situation est quelque peu différente. Certaines lignes d'industries, tels que les charbonnements ferroviaires, continuent à accuser progrès. D'autres lignes, par ailleurs, telle que l'industrie de l'acier souffre d'un léger recul saisonnier, recul qui est aussi précipité par le fait que la baisse des prix de la matière première a amené, chez les acheteurs potentiels, une certaine hésitation.

évent et, s'il y a des déceptions, maintenant aujourd'hui, c'est que les adeptes de l'inflation auraient voulu voir un retour complet de la prospérité opérée par l'injection de moyens artificiels, au lieu de se convaincre qu'il était de beaucoup préférable de laisser les choses reprendre par elles-mêmes leur équilibre.

Somme toute, la situation est améliorée en général, et nous ne voyons encore aucune raison pour nous départir de l'attitude d'optimisme que nous avons assumée depuis plus d'un an.

PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Cours fournis par
H. DUROIS & COMPAGNIE
277 rue St-Paul, Est

OEUFS		
Oeufs St-Dominique		28 c
Oeufs A Gros		26 c
Oeufs A MEDIUM		24 c
Oeufs B		22 c
Oeufs C		21 c
BEURRE		
En bloc d'une livre No 1		21 c
Solide No 1		20 1/2 c

SAINDOUX	
Composé bloc d'une livre	5 1/2 c
Composé 20 lbs, la lb	10 c
Composé, 60 lbs, la lb	9 1/2 c
Pur, bloc d'une livre	10 c
Pur, seau 20 lbs, la lb	10 c
Pur, tinette, 60 lbs, la lb	9 1/2 c

FROMAGE FORT	
Fort, 5 lbs. la lb	22 c
Fort, 10 lbs. la lb	14 c
Fort, morceau, la lb	20 c
FROMAGE DOUX	
Doux, 5 lbs. la lb	12 c
Doux, 20 lbs. la lb	10 c

Doux, morceau, la lb	10 1/2c
POIS	
Canadiens, le minot	2 25
Importés, le minot	3 90
HARICOTS	
Canadiens, le minot	1 75

Le gallon		1.60
La livre		17 c

Bourse de Paris

Paris, 7. — Les rentes trois pour cent, 77 francs 55 centimes; les emprunts 4 1/2 p.c., 91 francs 75 centimes; les échanges sur Londres, 76 francs 45 centimes; le dollar, cent.

francs 45 centimes; le dollar américain était 15 francs 15 3-4 centimes.

1934 comparativement à \$3,565 millions en avril 1933.
Les importations de mai se chiffrent à \$61,727,000 comparativement

La nombre de sans-travail en Grande-Bretagne montre une autre réduction à 2,090,000 le 14 mai comparativement à 2,312,000 le 14 mai 1933.

parativement à 2,148,000 le 23 avril et 2,654,000 en mai 1933; une réduction de 58,000 en un mois et de 564,000 en un an.

Les nouvelles émissions de capital en mai dépassent les 100 millions.

En mai, d'après la Midland Bank, sont de £22,441,000 comparativement à £14,814,000 en mai 1933. Sur un total de £56,974,000 en cinq mois, £16,215,000 sont allés aux pays britanniques d'outre-mer et £39,600 à des pays étrangers.

PRIX DES DENREES

ABBOTT HOPPIN & CO.
210, rue Notre-Dame, Ouest

OPTIONS

Cocoa	Haut	Bas	Perm.	Per. Préc.
Jul.	51A	50A	516N	52A

Sept.	520	522	525	527
Dec.	580	541	546N	548N
Café (Rio).—				
July.	760	760	760	766
Sept.	788	783	777N	769N
Dec.	799	784	791	783
Café (Santos).—				
July.			976 bid	978N
Sept.	1020	1025	1030	1019N
Dec.	1052	1040	1052	1040

Culver			
Jul.	685	685 bid	687 bid
Oct.	702	699N	702N
Dec.	717	710	715-20
Cotton			
Jul.	1197	1190	1192N
Oct.	1217	1207	1210-11
Dec.	1233	1223	1225
Lint			
Jul.	—	582-5	578-84

Sept.	587	585	582-6	581.4
Culm.				
Mar.			765N	760N
Sept.			762N	740 bid
Dec.			755N	780 bid
Caustic				
Jul.	1458	1468	1450N	1472
Sept.	1488	1472	1482	1497
Dec.	1526	1505	1516	1520
Shale				

Jul.	170	168	168-70	170
Sept.	175	174	174-5	174
Dec.	184	182	182-3	183
Rate —				
Jul.	110½	110½	111-2	111½-2½
Aug.	111	111	112-2	112½-2½
Sept.	115	116	114½-5½	115
Argentina —				
Jul.	4675	4675	4675 bid	4710 bid
Sept.	4725	4710	4720	4755-6½

Dec.	4770	4765	4770	4820
Latine—				
Jul			45-87.5	88N
Aug			85.1-88	88.2
Pleom—				
Sept.	570	570	570-1	570-1
Oct.	572	572	573-4	572-4
Dec.	581	580	580-1	580-0
Zinc—				
Sept.	425	425	425-45	425

Oct.	442	442	442.00	444.44	7
Dec.	445	448	445.50	447.50	0

Int P & P Nfld 5a 1981
Int Power 6a 1987 ...
Int Power 6a 1987 ...

Jamaica PS 5s 1930 ...
Lake Rail Ware 5s 1951 ...
Lake St John 6½s 1947 ...
Lake St John 6½s 1942 ...
Maclaren O P 5½s 1942 ...

Massary Harris Se 1947
McCull Frontenac Se 1948
McKinnon Ltd Aug 1948
Mellor & McMillan Jan 1948
Metropolitan Corp As 1948
Mont C Mfg Sigs 1947
Nelson Cotton Co As 1948
North Dry Dock As 1948
Mont L H & P Se 1960
Mont L H & P Se 1961
Mont L H & P Se 1942
Mont Tram Se 1941
Mont Tram 44s 1935
Mont Tram Se 1935
N B Power Se 1937
Northern Elec Ss 1939
Northwest Ss 1925
N K L & P Se 1958
Ont Steel P Se 1942
Ott Val Power Sigs 1948
Pennams Sigs 1951
Petro Bros Sigs 1948
Prov L & F Se 1948
Quebec Power Ss 1968
Queen's Hotel Se 1946
Rex Electric Gr Co Sigs 1948
Restigouche Ss 1948
Rio Jan Tram Ss 1955
Rolland Paper Sigs 1947
Saw W & P Sigs 1947
Shaw W & P 44s 1947
Shaw W & P Se 1970
x Simpson Se 1946
Smith H Sigs 1948
South Can Power Ss 1939
Steel of Can Se 1940
St Law Flour Se 1941
St Lawrence Power Se 1925
United Amusem Ss 1942
Un Secs Sigs 1952
Wabaco Cotton Se 1942
Waimsey Chas Se 1943
Western Power Se 1949
West K Power Se 1946
Wilson J C Ltd Se 1948
Winipeg Elect Se 1925
Winipeg Elect As 1924
Windsor Hotel Se 1947

Les expéditions de charbon effectuées en mai donné-
rent lieu à la vente de 1,780
tonnes de charbon au prix de \$1.75 par tonne.

Le correspondant de l'année

—♦—
Cours fournis par
H. DUROIS & COMPAGNIE

20 C

pour
s em-
à con-
es. 74
es. 71
times.

Interdire la construction de huttes dans les terrains vagues du quartier Montcalm

Ce à quoi vise M. Dubreuil dans un projet de règlement de construction

Jardinage malodorant

L'eau stagnante au fond des carrières serait un danger pour la santé publique

Absence d'égouts

M. J. Emile Dubreuil, conseiller municipal de Montcalm, est à préparer un projet de règlement pour prohiber la construction de huttes au nord de la rue Bélanger, dans son quartier.

D'industriels jardiniers se sont construits de ces petites maisons dans les terrains vagues situés au nord de ce quartier. Ils n'ont naturellement pas pris de permis de construction. Il n'y a d'ailleurs pas d'égout à cet endroit-là.

Ces jardiniers cultivent certaine variété de pensée à laquelle il faut pour engrais des déchets humains. Les habitants des environs sont ennuyés de ce voisinage malodorant et se plaignent constamment de sa présence au représentant de leur quartier. L'industrie de ces jardiniers aurait aussi bien d'autres inconvénients que celui que nous venons de signaler: dévaluation de la propriété, etc.

M. Dubreuil croit remédier au mal en empêchant la construction de huttes au nord de la rue Bélanger. Si le propriétaire est tenu à construire une maison ordinaire, il lui faudra demander des égouts, et surtout s'en servir, et obliger ses locataires à les utiliser.

Le conseiller de Montcalm a de nouveaux ennemis à propos des carrières. Ses commentateurs se plaignent que l'eau stagnante, accumulée au fond des mines, est un nid d'insectes nuisibles et susceptibles de charroyer les microbes de maladies contagieuses.

M. Dubreuil parlera de l'affaire au service de santé. Il existe un règlement qui permet à la ville de forcer le propriétaire d'un terrain où se trouve une mare d'eau malpropre à la combier ou encore à l'assécher.

CANDIDATS A LA COMMISSION DES ECOLES A VERDUN

Plusieurs contribuables de Verdun sont allés hier en délégation, sous la présidence de M. Alarie Binette, offrir à M. Joseph Chartrand, rentier, 680, rue Ruel, de se porter candidat aux prochaines élections de la Commission scolaire de Verdun. M. Chartrand a accepté.

La mise en nomination pour ces élections a lieu lundi prochain. On mentionne aussi comme candidat probable M. E. Parent.

Un contrôle sévère des municipalités

Système d'inspection dont Me W. H. Biggar prendra l'initiative

La semaine prochaine, MM. E. T. Sampson et V. Pelletier, de la Commission métropolitaine, feront, de temps à autre, l'audition des livres et l'inspection des environs de Montréal. Par décision du président, Me W. H. Biggar, ce travail sera accompli par la suite régulièrement. Entre leurs visites, des fonctionnaires de la Commission feront aussi des visites non annoncées, suivant les dispositions de la loi qui régit la Commission métropolitaine. Il est en effet spécifié que la Commission peut, «dans le but d'exercer les fonctions qui lui sont dévolues, faire toute enquête et inspection de la manière qu'elle le jugera à propos, et elle peut demander accès à tout livre et document qui pourrait lui être utile pour accomplir sa tâche».

M. Biggar est d'avis que l'on a peut-être un peu négligé ces inspections dans le passé, encore qu'il ne soit rien survenu de fâcheux malgré cela. A cause du chômage et des dépenses extraordinaires indispensables aux municipalités, il croit devoir exercer plus de vigilance.

Aussi longtemps que M. Biggar sera président de la Commission, il en sera fait tel que nous venons de l'expliquer. On sait que le président de la Commission métropolitaine reste ipso facto à son poste tant qu'il conserve ses fonctions de conseiller municipal.

MacDonald est un homme normal dit le docteur Masson

Le témoignage de ce médecin expert, nommé par le juge, est fort important

Audience mouvementée

La fameuse affaire MacDonald-Bray s'est terminée hier après-midi, en correctionnelle, devant le juge J. O. Lacroix et le tribunal a rendu son jugement jusqu'au 10 juillet, afin de pouvoir étudier les déclarations de certains témoins.

On sait que M. MacDonald accuse M. Allan Bray de s'être livré sur lui à des voies de fait le jour des élections municipales à Montréal.

Le fait saillant de l'instruction, hier, a été le témoignage du docteur Damien Masson, 318 est, rue Sherbrooke, praticien expert, nommé par le magistrat même, mercredi dernier, pour faire subir un examen médical à la «victime», MacDonald. Ce témoin a déclaré que plaignant est un homme normal qui souffre un peu du système nerveux à cause des troubles purement fonctionnels. Le docteur Masson allait se retirer, après avoir témoigné pendant quatre minutes à peine, lorsque le juge Lacroix lui demanda:

— Docteur, un homme qui reçoit des coups dans le bas-ventre à onze heures du matin, peut-il, d'après votre expérience, ne ressentir des douleurs que trois jours plus tard?

— J'affirme au président du tribunal qu'il faut faire une distinction quant au coup reçu. Mais je suis assuré que tout coup, tel que celui supposé dans l'instruction actuelle, rendrait la victime inconsciente immédiatement.

— Qu'avez-vous constaté chez votre client, docteur?

— Absolument rien d'anormal, dans la région du bas-ventre, à l'heure actuelle.

Me Auguste Boyer avocat de la défense se lève et appelle un second témoin expert, le docteur J. Roma Tremblay, 3763, ouest, rue Notre-Dame. A une question directe, le praticien répond:

— Avec un tel coup la victime devient inconsciente et ne cesse de se plaindre.

Nouveaux témoins
M. Arthur Leblanc, 4766 ouest, rue Notre-Dame, appelé par la défense relate que M. Bray a demandé bien poliment à MacDonald de sortir du poll, le 9 avril. Et la victime a répondu: «Je sortirai quand je le voudrai». Ce témoin jure que M. Bray n'a jamais frappé avec son pied. Par contre, MacDonald a donné un coup de pied dans le ventre du candidat, M. Bray. A une question de Me Bernard Bourdon, avocat de la Couronne, le témoin répond que ce jour-là, il était le «protecteur» de M. Bray et l'a suivi partout.

Un autre témoin, M. Ivanhoe Doyon, 4819, rue Dagenais, était l'organisateur en chef de M. Bray, dans le quartier Saint-Henri. M. Doyon avait averti M. Bray que les choses allaient mal au poll de l'école Thérien et que MacDonald y empêcherait les gens de voter depuis l'ouverture. C'est MacDonald qui attaqua le premier M. Bray. Le groupe se trouvait à trois pieds du mur quand l'affaire arriva. A cette déclaration le témoin le tribunal s'exclama:

— Des témoins sont venus jurer que M. Bray avait lancé sa victime à une distance de 25 pieds.

— Votre Honneur, dit le témoin, je n'étais pas ici avant-hier, et si j'avais su que l'on me ferait témoigner je ne serais pas venu. Si l'avocat de la poursuite veut savoir la distance exacte j'irai mesurer la salle.

Me Bourdon demande à brûler point:

— Savez-vous quelque chose?

— Je sais que M. Bray n'a pas frappé MacDonald.

Un témoin important
Le dernier témoin de la défense, M. Raoul Lacombe, 230 Parc Cartier, était officier d'élection, nommé par la ville, pour surveiller les polls de la salle Cartier, école Thérien, le 9 avril. Son témoignage, quoique bref a été écouté religieusement par les 200 curieux et intéressés qui remplissaient la salle d'audience. Voici le texte ou à peu près de la déclaration de M. Lacombe:

«Avant l'arrivée de M. Bray, certaines gens empêchaient son représentant d'aller à la chambre de toilette. Quand M. Bray arriva il jeta un regard circulaire autour de la salle et voyant trop de monde s'écria d'une voix puissante: «Tous ceux qui n'ont pas le droit de vote, sortez, les miens comme les autres.» La foule se rangea près du mur, à l'exception de MacDonald, «qui restait là». M. Bray vit MacDonald et lui dit poliment: «Sortez!» MacDonald répondit: «Je ne sortirai pas!» Je n'ai pas vu personne frapper MacDonald, ni entendre des cris ou des lamentations. Un corps à corps s'est produit et c'est tout ce que je sais.»

La contre-preuve
Me Bernard Bourdon ramène le témoin A. Daoust dans la boîte. Et Daoust témoigne:

— J'étais pas pour laisser mourir MacDonald, un de nos hommes et c'est moi qui l'enlevai à M. Bray, quand il tomba par terre.

Me Boyer est debout et demande avec énergie:

— Vous persistez à jurer que MacDonald est tombé par terre. Le témoin hésite et finit par dire: «Pas directement, à la renverse, aux trois quarts...»

Le juge Lacroix ne peut s'empêcher de remarquer:

— Vous avez pris du temps à donner ces explications au tribunal.

Le témoin Aime Levesque, 372, rue Saint-Henri, une nouvelle recrue de la poursuite s'exprime comme suit:

— J'étais à sept pieds des combattants et je jure que j'ai vu en deux fois la jambe de M. Bray dans la direction de MacDonald.

Enfin la «victime» elle-même revient dans la boîte des témoins et le magistrat lui demande:

— Avez-vous demandé et déchiré l'habit de M. Bray?

— J'ai pris son habit pour me gêner.

(Suite à la page 2)

Station de tram qui portera le nom de l'hon Victor Marchand

L'affreux nom de «Knappe», qu'on avait accolé à une petite station de tramway, à ville St-Pierre, disparaîtra bientôt pour faire place à celui de «Marchand», en l'honneur de l'hon. Victor Marchand, conseiller législatif et ancien député de Jacques-Cartier à l'Assemblée législative.

Le conseil municipal de ville St-Pierre a décidé ainsi à cause des bienfaits que cette municipalité de la banlieue est redevable à l'hon. M. Marchand. Cette station de tramway est située sur la ligne qui relie La Chine à Montréal.

Des conservateurs honteux du groupe tory de M. Bennett

Le parti de M. Duplessis ne veut pas faire cause commune avec eux

Ecartés des hustings

A en juger par le succès qu'il a obtenu jusqu'à présent, le troisième parti ne survivra pas à l'été. Depuis un mois qu'il est officiellement fondé, c'est à peine s'il a fait une centaine de recrues, malgré les discours que prononce chaque soir Me R. L. Calder dans les clubs de la Fédération Populaire. A part M. Calder, ce groupe ne compte aucun adhérent connu, si l'on excepte MM. Aimé Guertin et Laurent Barré. Celui-ci doit rendre compte de son mandat demain, à une assemblée qu'il tiendra dans son comté. L'ancien procureur de la Couronne est au nombre des orateurs annoncés, avec le député de Hull.

Certaines abstentions sur lesquelles comptait M. Calder semblent le décourager. Il vient en effet de déclarer qu'il ne s'engage nullement à toujours appuyer le parti réformiste. Pour ce parti, qui a passé politiquement, cela signifie évidemment qu'il abandonnera son poste avant longtemps.

Quant à M. Duplessis, il tiendra une autre assemblée dans une semaine, en l'endroit qui n'est pas encore choisi. C'est la deuxième d'une tournée qu'il projette pour cet été dans la province. Ce qui retarde l'organisation de ces assemblées, c'est qu'on veut éviter la présence, sur les estrades, de certains députés conservateurs à Ottawa complètement discrédités dans l'opinion publique. Il est question de former un comité d'orateurs, qui désignera ceux qui pourront parler aux assemblées de l'Opposition provinciale. Personne d'autre ne sera admis à porter la parole, de sorte que les conservateurs du parti provincial ne feront pas cause commune avec ceux du parti fédéral.

Il existe aujourd'hui un grand défaut dont semblent être atteints la grande majorité des automobilistes. C'est celui de la négligence. En effet, combien d'automobilistes prennent le risque de se promener dans leur voiture quand celle-ci n'a pas été inspectée depuis des semaines? Combien nombreux sont ceux qui s'aventurent sur la route pour faire un voyage sans le moindre examen de leur voiture?

La Ligue de sécurité de la province de Québec, dans la troisième édition de sa brochure intitulée «La Sécurité au Volant» met les conducteurs en garde contre cette néfaste habitude. Voyant là un danger pour la sécurité de l'automobiliste imprudent, et pour celle des autres usagers de la route, la Ligue s'efforce de souligner le cas. Comment le conducteur qui ne fait pas examiner sa voiture, peut-il savoir quelle est en bon état? Comment peut-il savoir que ses freins, son volant, ses phares ne feront pas défaut? Il ne connaît pas la portée de sa négligence et la Ligue la lui rappelle en des termes non équivoques.

«Le premier «devoir» avant d'aventurer sur la route est évidemment de s'assurer par une inspection minutieuse et périodique du parfait fonctionnement de son mécanisme de direction, de la sûreté entière de ses freins et de la condition de toute confiance de ses phares».

Il est à espérer que l'automobiliste négligent prendra bonne note de cet avertissement et qu'il suivra les conseils que la Ligue lui donne pour sa propre sécurité.

Pour s'occuper de tourisme à Ottawa

Le crédit de \$100,000 sera administré par l'honorable Robert Manion

Ottawa, 5 (P.C.). — On apprend aujourd'hui que c'est l'honorable R. J. Manion, ministre des chemins de fer et canaux, qui dirigera les entreprises du gouvernement fédéral pour stimuler le tourisme. A la suite d'un rapport d'un comité du Sénat que présidait le sénateur W. H. Dennis, d'Halifax, le Parlement a voté à la dernière session un crédit de \$100,000 pour établir un Office fédéral du tourisme, qui travaillera de concert avec les autres bureaux du même genre créés par les gouvernements provinciaux.

Une bonne partie du montant sera dépensée surtout en publicité, pour faire connaître les beautés de notre pays, non seulement aux étrangers, mais surtout aux Canadiens.

On s'attend à ce que le gouvernement désigne sous peu un fonctionnaire pour prendre charge de ce travail.

LES COLLEGES CLASSIQUES AU «CHRIST-ROI»

Vendredi soir, le 13 juillet s'ouvrira à la maison du Christ-Roi à Châteauguay, une retraite éternelle pour élèves de collèges classiques.

On est prié de retenir sa chambre le plus tôt, pour avoir sa place.

S'adresser au Rév. Père Augustin Buisson, o.f.m., Châteauguay-Bassin.

Initiatives et assemblées des clubs libéraux

L'assemblée dans Saint-Jacques, mardi soir, promet d'être des plus intéressantes

Congrès provincial

A l'assemblée régulière du comité de direction de la Jeunesse libérale de Montréal tenue hier soir sous la présidence de Me Edouard Rinfret, président général de l'association, on a complété l'organisation de l'assemblée qui doit avoir lieu dans Saint-Jacques mardi soir 10 juillet, en la salle du conseil Lafontaine des Chevaliers de Colomb, rue Sherbrooke.

Il y aura quatre discours importants par des jeunes orateurs dont le discours que prononcera le président, qui donnera des explications précises sur le but visé par l'association en prenant cette initiative d'organiser des sections de Jeunesse libérale dans tous les comités de Montréal. M. André Montpetit parlera des accords impériaux d'Ottawa. M. Georges Reed expliquera les 14 points du parti libéral tel que donné par le chef du parti, le très honorable W. L. Mackenzie-King. M. Roméo Desormiers traitera de la fusion des deux réseaux de chemin de fer. M. L.-René Beaudoin parlera d'actualités.

L'élection du comité de direction de la section St-Jacques de la Jeunesse libérale de Montréal se fera immédiatement après les discours. On discutera ensuite d'organisation et de recrutement. Tous les jeunes libéraux de la division sont invités à y assister.

Les préparatifs pour le congrès provincial de la Jeunesse libérale vont leur train. On sait qu'à cette convention, qui réunira des représentants de toutes les associations de jeunes libéraux de la province de Québec et qui se tiendra à Montréal vers la fin de septembre, on étudiera l'opportunité et la possibilité de former une association provinciale de jeunesse libérale.

C'est la Jeunesse libérale de Montréal qui a pris cette initiative. Ce sera un congrès de deux jours. On est à préparer la liste des questions que l'on désire étudier. Toutes les associations seront invitées à y apporter des suggestions et présenter des résolutions concernant les grands problèmes politiques et sociaux du jour.

Il se manifeste un grand mouvement d'enthousiasme chez toute la jeunesse québécoise. Dans la province, on a vu se former une Jeunesse libérale, le recrutement est son plein. Hier soir, à l'assemblée du comité de direction de la Jeunesse libérale de Montréal, le secrétaire a fait part aux membres présents de plusieurs demandes d'adhésion qu'il avait reçues par la poste au cours de la semaine.

Dans Labelle
La Jeunesse libérale du Comté de Labelle organise un ralliement qui aura lieu dimanche après-midi 22 juillet à Mont-Laurier. Il y aura des délégations de la Jeunesse libérale de Montréal, la Jeunesse libérale d'Argenteuil, de Ste-Thérèse et d'ailleurs.

L'hon. A. Godbout
La Jeunesse libérale de Montréal a voté des sympathies à l'honorable Adolphe Godbout, ministre de l'Agriculture provinciale, à l'occasion de son deuil récent.

Singes coureurs à Saint-Laurent

Le tribunal libère trois inculpés, accusés d'avoir tenu une loterie

Le «Saint Lawrence Garden» témoin dans l'ancien des fameux «wait-kat» qui fit courir bien des gens, hébergeait cette année un cirque new-yorkais. Entre les multiples attractions que l'on réservait aux amateurs de nouveauté, une dame Paul Verville avait organisé des courses de singes. Il paraît que ces animaux, revêtus d'habillaments, avaient beaucoup d'allure au volant d'une petite automobile qu'on leur confiait et qu'ils étaient la coqueluche de ces messieurs et dames, grands parieurs devant l'éternel. Celui ou celle qui misait une modeste somme sur le gagnant de la course avait la chance de remporter le gros lot, dans les circonstances une boîte de chocolats.

Nos singes remportaient donc un succès fou, le soir du 16 juin, quand des agents de la police provinciale vinrent procéder à l'arrestation de leur propriétaire et de trois autres personnes qui s'occupaient de vendre les billets aux parieurs.

Hier, les quatre délinquants étaient traduits devant le juge J. O. Lacroix pour répondre à l'accusation d'avoir tenu une maison de paris.

Me Ernest Bertrand, l'avocat de la poursuite, est d'avis que l'on doit assimiler l'exploitation de ces courses de singes à une maison de paris ordinaires, tandis que la défense, représentée par Me Ephrem Filion se croit justifiée d'avancer que, dans ce cas particulier, il s'agit de plus ou moins d'une loterie. En conséquence il demande le renvoi de la plainte, car les prévenus ne sont pas accusés d'avoir organisé une loterie. Le juge Lacroix semble bien de son avis. Il renvoya donc la plainte déposée contre les trois employés de madame Verville. Quant à cette dernière elle se prononcera sur son cas lundi seulement. Me Bertrand entend soumettre d'ici là au tribunal un jugement qui appuierait ses avancés.

LES COLLEGES CLASSIQUES AU «CHRIST-ROI»

Vendredi soir, le 13 juillet s'ouvrira à la maison du Christ-Roi à Châteauguay, une retraite éternelle pour élèves de collèges classiques.

On est prié de retenir sa chambre le plus tôt, pour avoir sa place.

S'adresser au Rév. Père Augustin Buisson, o.f.m., Châteauguay-Bassin.

Règlement pour fermer aux aubains la porte du refuge subventionné par la Ville

M. L. F. Philie perd un de ses fils

Vendredi après-midi, le 6 courant, à l'âge de 25 ans, est décédé M. Armand Philie, employé de la Banque de Montréal, et fils de M. L.-F. Philie, directeur des finances de la Cité de Montréal. Il laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, deux sœurs: Renée, trois frères: Roland, Robert et Paul.

La dépouille mortelle est exposée en la demeure de ses parents: 4260, rue Delormier.

Les funérailles auront lieu lundi le 9 courant, à 9 heures, en l'église de l'Immaculée Conception.

Deux causeries de M. Adjutor Savard dans la Capitale

Il traite des modifications à apporter à la constitution du Canada

Au Kiwanis Club

Ottawa, 6. (Spécial au Canada). — A l'occasion du quatrième centenaire de l'arrivée de Jacques Cartier et pour marquer la «semaine du civisme canadien», le Club Kiwanis d'Ottawa, à l'exemple de celui de Toronto, avait tenu à inviter comme orateur un Canadien de langue française. Aux deux endroits, M. Adjutor Savard, journaliste, fut l'interprète de ses compatriotes.

Parlant au déjeuner du Kiwanis Club d'Ottawa, ce midi, M. Savard rappela que dès l'origine une difficulté de langue faillit retarder le progrès et l'expansion de ce pays. Cartier, en effet, ne put découvrir l'entrée du Saint-Laurent à son premier voyage. Il erra vainement dans le golfe et se rendit jusqu'à Gaspé, mais ne put aller plus loin. Il fut en contact avec les Indiens qui étaient de la même tribu que ceux de Stadacona et d'Hochelaga, aujourd'hui Québec et Montréal, et qui auraient donc pu lui indiquer la voie. Mais, faute de pouvoir les comprendre, il dut rebrousser chemin. Ce n'est qu'à son second voyage qu'il remonta le fleuve. Entre-temps, il avait été aperçu par deux jeunes Indiens qui apprirent le français en France. Il y a à la suite de ce fait, nous ignorons trop longtemps. Deux langues furent requises, dès le début. Et le nom même du Canada, qui signifie: Cité, suggère que nous avons besoin de deux langues au moins dans nos relations comme citoyens d'une vaste et merveilleuse cité cosmopolite. Incidemment, M. Savard nota qu'il y a profit à faire voyager les jeunes gens. Ils apprennent bien des choses, outre les langues, et peuvent éventuellement servir d'interprètes.

M. Savard s'est aussi appliqué à démontrer qu'il n'y a pas qu'une seule opinion stéréotypée dans la province de Québec.

C'est ainsi qu'on se méprend, par exemple, sur l'attitude de Québec au sujet des grands problèmes de l'heure. Le problème des chemins de fer, notamment. Quand cette question est considérée hors de son contexte, il y a des gens dans Québec comme ailleurs qui s'accrochent avec M. Humphrey Mitchell, député travailliste de Hamilton-est, qui déclarait l'autre jour à la Chambre des Communes que le Canada n'a peut-être pas trop de voies ferrées. Sur tout quand l'on songe que le malaise de l'Europe tient surtout à l'insuffisance de moyens de transport. C'est encore plus vrai de la Chine, note M. Savard, où c'est la cause de la désunion du banditisme, de l'exploitation et de tout le reste. A comparer avec la situation avantageuse du Japon qui est sillonné de voies ferrées et où il semble que tout le monde passe par une gare au moins une fois par jour.

M. Savard montre encore qu'il n'y a pas qu'une seule opinion, dans Québec, au sujet des changements éventuels à la constitution. De même pour le maintien de l'appel au Conseil Privé, sujet qui occupe du précédent. Des hommes éminents ont pris position à ce propos. Il cite les noms de l'hon. M. Lapointe, ancien ministre, de la justice, du sénateur Dandurand, de Me Aimé Geoffroy, de Me Louis St-Laurent, de Me Léon Mercier Gouin, et de nombre de jeunes qui se piquent d'être réalistes.

Il n'est pas juste, note M. Savard, de représenter la province de Québec comme étant la seule à s'opposer à tout changement à la constitution. Québec, d'ailleurs, ne fut et ne sera jamais seule à s'opposer à telle ou telle modification. Ne vit-on pas Ontario et Québec adopter la même attitude sur divers points?

Québec, certes, ne supporte guère ceux qui seraient prêts à déchirer la constitution à l'importance qu'il propose. Monsieur Bennett lui-même, dans son message à l'occasion du Dominion Day, ne rappelait-il pas que nous avons hérité d'une liberté constitutionnelle provenant de dix siècles d'expérience britannique et que notre désir est de conserver cette liberté, qui est le fondement sur lequel repose l'autorité gouvernementale. Et le premier ministre avait dit auparavant que la Grande Bretagne donne l'exemple au monde en matière de législation sociale. Et, pourtant, depuis 300 ans, on ne note aucun changement radical dans le caractère de ses institutions gouvernementales.

Mais ce n'est pas à dire qu'il ne faille en venir à certaines modifications qui s'imposent. Les pères de la Confédération ne pouvaient tout prévoir. Les conditions ont changé depuis 1867. Nous vivons dans un monde nouveau. Divers éléments ont surgi qui altèrent la portée de certaines lois. Il importe aussi de définir les pouvoirs respectifs des provinces et du fédéral. Il fallut souvent recourir à la décision des tribunaux, et ce ne fut pas toujours à la satisfaction des parties intéressées. Il importe aussi de clarifier certains textes. De tous les Dominions, de fait, le Canada est le seul qui n'ait pas le droit de modifier sa constitution. Il devrait l'avoir.

LES COLLEGES CLASSIQUES AU «CHRIST-ROI»

Vendredi soir, le 13 juillet s'ouvrira à la maison du Christ-Roi à Châteauguay, une retraite éternelle pour élèves de collèges classiques.

On est prié de retenir sa chambre le plus tôt, pour avoir sa place.

S'adresser au Rév. Père Augustin Buisson, o.f.m., Châteauguay-Bassin.

LES COLLEGES CLASSIQUES AU «CHRIST-ROI»

Vendredi soir, le 13 juillet s'ouvrira à la maison du Christ-Roi à Châteauguay, une retraite éternelle pour élèves de collèges classiques.

On est prié de retenir sa chambre le plus tôt, pour avoir sa place.

S'adresser au Rév. Père Augustin Buisson, o.f.m., Châteauguay-Bassin.

LES COLLEGES CLASSIQUES AU «CHRIST-ROI»

Vendredi soir, le 13 juillet s'ouvrira à la maison du Christ-Roi à Châteauguay, une retraite éternelle pour élèves de collèges classiques.

On est prié de retenir sa chambre le plus tôt, pour avoir sa place.

S'adresser au Rév. Père Augustin Buisson, o.f.m., Châteauguay-Bassin.

MM. Lesage, Terreault, et Chevalier sont chargés de le préparer

Nouveau «sous-comité»
Les sans-abri malades posent un problème à l'autorité municipale

Les nouveaux venus
Pour empêcher tout à fait l'entrée et le séjour à Montréal d'aubains venus de toutes les parties du Canada pour vivre aux frais de la ville dans les refuges subventionnés et le refuge Meurling, la commission municipale chargée mercredi de trouver une solution au problème des sans-abris a formé hier après-midi un «sous-comité» de représentants de l'autorité municipale: M. le docteur Zénon Lesage, membre du comité exécutif et président de la commission, M. H. A. Terreault, président de la Commission municipale du chômage, et M. Albert Chevalier, directeur de l'Assistance municipale.

Le comité se charge, à ce qu'on nous apprend, de préparer une série de règlements qui rendront l'accès des refuges subventionnés et de Meurling très difficile à tous les sans-emplois sans abri venus de l'étranger.

Le président de la Commission du Chômage n'a pas caché son intention d'exercer une surveillance très étroite sur l'admission des aubains dans les refuges subventionnés par la Ville et administrés par les représentants de diverses sociétés de bienfaisance.

Il s'agit du refuge catholique de la rue Belmont, du refuge anglo-protestant de la rue des Inspecteurs et des refuges anglo-catholique et israélite.

On posera de nouvelles conditions d'admission dans les refuges publics: il faudra par exemple avoir demeuré à Montréal pendant une certaine période pour y avoir accès. Il faudra aussi s'être muni d'un certificat délivré par la Commission du chômage.

Comme beaucoup des «clients» des refuges ne sont pas d'origine canadienne, il est à prévoir qu'on rapatriera ceux qui ne sont pas naturalisés. On renverra les autres à leur ville ou leur village d'origine, aux frais de ces localités.

La commission a prévu le cas des aubains qui arrivent en ville vers la fin de l'après-midi ou dans la soirée. Ceux-là seront hébergés pour la nuit, mais le lendemain, la commission du chômage fera une enquête sur leur cas et verra comment disposer d'eux.

Le problème des malades
Certains refuges comportaient des refuges de petites cliniques. Le protestant envoie maintenant tous ses secourus malades aux hôpitaux publics. Le catholique fait la même chose, mais cela ne le soulage pas entièrement de la présence des malades.

Car une fois entrés en convalescence, les malades traités gratuitement ne sauraient rester à l'hôpital. On leur demande aimablement leur adresse. Ils donnent celle du refuge et c'est là qu'on les reconduit. Mais, il leur faut des soins de convalescence et la direction du refuge est bien obligée de leur donner. Le refuge de la rue Belmont a donc récemment cinq ou six lits d'hôpital pour secourus convalescents.

La commission a établi hier après-midi de façon plus exacte le chiffre des dépenses à date des trois refuges les plus importants, à part Meurling: ce n'est pas \$132,000, mais bien \$165,590.65.

Les mesures suggérées par la commission du chômage réduiraient de beaucoup ces dépenses mensuelles.

Concerts de fanfare pour dimanche soir
Trois concerts de fanfares seront offerts au public dans la soirée de dimanche, à 8 h. 30. Un au parc Lafontaine par la Victoria Rifles of Canada, un autre au parc Jeanne-Mance par les Fusiliers Mont-Royal, et un troisième au parc Jarry par le Régiment de Maisonneuve. Ces concerts sont donnés en vertu du testament de feu J.-C. Campbell.

Condamnations à Rouyn
Rouyn, 6 (P.C.). — Dix-huit hommes, arrêtés lors de la grève récente